

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2007

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Je vais demander à Sarah PHEULPIN-COQUEL de bien vouloir procéder à l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mlle FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MUTEZ, ORIOL PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SANTRÉ, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mmes COOLZAET, DAVAL (pouvoir), MM. MAUROY, MOREAU, SAVOYE, (pouvoir).

Madame le Maire.- Merci, Madame.

Mes chers collègues, je vous propose d'ouvrir ce Conseil Municipal.

Je salue chacun d'entre vous, les Conseillers de quartier, les Lillois qui vont arriver au fur et à mesure, comme on commence bien à l'heure ce Conseil, je crois que certains vont arriver en retard.

Je salue également les journalistes qui nous accompagnent.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à l'une de nos anciennes Conseillères de quartier, du quartier de Lille-Sud, Madame Christiane DEREGNAUCOURT. Je veux saluer chaleureusement son époux, son fils et sa belle-fille qui sont parmi nous.

Je souhaitais rendre un hommage à Christiane que beaucoup d'entre nous connaissent puisqu'elle a été Conseillère de quartier de manière ininterrompue à Lille-Sud de 1983 à 1995 au titre du groupe du Parti Socialiste.

Elle fut très active auprès des deux Présidents du Conseil de quartier, Pierre DASSONVILLE puis Jean-Claude SABRE, tous deux élus aux côtés de notre Maire honoraire, Pierre MAUROY.

Elle était très attachée à Lille-Sud, je parle ici devant le Président du Conseil de quartier de Lille-Sud et devant les Conseillers de quartier, particulièrement très présente dans le secteur des 400 Maisons et a toujours eu à cœur d'accomplir toutes ses missions d'élue de quartier.

Elle était aussi, comme le sont souvent les Conseillères et Conseillers de quartier, très impliquée dans son quartier, déléguée au conseil de l'école primaire Rabelais-Curie qui s'appelle maintenant l'école Bracke Desrousseaux, très assidue aux séances du Conseil de quartier où elle s'occupait d'un dossier qui lui tenait particulièrement à cœur puisqu'il touchait à la vie quotidienne des hommes et des femmes de son quartier, c'est-à-dire le cadre de vie et les projets de travaux.

Chacun sait qu'elle était toujours là, pas seulement au moment où on lançait les projets mais aussi sur le terrain pour vérifier la façon dont ceux-ci étaient réalisés.

Chacun qui connaissait Christiane se souvient de son engagement personnel, de son engagement politique et aussi de son implication dans la vie sociale et civique de notre quartier de Lille-Sud mais aussi de notre ville.

Je souhaite redire à son époux Albert, à ses quatre fils, dont son fils Jean qui travaille avec nous dans les services de la Ville, à sa belle-fille, toute notre peine et nos sentiments attristés et leur dire que nous partageons leur douleur.

Je vous remercie.

J'accueille deux nouveaux Conseillers de quartier à Saint-Maurice Pellevoisin, Laetitia OSSENDORFF et Philippe-Henry PIERSON.

Laetitia OSSENDORFF est professeur de français à l'Institut Saint-Pierre depuis 1992. Elle a fait part de son souhait d'intégrer le Conseil de quartier pour s'intéresser notamment à la qualité de vie et au bien-être des habitants du quartier. Madame Betty GLEIZER a retenu cette candidature.

Philippe-Henry PIERSON, âgé de 28 ans, est Vice-Président de l'association des Amis du Chevalier Français, une des nouvelles associations qui se sont créées dans la ville.

Nous les avons rencontrés lors d'une réunion publique dans le quartier Saint-Maurice - Euralille. C'est une association très active et qui contribue non seulement à la convivialité de la rue du même nom mais aussi des rues avoisinantes et qui travaille surtout sur l'amélioration de l'aménagement urbain.

Monsieur PIERSON est l'un de nos correspondants propriété dans le quartier, il est donc déjà bien engagé dans la vie associative. Nous sommes convaincus, avec la Présidente déléguée, Madame Betty GLEIZER, qu'il sera un excellent Conseiller de quartier. Je suis heureuse de l'accueillir aujourd'hui.

Je veux aussi, en votre nom, féliciter Thérèse DANGREAU pour sa réélection au Conseil Economique et Social Régional. Jusqu'à présent, elle était co-Présidente de la Commission Transports et Infrastructures dans cette assemblée. Elle rejoint là le collège vie collective avec un siège dédié aux droits des femmes.

Cette nomination est la reconnaissance de son engagement pour les intérêts collectifs de notre ville et de notre région. Je sais qu'elle apportera toute sa compétence à la fois d'élue mais aussi d'implication dans l'Observatoire régional de la parité et comme co-Présidente qu'elle a été de l'association des Femmes du Nord.

Donc, Thérèse, encore bravo et tous nos encouragements.

Un petit mot aussi pour vous dire, mes chers collègues, que le Conseil Municipal d'Enfants a été renouvelé, renouvellement partiel comme toujours.

Sa Présidente, Madame GEORGET, est là. Les écoles, les centres sociaux et maisons de quartier ont voté les 16 et 17 octobre. 135 nouveaux Conseillers enfants ont été élus et avec Annick GEORGET nous allons les installer comme on installe un nouveau Conseil Municipal le 22 novembre dans ces lieux mêmes. Ce sera pour nous une façon aussi de célébrer le 20^{ème} anniversaire de la charte mondiale des droits de l'enfant.

Donc, le Conseil Municipal d'Enfants continue.

Le 25 octobre ont eu lieu les deuxièmes élections pour les conseils de crèches. Je vous rappelle que ces conseils se divisent en trois collèges.

Le premier représente les parents et je voudrais les saluer dans nos crèches car il y a une très grande mobilisation de la part des parents qui ont souhaité s'inscrire pour cette élection.

Le deuxième collège représente le personnel des crèches.

Le troisième collège les membres de droit, les élus, Madame BOCQUET, bien sûr, les directeurs de crèches et les présidents de conseils de quartier.

Cela permet de travailler avec ces trois collèges pour améliorer encore le cadre de vie et la qualité des services proposés aux bébés et aux jeunes enfants.

Un petit mot sur une manifestation qui a lieu chaque année et qui, cette année encore, a eu un succès tout à fait essentiel, c'est le Boulevard des Associations qui s'est tenu les 3 et 4 novembre à Lille Grand Palais. Il a connu un grand succès à la fois par la présence d'associations nombreuses, 332, avec beaucoup de nouvelles associations qui ont tenu à être présentes, cela est une bonne chose.

Ce Boulevard des Associations a deux objectifs : tout d'abord, faire en sorte que les associations se rencontrent et ensuite que les Lillois et les Lilloises qui ont été extrêmement nombreux, 10 000, à Lille Grand Palais, notamment le dimanche, puissent entrer en contact avec les associations, prendre connaissance des nouvelles associations, voire devenir bénévoles au sein de ces associations.

Cet événement est la vitrine de nos associations dont je vous rappelle qu'elles sont très nombreuses à Lille, 3 500 actives et 2 000 particulièrement dynamiques.

Nous avons été très heureux, le Conseil Municipal et Marie-Thérèse ROUGERIE particulièrement, de les accueillir le soir même pour une inauguration sympathique et chaleureuse de la Maison des Associations. Je vous rappelle qu'elle se situe rue Royale, dans l'une des rues les plus prestigieuses de Lille. C'était un beau symbole d'accueillir ces associations dans leur maison puisque ce sont elles qui la feront vivre autour de l'équipe gérée par Jérôme HESSE.

Une Maison des Associations qui leur apportera des services, d'abord, avec un lieu ressources qui permettra de connaître toutes les associations de la ville, des services juridiques, des services financiers, une mise à disposition de l'ensemble des ouvrages qui peuvent leur être utiles, et puis, un accès Internet permanent.

Enfin, j'allais dire surtout parce que, pour les associations, c'est essentiel, des locaux à leur disposition pour réunir leur bureau, leur assemblée générale, pour se rencontrer.

Des événements à porter en commun car l'une des raisons de cette Maison des Associations est un échange de savoirs, de compétences.

Enfin, France Bénévolat s'y est installé et c'est un lieu pour accueillir les bénévoles qui souhaitent intervenir dans telle ou telle association.

Il faut savoir qu'il y a déjà plus de 100 associations qui se sont inscrites pour pouvoir bénéficier de ces services, réserver des salles, non seulement à la Maison des Associations mais toutes les salles de la ville qui pourront également être retenues directement là-bas pour des manifestations dont nous savons combien elles sont nombreuses dans notre ville.

L'agenda culturel maintenant pour vous parler de tout ce qui va se passer dans les jours qui viennent.

Quelques informations quand même sur les expositions qui ont lieu actuellement dans notre ville et qui, toutes, rencontrent, en fonction de leur thème, un franc succès.

L'exposition Pinault de vidéo photo au Tri Postal. Nous en étions hier soir à 40 159 visiteurs, ce qui est évidemment exceptionnel, c'est une exposition qui est ouverte depuis quatre semaines.

L'exposition sur la figuration narrative à l'Hospice Comtesse, 20 000 entrées depuis le 12 octobre. Une exposition que vous conseillez également de voir sur ce mouvement contemporain.

A la maison Folie de Wazemmes, trois expositions intéressantes sur Cuba à partir d'affiches politiques et d'affiches de cinéma, jungle résistance et un week-end développement durable important avec une exposition « Nos déchets sont nos ressources ». En dix jours, 3 000 personnes sont allées à la maison Folie, ce qui est tout à fait intéressant.

Alors que les chants mécaniques, à la Maison Folie de Moulins, accueillent près de 6 000 personnes en moins de 15 jours.

On voit que les maisons Folies fonctionnent bien dans les quartiers avec des thèmes extrêmement intéressants.

Je me permets de vous faire part du Lille pianos festival qui va avoir lieu du 16 au 18 novembre, porté par l'Orchestre National de Lille et par le Conseil Régional et qui, dorénavant, parce que c'est un rendez-vous annuel, réunit sur trois jours les plus grands pianistes du monde autour d'un programme toujours extrêmement intéressant. 25 000 personnes viennent en trois jours écouter ces pianistes. C'est un événement qui est aujourd'hui européen et qui accueille d'ailleurs beaucoup d'Anglais, de Belges et d'Allemands.

C'est le week-end prochain et je voulais vraiment vous le signaler.

Cette année, la part belle sera faite, une fois n'est pas coutume, au jazz et au Japon, puisque le deuxième événement qui a lieu actuellement dans notre métropole c'est la quinzaine japonaise qui a été montée par le Consul honoraire du Japon à Lille.

De nombreux lieux dans notre métropole, le Palais des Beaux-Arts à Lille, l'Opéra, le Nouveau Siècle, la Piscine et le Colisée à Roubaix, présenteront des artistes japonais, du théâtre, de la littérature, de la musique et des conférences. C'est une belle occasion de rentrer en contact avec la culture du pays du soleil levant.

Après la culture, l'annonce de ce que beaucoup de Lillois attendent avec impatience, Lille neige, non pas qu'on attende la neige ou le froid, mais on attend en tout cas de se retrouver dans un lieu chaleureux après Lille plage et son formidable succès.

Lille neige qui, l'année dernière, je vous le rappelle, avait accueilli 23 000 visiteurs.

Cette année, Lille neige, ce sera du 15 décembre au 13 janvier.

Lille neige va changer de lieu puisqu'il y a actuellement des travaux à l'hôtel de police à Lille-Sud. Nous ne savons pas encore si cela reviendra à Lille-Sud ou si Lille neige restera à l'endroit de Lille plage, au carrefour de nos quartiers de Lille-Sud, de Moulins, de Wazemmes et du Faubourg de Béthune.

Cela permettra d'ailleurs de présenter, vous voyez quelques photos, un nouveau parc des neiges, avec une esthétique renforcée, un site agrandi qui fera 4 000 m², 4 semaines d'activité. Il y aura deux patinoires. On a vu l'année dernière que ce n'était pas facile pour les petits de se mouvoir au milieu des patineurs émérites. Il y a donc deux patinoires, l'une de 525 m² et une autre de 150 m². Vous voyez que nous arrivons à peu près à la même évolution que Lille plage.

Trois pistes de luge de 20 mètres chacune.

Et puis toujours un village d'artisans avec un atelier d'initiation sur les techniques de ces artisans.

Le décor est un décor artistique puisqu'il fait référence aux tableaux de Bruegel, un village en hiver.

Avec un recrutement important, 70 personnes dont 59 ont été recrutées spécialement pour l'opération.

Nous essayons de faire en sorte, en permanence, que ce recrutement, comme pour Lille plage, soit un moyen d'insertion pour des jeunes ou des adultes de nos quartiers qui recherchent une activité ou un travail et qui ont été formés pour accueillir les Lillois dans Lille neige.

Ce sera un moyen d'accueillir un peu tout le monde puisque, que ce soient les écoles, les centres sociaux, les CLSH, les maisons de retraite, tout le monde se prépare pour aller à Lille neige, « tout le monde », j'exagère, en tout cas, tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent pourront y aller. Cela fait partie de Lille, Ville de la Solidarité, offrir à tous des vacances dans le cadre le plus chaleureux et le plus convivial aussi.

C'est l'occasion pour moi de vous dire que nous avons lancé l'idée de vacances solidaires à Lille, au-delà de ce que nous faisons dans la ville elle-même.

Cette année, dans le cadre des vacances solidaires, 85 familles ont pu partir en vacances cet été et certaines se préparent déjà pour la Toussaint et pour Noël.

15 familles lilloises ont emmené cet été des enfants en vacances. C'est peu mais j'espère que le bouche à oreille et que l'écoute que nous avons eue des parents qui ont accueilli ces enfants, des enfants eux-mêmes, donneront envie à beaucoup de Lillois l'été prochain d'emmener un petit enfant en vacances, sachant qu'il n'y a eu aucune difficulté, au contraire, des rencontres extrêmement fortes qui donnent lieu maintenant à une nouvelle vie dans cette rentrée.

Voilà ce que je souhaitais vous dire sur la ville de la solidarité et notamment en cette période des éléments concernant les vacances.

Puisque nous terminons la semaine du développement durable et qu'on en a beaucoup parlé, notamment à l'occasion du Grenelle de l'environnement, quelques mots sur l'actualité du développement durable dans notre ville.

Nous avons tous été évidemment extrêmement attentifs au Grenelle de l'environnement. Il faut saluer surtout l'ensemble des associations qui se battent depuis des années pour faire en sorte que

le développement durable devienne un objectif, aussi bien économique, social que culturel. Ce sont elles, et pas l'évolution du climat dont chacun parle aujourd'hui, qui dans tous les domaines du développement durable ont travaillé et ont permis que puissent éclore un certain nombre de propositions dont certaines ont été reprises dans ce Grenelle de l'environnement, d'autres qui le sont moins aujourd'hui.

Il faut saluer cette initiative, même si, selon l'avis de chacun, on peut considérer qu'il y a beaucoup d'absences, beaucoup de manques, des incertitudes, en tout cas, cette manifestation a eu le mérite d'exister et de mettre le doigt sur un certain nombre de propositions.

Nous aurions sans doute préféré des propositions plus claires, notamment en terme de calendrier, en terme de financement.

Il manque certains aspects qui nous paraissent importants mais saluons quand même l'événement.

Les incertitudes existent sur le plan financier, je pense notamment à un discours que nous pouvons partager sur la nécessité de développer, comme nous le faisons entre la Communauté urbaine de Lille et ici dans notre ville, des transports collectifs, des transports alternatifs à la voiture, rien néanmoins n'a été dit pour le financement qui aurait pu accompagner les Communes, les Collectivités Locales, les Conseils Généraux qui veulent financer de nouvelles lignes de métro, de tramway, de bus en site propre.

J'ai bien entendu comme nous tous la volonté de mettre fin à la construction d'autoroutes, et j'espère même de grandes routes, nous espérons tous, en tout cas moi-même, qu'un arbitrage définitif sera donné pour clore ce projet contre lequel nous nous sommes battus de l'A 24 qui ne réglait pas fondamentalement le problème de l'engorgement de notre métropole et qui créait des dommages irrémediables sur l'environnement régional tout en encourageant finalement à garder sa voiture puisque ces routes de délestage rendaient le parcours en voiture beaucoup plus facile.

Certains ont fait part de leur scepticisme face à certaines mesures, je pense à la prime à la casse, je pense à l'écopastille. Je me permets quand même de dire que, même si ce n'est qu'un premier pas, la restriction des OGM, pour l'instant, il ne s'agit que d'une suspension, ce n'est qu'un petit premier pas mais c'est peut-être l'occasion de saluer, comme je l'ai fait récemment, l'action qui n'est pas toujours dans la légalité comme le diront certains mais néanmoins anticipant l'avenir de certains de nos collègues et notamment Dominique PLANCKE que je salue à cette occasion car il faut parfois être en avant des lois pour pouvoir mettre le doigt sur ce que chacun reconnaît aujourd'hui comme étant un vrai problème.

Monsieur DECOCQ.- C'est à côté des lois...

Madame le Maire.- C'est à côté des lois, oui, Monsieur DECOCQ. Je l'ai dit dans la phrase précédente mais vous n'avez sans doute pas écouté, j'ai dit en dehors et je dis en avant.

Je dis en avant, Monsieur DECOCQ, parce que vous voterez sans doute une loi qui, je l'espère, viendra bientôt et qui restreindra de manière importante les OGM.

Les mots ont leur sens.

Monsieur DECOCQ.- Mais cela ne vous a pas échappé que je ne suis plus Député...

Madame le Maire.- Mais je parle de l'avenir, comme je pense que cela ne viendra pas dans cette législature, tout est possible. Je ne le souhaite pas véritablement mais tout est possible.

En tout cas, je souhaite que cette loi soit un jour votée. C'est pour cela que je disais « En avance sur la législation », même si elle n'est pas en ce moment à l'intérieur de la législation.

Il y a eu des progrès réels, je pense à l'isolation des bâtiments, plus généralement, aux économies d'énergie même si, là aussi, le volet financier pour l'aide aux ménages est totalement absent et cela est vraiment dommage, comme il n'y a pas eu d'ailleurs de choses concrètes sur la réduction des déchets à la source. Nous savons bien que c'est cela aujourd'hui qui est important et qu'il ne suffit pas de demander aux consommateurs, même si nous le faisons tous, de privilégier par exemple les achats durables, c'est-à-dire ceux qui, en l'occurrence, comportent le moins d'emballages. Il faudrait aussi des interventions auprès des producteurs, des entreprises, ce qui n'est pas véritablement le cas.

En tout cas, après ce Grenelle de l'environnement, nous avons cette semaine du développement durable. C'est peut-être l'occasion pour moi de rappeler que, ici, à Lille, notre Agenda 21 est particulièrement exemplaire.

Il n'est pas seulement rempli d'objectifs généraux, il a donné lieu à des réalisations extrêmement lourdes et extrêmement fortes qui vont de petits projets comme la prime de 150 € aux citoyens qui veulent installer des panneaux de chauffage solaire ou la prime de 100 € pour l'installation d'équipement de récupération de l'eau de pluie, mais ils vont jusqu'à des éléments très importants, je pense par exemple au travail que nous réalisons dans les écoles, au travail d'information et de sensibilisation que nous avons réalisé autour de Danielle POLIAUTRE dans les trois campagnes thématiques que nous avons menées, année après année, sur l'eau, sur l'alimentation et sur la ville nature.

Le développement durable, pour nous, c'est d'abord des réalisations, des techniques qui marchent, la gestion différenciée de nos espaces verts, une démarche certifiée et récemment récompensée, il faut en saluer Eric QUIQUET. Cela est vrai de l'ensemble de nos actions en matière d'énergie au sein de notre patrimoine.

Et puis, donner aussi un résultat majeur qui est celui de l'éclairage public. Je rappelle que nous avons aujourd'hui 40 % de points d'éclairage en plus dans la ville et, néanmoins, une consommation de 35 % inférieure par un éclairage adapté, qui n'éclaire pas violemment tout autour mais qui permet d'avoir un cheminement bien éclairé pour l'ensemble des habitants.

Nous avons eu plusieurs rendez-vous dans cette semaine du 7 au 11 novembre. Tout d'abord, une exposition « Nos déchets sont nos ressources » à la Maison Folie de Wazemmes. Je l'ai dit tout à l'heure, c'était une remarquable exposition. Il y a eu aussi des ateliers avec des enfants, des collégiens et des lycéens qui ont exploré le potentiel de nos déchets. L'enjeu du recyclage est tout à fait important et il faut saluer Danielle POLIAUTRE et le service Développement Durable, non seulement d'avoir monté cette exposition mais aussi d'avoir préparé, comme nous le faisons en permanence pour toutes nos expositions, les enfants et les jeunes à pouvoir y venir.

Le deuxième rendez-vous que nous aurons dans quelques jours sera l'inauguration, le 30 novembre, sur le port fluvial du Centre de Tri de Lille-Loos. C'est une très bonne nouvelle pour la ville, d'abord parce que ce centre de tri, nous en avons besoin pour notre métropole et pour notre ville, dans un dispositif de collecte, de tri et de valorisation des déchets, mais aussi parce que travailleront dans ce centre 100 personnes à temps plein.

Nous avons travaillé avec la Communauté Urbaine pour qu'il s'agisse là d'un chantier d'insertion, 55 postes d'opérateurs de tri sont des postes d'insertion dans lesquels, par exemple, 9 jeunes du quartier des Bois Blancs ont été intégrés.

Enfin, d'autres rendez-vous.

Les 3 et 4 décembre, le forum européen Respiro à Lille Grand Palais. C'est un forum qui porte sur les achats responsables dans le secteur du textile et de la construction et qui permettra l'écriture d'un guide pratique pour les entreprises et les collectivités.

Et puis le rendez-vous d'un bilan qui sera réalisé sur l'éclairage public, enfin, une première étape de ce bilan début décembre.

Un mot sur la semaine des droits de l'homme, du 1^{er} au 14 décembre, il y aura des actions pour célébrer la date anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée, je le rappelle, par l'Assemblée Générale des Nations-Unies le 10 décembre 1948.

Nous avons préparé ces semaines avec les associations partenaires, j'allais dire comme d'habitude, avec cette année un thème particulier qui est celui de l'Afrique, mythe et réalité.

Ce sera l'occasion pour nous de rappeler un peu les débats que nous avons eus au moment de l'année de la culture, des débats que la France a eus au moment où le débat sur la colonisation est revenu sur la table. Montrer aussi comment l'Afrique a souffert à la fois dans une première période de l'esclavage, combien elle souffre aujourd'hui de la misère et de la pauvreté et nous interroger aussi sur cette période de la colonisation.

Je redis ce qui est ma position qui, je l'espère, sera partagée par le plus grand nombre. Je pense que notre pays s'honorerait aujourd'hui à accepter un débat, non pas porté par les politiques mais par les historiens, par les philosophes, par des hommes et des femmes, des deux côtés si je puis dire, d'abord pour dire haut et fort, et là, ce ne sont que les politiques et le Parlement qui devraient le dire, que la colonisation qui part du principe d'un peuple qui a domination sur l'autre doit être condamnée et ensuite, en ce qui concerne le bilan, que ce bilan ait le courage de dire ce qui a été positif en matière d'éducation, en matière de santé, mais dire aussi ce qui a conduit à piller les ressources de ces pays, à ne pas les mener sur le chemin de la démocratie et puis aussi accepter de reconnaître les pages noires de la période de la décolonisation.

Nous aurions intérêt à porter un débat qui à la fois dit fermement que le principe même de la colonisation doit être banni et que nous devons avoir le courage de laisser la parole à des historiens, à des philosophes, des deux côtés encore une fois, pour faire un bilan. Cela honorerait une grande démocratie, une grande république comme la nôtre d'être capable de relire ces pages de son histoire.

Je souhaiterais aussi, et je crois que ce sera le cas dans ces quinze jours, que chacun puisse se rendre compte combien l'Afrique reste le continent oublié d'un monde qui impose peu à peu un libéralisme financier qui accroît les inégalités et qui oublie le Sud.

Je rappelle que l'Afrique s'enfoncé dans la pauvreté et la misère et qu'elle n'est plus dans une période de début d'un développement qui apparaissait il y a encore quelques années comme devant aller vers une solution meilleure.

Je rappelle aussi que nous pourrons parler pendant cette période, pendant ces quinze jours, du rôle que devrait avoir l'Europe vers le Sud. Je voudrais redire, sans vouloir polémiquer, combien j'ai été choquée par les propos de Nicolas SARKOZY à Dakar en juillet, ce qui a d'ailleurs entraîné une réaction dans toute l'Afrique et pas seulement au Sénégal lorsqu'il a dit, avec arrogance je crois, mais aussi sans doute avec l'ignorance de ce qu'est aujourd'hui l'Afrique, que l'Afrique n'était jamais entrée dans l'histoire et qu'elle était incapable de porter son avenir.

Je pense que ces propos, encore une fois, au-delà de toute polémique, n'ont pas grandi la France. C'est en cela que je le regrette aussi profondément.

Et puis, un dernier mot qui n'a pas de rapport mais pour vous donner des nouvelles d'un de nos champions, Saïd RACHIDI, qui est parti aux Championnats du monde de boxe à Chicago, dans la

catégorie des 75 kilos et plus, c'est-à-dire la catégorie reine, m'a-t-on dit, je vous dis ce qu'on m'a dit, je ne suis pas une spécialiste de la boxe. Il est arrivé en quart de finale où il a été malheureusement battu mais le fait d'arriver en quart de finale aux championnats du monde lui a ouvert les portes des jeux olympiques de Pékin. Nous sommes très fiers de lui comme le quartier de Moulins et le Boxing club de Moulins.

Je voulais vous dire que la Ville l'avait accompagné puisque nous avons permis, avec le groupe Eiffage, dans le cadre de la Ville de la solidarité, en partenariat avec le Lille Boxing club, et avec la société Air France, nous avons permis à ses entraîneurs mais aussi à quatre champions de France du même club de l'accompagner à Chicago. Cela a été un moment extrêmement important pour tous et je voulais l'en féliciter en notre nom à tous.

Voilà, mes chers collègues, pour ces communications.

L'ordre du jour de notre Conseil Municipal ne comporte pas beaucoup de points, une fois n'est pas coutume, je crois que c'est la première fois depuis 7 ans que nous n'avons pas 15 ou 20 interventions. Cela nous permettra d'avoir une attention importante pour les deux sujets majeurs de ce Conseil qui sont, d'abord, la préparation de notre budget 2008 avec le DOB qui va être présenté dans quelques instants par le Premier Adjoint Pierre de SAINTIGNON et puis un dossier extrêmement important qui est celui de la rénovation de l'habitat ancien dans notre ville, dossier que nous avons préparé depuis trois ans et que Marie-Christine STANIEC porte et présentera tout à l'heure.

Je voudrais, comme le souligne Dominique PLANCKE, passer la parole à notre excellent Premier Adjoint qui a préparé ce budget, comme nous le faisons toujours, à la fois en allant dans chaque Conseil de quartier pour entendre les Conseillers de quartier mais surtout lors de nombreuses réunions avec chacun des élus.

C'est un budget important puisque c'est le dernier budget du mandat. Je le dis tout de suite en passant la parole à Pierre, en le remerciant pour cet immense travail, ainsi que Jean-Marc GERMAIN et les services, nous pouvons être fiers d'avoir réalisé quasiment tous les engagements que nous avons proposés aux Lillois, ce budget le montre abondamment, tout en gérant bien la ville.

Je passe donc la parole à notre Premier Adjoint.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

07/944 – Débat d'Orientation Budgétaire 2008.

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole (en minutes)
Groupe Front National	Monsieur BERNARD	4
Groupe Socialiste	Madame FILLEUL	17
Groupe des Personnalités	Madame DA SILVA	9
Groupe des Verts	Monsieur PLANCKE	11
Groupe Union Pour Lille	Monsieur DECOCQ	10
M. RICHIR/Mme DESWARTE	Monsieur RICHIR	4
Groupe Communiste	Monsieur CUCHEVAL	5

Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, notre débat de ce soir revêt un caractère un peu particulier puisque c'est le dernier débat de cette mandature. C'est un fait objectif.

Nous engageons ce soir le dernier cycle budgétaire de notre mandat avec le 7^{ème} débat d'orientation. Et, mieux encore, ce débat d'orientation permettra de juger le budget que nous évoquerons et que nous débattrons en décembre prochain au regard de la situation financière de notre collectivité et de ses contraintes endogènes et écogènes.

Une fois n'est pas coutume, je veux, après vous, Madame le Maire, remercier chaleureusement les services de la Ville, tous les services de la Ville.

D'abord, Jean-Marc GERMAIN, notre Directeur Général qui a, par son immense compétence, sa disponibilité, éclairé et guidé toute la procédure budgétaire.

Avec lui naturellement, les Directeurs Généraux Adjoints de l'ensemble des services de la Ville qui n'ont pas compté leur temps.

Bien sûr, des remerciements plus particuliers au service des Finances, véritable compagnon de route, d'une longue route, et notamment Sandra DE PINHO et Daniëla BOIZART, sans oublier Gildas BARRUOL qui a assuré un intérim des finances particulièrement intelligent.

Mes chers collègues, au moment où je m'exprime, je veux vous faire partager ma fierté, celle d'appartenir à une équipe unie autour du Maire, autour de Martine AUBRY. Nous en aurons une nouvelle preuve ce soir, je l'espère, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et, le mois prochain, lors du vote du budget lui-même.

Fier aussi d'avoir contribué, certes, avec beaucoup d'autres, au fil des mois, au fil des rencontres, à renforcer encore le débat démocratique dans notre ville.

Pour bâtir ce budget, vous y faisiez allusion, et il me plaît de le rappeler, j'ai rencontré avec toute l'équipe qui m'entoure chacun des dix Conseils de quartier à deux reprises, très en amont de toutes les procédures budgétaires classiques.

Chaque Conseiller de quartier a ainsi pu comprendre et accompagner la mise au point du budget de la Ville. J'ai constaté au cours de ces rencontres beaucoup d'intérêt, beaucoup d'attention, beaucoup de sérieux des Conseillers de quartier et la volonté véritable, en tentant de comprendre quelque chose de complexe, de s'investir peu à peu dans ce processus.

Je veux ici leur rendre hommage. Leur attention, leur engagement, mais aussi leurs contributions orale et écrite font partie de cet exercice complexe.

Cela s'est d'ailleurs traduit par de nombreux mails que j'ai reçus des Conseillers de quartier auxquels j'ai toujours répondu ou auxquels a répondu chacun de mes collègues élus quand ils étaient concernés afin que le Conseil de quartier et que chaque Conseiller de quartier aient réponse aux questions qui ont été évoquées en séance ou au cours de ce long processus d'élaboration budgétaire.

C'est pour moi l'occasion de souligner l'intérêt de ces instances créées il y a bien longtemps par notre Maire honoraire Pierre MAUROY.

Avec l'équipe, nous avons aussi rencontré longuement les membres du Conseil Communal de Concertation.

Vous savez qu'ils étaient titulaires d'un avis, à notre demande d'ailleurs, sur les conditions d'un budget participatif, la manière dont on pouvait associer la population à la construction du budget d'une ville.

C'est en application d'une partie de cet avis que nous sommes allés plus loin dans le dialogue avec les Conseils de quartier.

Mais ils sont allés plus loin puisque, en séance plénière, ce budget a été évoqué à deux reprises et qu'ils ont produit des textes profonds qui font partie de ce dossier complexe et qui ont contribué à éclairer les élus dans la construction de ce budget.

Nous avons évidemment travaillé de très près et en très grande confiance avec les deux Maires des communes associées d'Hellemmes et de Lomme, cher Gilles PARGNEAUX et cher Yves DURAND, et avec vos collaborateurs.

Notre travail, une fois encore, a été très précis, je dirai même méticuleux, plus, exigeant car, naturellement, et c'est bien ainsi, les deux Maires sont soucieux de projeter les projets de leur ville, de défendre les intérêts de leur ville.

Nous pouvons dire tous les trois que, cette fois encore, l'efficacité technique et financière est au rendez-vous. Nos associations sont efficaces, dans le meilleur intérêt des Hellemmois et des Lommois.

Bien sûr, nous avons travaillé, et c'est la part la plus lourde, avec chacun des 46 élus de la majorité municipale qui a apporté un éclairage très fin de sa délégation et, comme chaque année, a défendu avec talent et conviction son budget.

Tout cela, ce sont 70 réunions.

C'est beaucoup, sans doute, mais c'est en tous les cas certainement nécessaire.

Enfin, fierté d'avoir initié, comme nous nous y étions engagés, comme cela a d'ailleurs été relevé par la Cour des Comptes, la comptabilité analytique et une démarche de contrôle de gestion analytique de qualité mises à la disposition de chaque élu.

Nous avons commencé ce travail de contrôle de gestion entre nous et la démarche intéresse tous les élus.

Première étape concrète : dans un mois, nous présenterons en décembre le budget 2008 par grande masse, par délégation, par fonction et par direction.

Deuxième rendez-vous : dans un an, un nouveau logiciel financier qui est en cours d'acquisition nous permettra de présenter le budget 2009 par grande politique publique, par programme, opération, action, par grand équipement et par quartier.

Chers collègues, avant de vous faire part des orientations de 2008 arrêtées par le Maire et toute l'équipe qui l'entoure, je ne peux m'empêcher de me souvenir et, si vous le voulez bien, avec vous.

Souvenez-vous, il y a six ans, nous voulions :

1°) améliorer la vie de chaque Lillois dans chaque quartier.

La ville s'est embellie, elle s'est métamorphosée. L'action sur le logement, pour ne prendre que cet angle, a relancé une nouvelle dynamique urbaine, repensée dans un cadre de vie et dans un environnement de qualité agréable et durable.

Notre politique a porté ses fruits. Juste quelques exemples :

- 700 logements par an en 2001, 1 500 logements par an aujourd'hui
- 64 courées ont été réhabilitées
- 218 logements insalubres ont bénéficié d'une rénovation très lourde.

2°) améliorer le rayonnement culturel et accroître l'attractivité de la ville.

- Lille, chacun en est d'accord, est une ville qui attire.
- Lille est une ville qui séduit.
- Lille est une ville à la mode.

Quelques exemples :

- l'extraordinaire succès de Lille 2004, de Lille 3000, jusqu'à l'exposition Pinault dont vient de parler Martine AUBRY, je n'y reviens pas, c'est éclatant dans le monde entier.
- Altadis/Décathlon : une nouvelle industrie au cœur de Lille
- l'arrivée de Bayer-Schering à Eurasanté avec la compétitivité dans le champ de la biologie santé, pour ne prendre que cet exemple,
- Lille Grand Palais, 1,8 million de visiteurs par an, 300 manifestations et 82 M€ de retombées économiques pour les acteurs économiques de cette ville.

Nous souhaitons une ville pour chacun et une ville pour tous, pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles, pour les seniors.

Les résultats sont là. Quelques points de repère :

- la montée en puissance du Projet Educatif Global avec l'accès à la musique. Aujourd'hui, 51 écoles, demain, à la rentrée, 84 écoles.
- le plan lecture : aujourd'hui, 34 écoles, demain, à la rentrée 2008, 52 écoles.
- la carte Senior : 5 000 adhérents.

Nous voulions enfin plus de concertation, plus de participation, plus de citoyenneté.

Au-delà des Conseils de quartier auxquels j'ai rendu hommage tout à l'heure, du Conseil Communal de Concertation, des ateliers urbains de proximité, du Conseil Municipal d'Enfants, les forums citoyens ont réuni plus de 3 000 personnes ; les réunions thématiques dans chaque quartier, plus de 15 000 personnes.

Et puis, s'il fallait une démonstration supplémentaire de la concertation telle que nous la voulons, le présent budget en est aussi une traduction concrète.

Nous voulions une ville plus solidaire. Chacun a en tête Lille ranch, Lille plage ; on vient de parler de Lille neige pour dans quelques jours.

Le départ en vacances de ceux qui ne partent jamais.

Le parrainage des clubs sportifs par des entreprises.

Pour ne prendre que quelques exemples.

Et puis, en 2001, nous rêvions les uns et les autres, de Lille, capitale de, et c'est chose faite. Lille, capitale de l'Europe du Nord, véritable porte d'entrée en Europe. Lille, capitale du Nord transfrontalier, et Pierre MAUROY s'est battu pour que cette ouverture transfrontalière se fasse. Lille, capitale de la culture. Lille, capitale du tourisme. Lille, capitale de la solidarité.

Et aujourd'hui, Lille, capitale de l'économie. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui le dis, c'est Lasalle Management qui, le 29 octobre dernier, selon son 9^{ème} indice régional de croissance économique européenne, a dit la chose suivante : « Lille est la ville de l'Europe de l'Ouest qui a le plus amélioré son classement en grimant de 39 places pour se classer à la 49^{ème} position sur 91 villes européennes. Lille a particulièrement bénéficié d'un marché de l'emploi dynamique depuis la fin de l'année 2006, les perspectives se sont améliorées dans tous les secteurs: »

Comment est construit ce classement pour les 91 communes ?

A partir d'une combinaison de plusieurs facteurs économiques, de plusieurs facteurs de croissance, du niveau de vie général et de l'attrait relatif des marchés d'affaires. Nous sommes là dans le champ économique mais cette performance nous intéresse.

Mes chers collègues, ces résultats traduisent de formidables mutations et ont été rendus possibles grâce au travail de toute l'équipe municipale et aussi parce que nous avons une gestion saine, dynamique, ambitieuse et très volontariste.

Mais je dois le dire, ils le doivent aussi beaucoup, et peut-être d'abord, à vous, Madame le Maire, à vous, Martine AUBRY, en raison de l'attention –et je suis bien placé pour vous le dire– méticuleuse et exigeante que vous portez personnellement, chaque jour et chaque heure, au moindre détail pour notre ville.

Dans cette période que je rappelais rapidement, simplement pour la remettre en mémoire, pour que tout le monde l'ait bien en tête, dans cette période, nous avons réalisé nos promesses mais nous avons aussi renforcé nos marges de manœuvre financières.

Deux phrases.

La Ville est bien gérée.

Tous les indicateurs financiers sont au vert.

Cela est vrai de la dette ; cela est vrai de notre capacité d'investissement ; cela est vrai de la progression de notre épargne.

Sur l'épargne justement.

Elle a progressé de 32 M€ entre 2001 et 2007. Cela est le résultat d'une politique audacieuse. Je l'ai dit avec l'ensemble de mes collègues depuis de nombreuses années.

Une démarche de rationalisation des achats et des dépenses. Un exemple : la renégociation du marché d'éclairage public, c'est 30 % de baisse.

Un programme volontariste des économies d'eau et d'énergie, la recherche permanente de nouveaux financements et de nouveaux partenaires, Lille 2004, Lille 3000 ou encore le Casino.

Une gestion très dynamique de notre patrimoine qui a donné lieu récemment à la cession de la filiale d'activité concurrentielle du Crédit Municipal, Créatis, avec une remontée pour la Ville de 48 M€, décision qui vient d'être définitivement entérinée par les instances du Crédit Municipal.

La dette.

Dans la même période, de 2001 à 2007, nous sommes passés de 219 M€ à 160 M€ et pour être plus précis de 882 € par habitant en 2001 à 730 € par habitant en 2007.

Pour que vous compreniez bien de quoi il s'agit, cela veut dire que si nous devions fermer boutique, tout arrêter et rembourser notre dette pour en finir et partir, il nous faudrait alors deux ans d'épargne.

Si on prend l'ensemble des autres villes françaises, il faut cinq à six années pour faire la même opération.

L'investissement enfin.

Nous avons dépensé 45 M€ en moyenne au cours de ce mandat ; 35 M€ dans le mandat précédent ; par année, la situation financière de la Ville autorise pour le prochain mandat des investissements compris entre 45 et 60 M€ par an, en maintenant l'ensemble des paramètres financiers auxquels je viens de faire allusion.

Vous le voyez, mes chers collègues, les finances de la Ville sont dans une forme exceptionnelle.

La qualité de notre gestion a d'ailleurs été soulignée par la Chambre Régionale des Comptes.

Je dis que la situation financière est dans une forme exceptionnelle, rapport de la Cour des comptes en main, Cour des Comptes qui a contrôlé pendant plusieurs années l'ensemble des dernières années de notre exercice.

Donc, au moment où ce mandat se termine, il n'est pas exagéré d'en concevoir une certaine fierté collective.

Alors, maintenant, pour 2008.

Le contexte économique national reste marqué par une faible croissance, une inflation sous contrôle malgré des tensions très fortes sur les prix de l'énergie.

Je vous l'avais dit pratiquement à la même heure et le même jour l'année dernière lors du débat d'orientation budgétaire, je craignais que le Gouvernement revienne sur le pacte de croissance et de solidarité. Cette crainte est confirmée puisque le Gouvernement abandonne le pacte de croissance et de solidarité, c'est-à-dire celui qui garantissait aux Collectivités locales une progression des dotations de l'Etat qui intègre une partie des fruits de la croissance.

Or, ce n'est pas marginal. C'est 33 % du PIB au-delà de l'inflation au profit d'un contrat de stabilité.

Alors, vous me direz « pacte de croissance ou contrat de stabilité, on change de mot, mais cela ne change pas le sujet »... Si, cela change le sujet puisque le Contrat de stabilité prévoit de situer l'évolution de l'enveloppe totale des dotations de l'Etat dans la limite stricte de l'inflation, c'est-à-dire pour 2008 à 1,6 %.

1,6 %, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire un manque global pour la Ville de 2 M€.

Pour la dotation globale de fonctionnement qui est la dotation la plus importante qui nous vient de l'Etat, ce sera +1,04 % contre 1,33 % en 2007. C'est un manque de 143 000 € par rapport à 2007.

Pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle, qui sert de variable d'ajustement des dotations de l'Etat, la baisse sera de 24 % en 2008 après une baisse de 11 % en 2007. C'est -513 000 € par rapport à 2007.

Quant à la dotation de solidarité urbaine, elle ne progressera que de 15 % cette année, alors qu'elle avait progressé de 30 % en 2007. C'est une baisse de 1 400 000 €.

C'est la réalité.

A côté de cette réalité, il y a une baisse qui est tout aussi objective, c'est celle qui pèse sur les dépenses et qui sont de véritables contraintes : l'augmentation durable du prix de l'énergie, sa variation entre 2004 et 2007 a été de +20 %. Cela a évidemment des conséquences sur notre organisation financière.

La remontée des taux d'intérêt qui sont passés de 2 à 4,5 %, c'est évidemment très important, y compris pour nous, pour nos comptes ; et naturellement la progression telle qu'elle est décidée par l'Etat de la masse salariale. Je ne parle pas naturellement de l'accord de progrès qui est inscrit dans nos comptes après avoir été discuté par le Maire de Lille avec les organisations syndicales et dont nous sommes très fiers.

Voilà le contexte national.

En dépit de cette situation préoccupante, le budget qui vous sera présenté le 17 décembre en Conseil Municipal sera le budget des engagements tenus. Quartier par quartier, politique par politique, nous avons fait ce que nous avons dit que nous ferions. Nous avons même été au-delà de nos engagements à l'image de JB Lebas ou du Grand Projet Urbain, je n'y reviens pas, la démonstration a été faite.

Nos marges de manœuvre ont été renforcées ; nos indicateurs financiers ont été consolidés ; nos dépenses de fonctionnement évolueront en 2008 de +3,2 %.

Nos recettes de fonctionnement évolueront pour la même période de 4,7 %.

Nos investissements seront conformes à notre capacité moyenne de réalisation sur le mandat, c'est-à-dire 46 M€.

Nous poursuivrons notre désendettement et nous fixerons le taux de fiscalité au même niveau que celui de 2001.

Une phrase, Madame le Maire, pour conclure.

Le budget 2008 sera le budget des engagements tenus, plus que jamais nous pourrons dire avec fierté, et je le dis avec bonheur, que nous avons réalisé l'ensemble de nos promesses, tout en confortant la position financière de notre Ville. C'est en quelque sorte notre manière, votre manière de faire de la politique. Plus que jamais ce soir, nous avons vraiment raison d'être fiers d'être Lillois. Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Merci beaucoup à Pierre de SAINTIGNON de nous avoir présenté les principales orientations du budget. Nous ne sommes pas encore dans le budget, mais c'est toujours un moment majeur puisqu'il permet d'en vérifier les principales orientations, et surtout de regarder comment évolueront nos recettes, mais aussi comment nous poursuivrons les engagements que nous avons pris pour faire bouger notre ville et pour que chacun y vive mieux, comme il l'a très bien rappelé.

Je vous rappelle, mes chers collègues, que nous nous sommes mis d'accord avec l'ensemble des Groupes, Majorité et Opposition, pour un débat d'une heure. Donc, chacun s'exprimera dans la limite de l'organisation prévue dans notre règlement intérieur.

Je passe tout de suite la parole à Christian DECOCQ pour 10 minutes.

Ah non, excusez-moi, on reprend notre ordre, donc c'est au tour de Monsieur BERNARD, qui a 4 minutes et pas 10 !...

Monsieur BERNARD.- Merci, Madame le Maire.

Mon propos ne sera pas en écho à celui de Pierre de SAINTIGNON, vous ne vous en étonnerez pas... Je sais bien que la pédagogie, c'est l'art de la répétition, mais il nous a habitués depuis six ans maintenant à un certain nombre de leitmotivs qu'il reprend encore ce soir, et qui vont parfois à l'encontre de certaines réalités fiscales et financières.

On connaît le méchant Etat qui est assez frugal dans la distribution de ses dotations, et on connaît la Ville extrêmement dynamique qui arrive, grâce à ses bases d'imposition, à récupérer toute une série de recettes...

La réalité est évidemment beaucoup plus nuancée.

L'année prochaine, nous aurons les recettes du Casino qui vous sauvent un petit peu ; vous parlez des bureaux... moi, je préférerais qu'Euralille, ce soient plus les docks de Londres que les quartiers de la Défense, mais bon ! chacun son interprétation !

Je remarque surtout beaucoup de différences entre l'affichage et la réalité, en matière d'autorisations de programme et de crédits de paiement ; vous avez souvent été prise en défaut concernant la réalisation d'un certain nombre de projets.

Vous parlez de nouvelles recettes que vous attribuez parfois à de nouveaux marchés publics. Je trouve cela particulièrement risqué, surtout quand on prend l'exemple du mobilier urbain.

Quant aux recettes liées à l'Union Européenne, excusez du peu, elles restent évidemment largement hypothétiques, compte tenu de l'évolution de l'élargissement de l'Europe !

Mais c'est vrai, je vous le concède, vous avez un certain talent à faire croire que la réussite de chaque chef d'entreprise, c'est grâce à la Ville et grâce à votre action.

Un certain talent quand vous parlez de l'attrait naturel de notre capitale régionale qui serait le résultat du travail de la Majorité municipale.

Un certain talent aussi dans la présentation des chiffres. Tout le monde n'est pas féru de sciences budgétaires, mais quand on parle d'endettement, il y a l'endettement pur, l'endettement avec crédit revolving... Dans votre slide, c'est 730 € par habitant, 800 quand on ajoute les crédits revolving. 800 € par habitant, ce n'est pas rien, cela fait quand même 70 € en plus... je crois qu'il faut apporter cette précision.

Et puis, on a l'impression que l'intercommunalité, c'est-à-dire Lille Métropole Communauté Urbaine, qui est quand même un peu partie prenante de notre Conseil Municipal, passe inaperçue. Quand je mesure toutes les compétences que nous avons transférées à Lille Métropole Communauté Urbaine, y compris lors de ce mandat, je me dis : où sont les économies d'échelle ? où sont les diminutions d'effectifs ? +12 % de dépenses de fonctionnement en trois ans !

Il n'y a évidemment pas de réflexion, pas de prospective durable sur les doublons qui existent.

En clair, on a deux fonctionnaires pour faire le travail d'un seul, si je résume un peu la philosophie de votre orientation. Et pourtant, la part des salaires dans le budget de fonctionnement de la Ville, c'est toujours 60 % !

Alors, j'en viens aux points de fiscalité puisque l'addition reste toujours salée malgré les taux d'évolution apparemment neutres que vous nous proposez. La règle de cumul, c'est 43 %, avec un taux d'imposition qui augmente sensiblement dans les autres collectivités, +23 % pour le Département, +5,3 % depuis 2001 pour la Ville, vous ne l'avez pas rappelé.

La faute à l'Etat, on l'a déjà compris... Les compensations insuffisantes, on est un peu d'accord, mais je crois que la décentralisation a bon dos ! Le choix en matière d'impôts est un choix qui appartient à la Ville et trop souvent le contribuable local prend le relais du contribuable national. Ce n'est pas à notre avis la solution.

Cela aurait pu être, pour la Ville, la possibilité de compenser un certain nombre d'injustices par le rétablissement d'abattements que vous avez supprimés dans le passé, d'autant que le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal demeure élevé, près de 70 %.

Je conclus.

C'est donc un tour de passe-passe que vous nous présentez aujourd'hui puisque la Ville, à contre-courant de ses rentrées budgétaires, revient au niveau du taux de fiscalité de 2001 qui sera évidemment annihilé par les augmentations d'impôts dans les autres collectivités à direction socialiste.

L'assurance que vous avez de gagner les élections au mois de mars prochain vous fait présenter un budget en décembre. Le bilan qui sera fait par chaque Lillois de chaque point de vos politiques publiques devrait à mon avis vous inciter à davantage de prudence.

Je vous remercie.

(temps de parole : 5 minutes 06)

Madame le Maire.- La parole est à Martine FILLEUL pour le Parti Socialiste.

Madame FILLEUL.- Madame le Maire, mes chers collègues, le Groupe Socialiste soutiendra les orientations budgétaires que Monsieur de SAINTIGNON vient de présenter.

Pourquoi ?

Parce que la feuille de route qui est présentée pour le budget 2008 atteste toujours d'une ambition pour les Lillois en accomplissant les derniers engagements du budget. Répondre aux besoins d'une population confrontée à la baisse du pouvoir d'achat, montée en puissance du Projet Educatif Global, développer des actions en particulier nouvelles auprès des seniors et des jeunes mais également investir et investir toujours, 46 M€ pour l'éducation, pour les travaux dans les écoles, pour le logement, pour le sport et l'environnement.

Mais au-delà du soutien, nous applaudissons des deux mains au tour de force que vous proposez.

Tout en tenant les engagements qui ont été les nôtres, vous proposez l'alignement du taux de fiscalité 2008 sur celui de 2001.

Madame le Maire avait dit dans une lettre aux Lillois le 1^{er} janvier 2003 qu'elle ferait tout pour revenir au taux de fiscalité de 2001, après que la Droite en 2003 nous ait obligés à une sensible augmentation.

Vous proposez de le faire aujourd'hui, félicitations pour votre opiniâtreté qui permet par une rationalisation des moyens, par une recherche des partenariats, de répondre à une promesse faite aux Lillois.

Pourtant, tout aurait pu nous inciter au renoncement, à restreindre, comme vont le faire un certain nombre de collectivités, les services publics de proximité ou, en tout cas, à en amoindrir la qualité.

En effet, comme vous le disiez, Monsieur de SAINTIGNON, le compte n'y est pas. Il nous manque 2 M€ de dotations de l'Etat.

Pour la dotation globale de fonctionnement, c'est +1,04 % contre 1,33 % en 2007. Il manque 143 000 €.

La dotation de compensation de la taxe professionnelle baissera de 24 % après une baisse de 11 % en 2007. Il manque 513 M€.

La DSU, elle, ne progressera que de 15 % contre 30 en 2007. Il y a une baisse de 1,4 M€.

Pour Lille, pour les collectivités territoriales, c'est le tour de vis.

L'augmentation réelle de la dotation aux collectivités locales sera non pas de 1,6 % comme le prévoit la loi de finances, mais sera en réalité limitée à 0,71 %, alors que l'inflation est de 1,71 % et de 3,9 % si l'on tient compte du panier du Maire, indice calculé à partir des dépenses réelles des collectivités.

Ainsi, une fois de plus, l'Etat se défait de ses difficultés sur les collectivités.

Il l'a fait ces dernières années avec des transferts de compétences, sans transfert des moyens nécessaires.

Il le fait aujourd'hui en limitant les crédits pour les collectivités locales dans le budget 2008.

Mais petit retour en arrière.

En juillet, Monsieur SARKOZY annonce un plan de 15 milliards de mesures fiscales. Ce paquet fiscal devait créer un choc de croissance qui n'est jamais arrivé. Il ne reste plus que l'injustice des mesures prises et c'est en partie sur le dos des communes que vont être financés ces avantages dont bénéficieront les ménages les plus aisés.

Comment bâtir une relation de confiance entre l'Etat et les Collectivités locales, entre l'Etat et les communes, quand les finances locales deviennent une véritable variable d'ajustement des finances publiques ?

C'est aujourd'hui d'un Grenelle des relations de l'Etat et des Collectivités Territoriales dont nous avons besoin.

Mais ce débat d'orientation, vous le disiez, Monsieur le Premier Adjoint, est aussi le septième et le dernier de cette mandature et permet donc de mesurer le travail accompli, un travail colossal. Les Socialistes sont fiers d'avoir accompli tant de choses aux côtés de leur Maire, Martine

AUBRY. Fier de cette ville qu'ils ont contribué à édifier, une ville solidaire, qui accompagne dans l'emploi, dans les difficultés, dans la vieillesse, qui lutte contre l'habitat indigne.

Une ville qui métamorphose ses quartiers, Lille-Fives, Lille-Sud, pour préserver la mixité sociale ; fait avancer l'égalité dans ses équipements, les centres sociaux, mais également au travers du plan éducatif global, au travers des équipements sportifs dans les quartiers.

Une ville rayonnante qui attire les entreprises, les touristes, qui change d'image avec sa vocation culturelle, avec Lille 2004, Lille 3000, la Fondation Pinault.

Mais également une ville citoyenne avec son Conseil Municipal d'Enfants, son CCC, ses conseils de quartier, ses ateliers urbains.

C'est également une ville du développement durable qui accroît ses pistes cyclables et également ses espaces verts, je pense tout particulièrement à Jean-Baptiste Lebas qui n'était pas prévu dans notre programme municipal et qui a pu être réalisé.

Nous sommes fiers d'une ville qui se métamorphose, tout en se donnant un cadre financier exemplaire.

La ville est bien gérée, sa rigueur, son sérieux sont salués par tous les cabinets d'expertise compétents, et vous l'avez dit, Monsieur le Premier Adjoint, par la Chambre Régionale des Comptes.

La dette est au minimum et l'épargne progresse, +32 M€.

Nous sommes fiers d'une ville qui se métamorphose, tout en soignant ce qui est primordial, c'est-à-dire l'avenir, puisque vous avez mis, Monsieur le Premier Adjoint, en évidence que notre gestion préservait la capacité d'investissement pour le mandat prochain.

Pour 45 M€ par an durant ce mandat, ce seront entre 45 et 60 M€ que nous pourrions investir par an dans le prochain mandat.

En tout cas, nous voulons vous dire que, pour le moment, et à ce moment, les Socialistes sont heureux de voir une ville en forme, un Conseil Municipal avec une Majorité unie jusqu'au bout et forte de ses deux communes associées qui travaillent en bonne intelligence avec la Mairie de Lille, avec Madame le Maire de Lille.

C'est un résultat que nous devons à notre Premier Adjoint responsable des finances, vigilant, investi, mais également à vous, Madame le Maire. Soyez-en remerciés tous les deux.

(temps de parole : 7 minutes 10)

Madame le Maire.- Comme dirait Monsieur BERNARD, quel talent !

Merci, Madame FILLEUL.

Madame DA SILVA, au titre des Personnalités.

Madame DA SILVA.- Madame le Maire, chers collègues, comme chacun le sait et le rappelle, le débat d'orientation budgétaire est inscrit dans la loi. Mais il n'y aurait rien de plus frustrant que d'en faire un moment formel à l'occasion de ce débat.

C'est dans le DOB que s'inscrit la légitimité de notre action municipale.

Permettez-moi de faire un rapide tour ou retour dans l'actualité nationale pour en extraire cette étrange réponse de la Ministre du Budget qui, face à la flambée des prix du carburant, conseillait aux Français de réfléchir avant de prendre leur voiture, et de prendre leur vélo...

C'est incontestablement plein de bon sens, n'est-ce pas Marc ?... et j'ajouterais politiquement correct ! Sauf que cela ne répond pas à la question posée, celle du pouvoir d'achat, en particulier celui des plus démunis qui sont les premiers touchés par cette crise économique sans précédent dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences.

Si je fais ce parallèle avec le débat d'orientation budgétaire, c'est pour bien faire comprendre que de répondre à côté ou partiellement à une question aussi essentielle est totalement inimaginable pour nous, élus de terrain, qui sommes en prise directe avec la réalité quotidienne.

Rappeler ici, à l'occasion de ce débat d'orientation, que le rôle du politique est de relever ses manches, d'affronter concrètement les difficultés, ne semble pas inutile. C'est bien ce que nous faisons tous, Madame le Maire, à vos côtés.

Je ne reviendrai pas sur le détail des orientations et leur déclinaison économique, Pierre de SAINTIGNON l'a fait avec talent et précision. Mais nous souhaitons souligner ce soir trois axes forts d'engagement de notre Majorité parce qu'ils sont transversaux avec l'ensemble des délégations et ils signent parfaitement nos orientations.

Une ville où il fait bon vivre, une ville de la solidarité.

Sur cette dernière ambition, il n'est pas inutile de rappeler que c'est dans notre région que les familles avec enfants sont majoritairement frappées par la pauvreté comme le souligne le rapport annuel du Secours Catholique.

Le logement d'abord.

C'est de loin l'une des premières préoccupations, quand on sait le poids que représentent les loyers dans le budget de tous les jours bien sûr, mais peut-être plus encore quand on sait que, dans notre ville, ce sont plus de 10 000 personnes qui attendent un logement social. Faute de quoi c'est tout l'avenir individuel familial qu'on ne peut plus envisager.

Même si la Ville n'a pas la compétence habitat, elle a mis en place de nombreux outils, comme par exemple une veille foncière très active, et surtout réalise un travail difficile, mais ô combien nécessaire dans la lutte contre l'habitat insalubre et indécent, à travers une connaissance fine des logements réhabilités et un plan de résorption de ce type d'habitat. Marie-Christine STANIEC nous en parlera plus longuement.

En outre, quand notre Ville se donne les moyens de structurer son action pour répondre à cette angoisse du logement social avec le premier volet de l'ANRU que nous avons signé en août 2006 et avec le deuxième volet sur l'habitat ancien que nous verrons ce soir, c'est évidemment là encore une réponse concrète ambitieuse, l'une des plus importantes qu'il nous soit possible d'apporter au problème du logement, mais c'est aussi un choix déterminant pour garder une vraie mixité sociale dans notre cœur de ville quand d'autres les abandonnent à la rapacité des promoteurs privés.

L'éducation ensuite.

Il est évident que les inégalités se creusent dès la petite enfance. Et ce n'est pas moi qui le dis. Tout se passe avant 6 ans. L'éducation est une vraie priorité et notre Ville a choisi de développer une aide plurielle en direction des enfants, avec le PEG bien sûr, prenant à sa charge l'initiation à la musique et aux arts plastiques dans les écoles, développant une offre de qualité pour les enfants que l'on accueille en dehors des temps scolaires.

Mais cela passe aussi par l'entretien, la reconstruction, la mise en sécurité, l'embellissement de toutes nos écoles maternelles et primaires.

Je n'oublie pas le travail important réalisé sur la qualité de la restauration proposée aux enfants, faire que chaque enfant puisse se nourrir convenablement et sainement, qu'il ait au moins un vrai repas à midi.

Enfin, le 3^{ème} axe que nous avons choisi, c'est la culture.

Là encore, nous savons qu'il existe une forme de discrimination fondamentale entre ceux qui ont la chance de pouvoir être sensibilisés très tôt à toutes les formes de culture et tous les autres.

A Lille, la culture n'est plus considérée comme un bien superflu réservé à une élite. Qualité, diversité, aide à la création, des cultures urbaines, des maisons Folie aux spectacles de l'Opéra, caractérisent l'offre pour chacun.

Personne n'est oublié et l'argent n'est plus un obstacle à l'enrichissement culturel de chacun.

Des offres tarifaires qui, certes, pèsent dans le budget mais qui sont les moyens les plus efficaces pour abaisser les barrières de sélection.

Notre ambition s'est concrétisée dans ce mandat, faire de la culture une réalité familière pour tous les Lillois.

Et cette dynamique féconde fait tâche d'huile puisque les promoteurs immobiliers s'engagent dans un mécénat de culture à travers la ville.

Enfin, il ne faudrait pas oublier que si les Lillois sont fiers de cette dimension culturelle, notre Ville est désormais très visible à l'international, ce qui est facteur d'attractivité et ne manquera pas d'attirer de nouvelles actions économiques et leurs retombées en termes d'emplois.

Le choix de ces trois axes éclaire l'adhésion de notre Groupe à la politique menée par Madame le Maire.

Pour terminer, en ma qualité d'Adjointe au Service des Marchés et des Achats, permettez-moi de remercier Jean-Marc GERMAIN et l'ensemble des agents qui ont, ces derniers mois, réalisé un travail remarquable sur la commande publique.

C'est un profond basculement culturel de gestion car nous avons, d'une part, mis en place une procédure budgétaire permettant un meilleur suivi de son exécution avec une traçabilité de nos engagements et de nos dépenses, délégation par délégation et que nous avons, d'autre part, créé une centrale d'achats, formé des acheteurs professionnels, mis en place un plan de réduction des coûts visant à développer les techniques d'achat de tous les agents responsables des marchés, avec pour chaque famille de produit, un référent responsable de la qualité de la commande publique, tenant compte de nos exigences politiques en termes de développement durable. Autrement dit, la méthode, c'est d'abord l'ingénierie humaine.

En ce qui concerne les recettes pour notre Ville, nous ne sommes pas restés à rien faire bien sûr.

Nous avons renégocié de nombreux contrats, celui du mobilier urbain mais beaucoup d'autres aussi. Et grâce à une meilleure synergie avec les autres collectivités locales dans la gestion de nos projets, nous avons réussi à obtenir différentes subventions européennes, régionales, nationales. Ce sont bien là des recettes nouvelles pour notre Ville.

Cette nouvelle dynamique de gestion de projets ne fait plus des impératifs budgétaires un couperet mais au contraire une incitation pour toutes nos délégations à se tourner vers plus de créativité et d'innovation.

C'est l'ensemble cumulé de ces efforts qui, malgré une progression importante de l'investissement passé du précédent mandat de 35 M€ en moyenne par an à 45, nous a permis de réduire considérablement notre endettement, moins 30 % par rapport à 2001.

Ce budget qui clôture le mandat sera bien celui des engagements pris et tenus quartier par quartier. Tous ont été achevés ou sont en tout cas engagés ou en voie de l'être, d'autres sont venus se rajouter.

Tout ceci a été réalisé malgré les réductions régulières des financements de l'État, qui nous avaient d'ailleurs contraints à augmenter légèrement les taux fiscaux. Depuis, nos taux ont été maintenus. Aujourd'hui, les marges de manœuvre que nous avons dégagées nous permettent de compenser cette augmentation et de revenir au taux du début de mandat.

Conserver le même taux d'augmentation du début à la fin du mandat est loin d'être une mesure symbolique. Le respect des engagements pris reste la base du contrat qui nous lie avec les habitants.

Vous l'aurez compris, pour le Groupe Personnalités, ce débat d'orientation budgétaire prend spontanément la coloration d'un bilan qui nous projette avec conviction vers l'avenir dans la certitude de poursuivre nos fondamentaux et nos valeurs.

Pour conclure, j'ai envie de parodier l'humour qui court en ce moment dans une certaine presse, qui proposait de « réaliser des économies en éteignant les intelligences ».

Pour nous, à Lille, vous l'aurez compris, c'est exactement l'inverse. C'est à la lumière de l'intelligence collective que se décident l'ensemble de nos orientations au service des Lillois, Hellemmoï et Lommoï.

Je vous remercie.

(temps de parole : 9 minutes 20)

Madame le Maire.- Merci, Madame DA SILVA.

Je passe la parole à Monsieur PLANCKE au nom du Groupe des Verts.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, mes chers collègues, le débat de ce soir sort un peu du cadre habituel de nos débats d'orientation budgétaire parce que c'est le dernier de ce mandat et qu'il a donc comme un petit parfum de bilan et parce que nous savons aussi que l'équipe renouvelée qui sera élue en mars prochain par les Lillois, les Lommoï et les Hellemmoï, voudra naturellement apporter sa touche au budget que nous voterons le mois prochain.

Il pourrait donc s'agir d'un budget conservatoire, ce qui paraîtrait normal compte tenu des échéances électorales, mais en réalité, ce ne sera pas un budget neutre et encore moins conservateur, mais un budget qui portera encore de nouveaux projets pour notre ville et pour ses habitants.

Les Verts approuvent la présentation générale que vient de nous faire le Premier Adjoint chargé des finances autour des quatre grandes orientations qui ont été celles de la Majorité municipale depuis 2001 et qui fondent notre politique municipale.

Ce budget devra donc s'inscrire dans la continuité de ce que nous avons mis en œuvre depuis six ans mais il devra aussi témoigner d'un effort accentué dans certains domaines, par exemple celui des économies d'énergie et des énergies renouvelables où nous avons initié des politiques nouvelles qu'il faut maintenant généraliser.

Il devra aussi prendre en compte de nouvelles préoccupations liées à la situation nationale et répondre à de nouvelles demandes.

Parmi les politiques nouvelles à imaginer et à mettre en œuvre pour l'avenir, je souhaite revenir rapidement sur le débat sur le commerce lillois que nous avons eu lors du dernier Conseil Municipal du 8 octobre dernier.

Vous vous souvenez peut-être que, ce jour-là, notre Groupe s'était abstenu sur le PLA Commerce, non pas comme certains l'ont compris, parce que les actions proposées étaient mauvaises, bien au contraire, mais parce qu'elles nous semblaient insuffisantes.

Deux phénomènes conjoints viennent de porter atteinte au dynamisme du commerce indépendant dans notre ville. Quelques jours après le vote du Plan d'action pour le Commerce, la presse régionale nous apprenait qu'une société immobilière hollandaise venait d'acheter pour 96 M€ 56 boutiques du Vieux-Lille et une centaine d'appartements.

Cette société financière n'a pas caché son intention de relever le prix de ses loyers, ce qui risque de réduire un peu plus la biodiversité du commerce lillois.

L'autre menace est constituée par la grande distribution, nous le maintenons. La France est au premier rang en Europe en m²/habitant de ce type de commerce qui a prospéré en périphérie des villes et cela s'est toujours fait au détriment du commerce de proximité et de l'emploi.

Deux ou trois centrales d'achat contrôlent en France l'essentiel de la distribution de biens alimentaires, prenant en otages les producteurs, avant de refermer leur piège sur les consommateurs.

Nous nous sommes donc abstenus le 8 octobre car il nous semble que la politique de la Ville est aujourd'hui nécessaire, elle est efficace, mais elle est insuffisante pour aider les commerces indépendants à résister face à l'explosion des baux commerciaux et elle reste silencieuse quant à l'arrivée d'un éventuel nouvel hyper-marché.

Notre Groupe porte donc deux propositions fortes : l'instauration d'un moratoire sur l'installation de nouveaux hypermarchés à Lille et la mise en œuvre d'un droit de préemption pour maintenir des commerces de proximité. Au-delà de la loi DUTREIL aujourd'hui inapplicable, il nous faut faire preuve d'imagination et nous inspirer de ce qui commence à se faire ailleurs puisque Lille n'est pas la seule ville touchée.

A Paris, c'est à travers une société d'économie mixte que la collectivité exerce ce droit en prenant le contrôle d'une centaine de magasins ré-attribués à des artisans.

Face aux forces du marché, comme l'ont décrit un certain nombre de mes collègues, nous ne pouvons pas nous contenter de déplorer, il faut agir avec vigueur en allant plus loin qu'aujourd'hui.

Concernant la fiscalité, nous comprenons bien la proposition faite par Pierre de SAINTIGNON qui consiste à repositionner en 2008 les taux d'imposition au niveau exact où ils étaient en 2001. Mais nous sommes un peu circonspects sur le fond.

L'augmentation de 2003 avait été justifiée par le brutal désengagement financier de l'Etat. Cette augmentation nous a permis, cela a été dit et répété, jointe à nos efforts de gestion que Dorothee DA SILVA a aussi bien expliqués, de reconstituer nos marges de manœuvre. La dette a été fortement

réduite, alors même que nos investissements ont été très importants dans chacun des quartiers et dans nos deux communes associées.

Mais les décisions annoncées par l'Etat pour 2008 sont au moins aussi inquiétantes qu'en 2002. Je ne reviendrai pas sur le détail des dotations que doit nous verser l'Etat, Pierre de SAINTIGNON et Martine FILLEUL nous en ont parlé longuement, mais la progression de ces dotations aux communes sera strictement au mieux limitée à l'inflation à cause notamment des cadeaux fiscaux accordés aux plus riches et évalués à 14 milliards d'euros en année courante.

L'Etat continue aussi à se désengager des politiques sociales, du soutien aux associations, des emplois aidés, avec la fin annoncée des contrats d'accompagnement dans l'emploi, les CAE et l'Etat met aussi en œuvre les franchises médicales qui toucheront d'abord les plus démunis.

Nous savons bien que nous serons contraints dans notre commune à pallier au moins en partie ce désengagement de l'Etat. Nous ne sommes donc pas tout à fait convaincus, Monsieur le Premier Adjoint, que compte tenu de ces incertitudes sur l'avenir, cette baisse de la fiscalité s'imposait réellement, au-delà du symbole fort évidemment.

Pour conclure, Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, nous approuvons les orientations présentées par le Premier Adjoint. Nous demandons à être totalement convaincus que nous ne serons pas amenés à regretter la baisse des taux proposée et nous souhaitons que, dès 2008, la Ville continue à innover et à rendre le meilleur service à ses habitants.

Merci.

(temps de parole : 5 minutes 30)

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur PLANCKE.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ, pour le Groupe Bouger pour Lille.

Monsieur DECOCQ.- Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues, c'est un projet de budget sans surprise que nous prépare Monsieur de SAINTIGNON. C'est donc sans surprise que je m'y opposerai au nom de tous mes collègues et au nom de tous les Lillois qui nous font confiance depuis 2001 et que je représenterai jusqu'au dernier jour de ce mandat.

Oui, je vais m'opposer à ce budget le moment venu et je vais prendre soin de vous en détailler quelques raisons. Pas toutes...

Une partie de ces raisons relève de notre clivage politique et j'ai particulièrement à cœur de souligner qu'il y a bien une différence, y compris dans la gestion municipale, entre la Droite et la Gauche. Je dis cela parce que j'ai connu, il y a quelques semaines ou quelques mois, une certaine campagne où on essayait de faire croire à la disparition de ce clivage, mais peut-être qu'une élection devait en préparer une autre... enfin, bref !...

Votre budget est un budget de Gauche, c'est-à-dire qu'il n'est pas conservatoire, cher Dominique PLANCKE, il est réellement conservateur, conservateur dans ses choix de gestion et idéologique dans sa politique fiscale.

Je le trouve, et je le regrette, de surcroît peu réactif, mais il y a encore quelques semaines pour y pourvoir par rapport à l'enjeu du changement climatique.

Voyons cela d'un peu plus près.

La principale dépense de fonctionnement, c'est celle des charges de personnel. Elle atteint 57 % dans votre projet de budget. Monsieur de SAINTIGNON, cette dépense n'est pas stable, comme vous le dites, elle est élevée. C'est d'ailleurs cette limite de 57 % qui est retenue par les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes quand ils veulent ici ou là épinglez une collectivité.

Mais ce chiffre, c'est le choix, c'est aussi votre choix de ne pas externaliser, concéder, dans votre culture on dirait « privatiser » différents services : la restauration, l'entretien, que sais-je... Et c'est bien l'illustration du débat aujourd'hui dépassé, mais un peu démagogique, entre la concession et la régie. Il n'y a pas de bonne régie et de mauvaise concession, il y a simplement d'éventuels mauvais contrats et une administration moderne doit se spécialiser, conforter son expertise, notamment celle de l'ingénierie financière pour contrôler justement l'expertise technique qu'elle serait amenée à déléguer.

Bien sûr, il y aura toujours et aussi bien naturellement des secteurs de la vie municipale qui sont et resteront par nature des services en régie.

Prenons le service de la police municipale. Voilà un domaine que vous pourriez renforcer dans le cadre du nouveau paysage législatif qui a augmenté le rôle du Maire comme pivot de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique municipale.

Avec un effectif qui demeure inférieur à la centaine, Lille a 1 policier municipal pour 2 400 habitants. Nîmes en a 1 pour 1 060 habitants.

Mais au-delà de ce débat sur la spécialisation ou l'externalisation, il y a un deuxième débat que vous auriez pu poser, c'est celui de la clarification des compétences entre la Ville et la Communauté.

Bien sûr qu'il faut supprimer les redondances entre les collectivités, mais les choses sont plus complexes. Nous allons, vendredi prochain, à la Communauté, faire un premier bilan de la mise en œuvre de la compétence du développement économique.

Est-ce à dire que la responsabilité du développement économique serait du seul ressort de la Communauté Urbaine ? Je ne le crois pas. La Ville ne peut pas se désintéresser de cette question. De la même façon qu'elle ne peut pas se désintéresser du logement.

Cette notion de compétence doit donc être redéfinie au-delà de la vision d'un simple transfert pur et simple. Il convient de clarifier ce qui va s'apparenter plus à un gouvernement Ville-Communauté qu'il va falloir réinventer. Voilà qui aurait pu éclairer le débat sur les effectifs municipaux.

Ce projet de budget est aussi critiquable en raison de la fiscalité qui, en cette année pré-électorale, comme l'a bien remarqué mon excellent collègue Dominique PLANCKE, joue sans complexes au yoyo fiscal.

Nous sommes attachés à la politique fiscale pour des raisons de justice et pour des raisons de mixité sociale. Moins d'un Lillois sur deux paie la taxe d'habitation qui est la principale ressource de l'impôt ménager. Evidemment, ce sont les Lillois les plus favorisés qui s'acquittent de cette contribution et la tentation est grande de prendre dans la poche des riches.

Au contraire, il faut un pacte de confiance entre la municipalité et ceux qui paient l'impôt.

Nous dénonçons depuis des années le niveau élevé de cette fiscalité. Combien de fois avons-nous dit que Lille était la ville la plus chère de France !... Cette situation pénalise la Ville et profite aux communes limitrophes et en particulier c'est un handicap pour l'objectif de mixité sociale car les classes moyennes hésiteront devant le niveau élevé de l'impôt.

Je suis persuadé que vous avez fait la même analyse en 2001, lorsque vous aviez promis dans votre document de campagne -page 13, Madame FILLEUL- de poursuivre le mouvement de baisse de la fiscalité.

La fiscalité est maintenue affirme le document. Hélas, oui... Je maintiens au passage que c'est à Lille que nous enregistrons le taux de taxe d'habitation le plus élevé avec 34 % en 2006. Consultez, pour les plus curieux ou ceux qui en douteraient, le site officiel du Ministère de l'Intérieur. Pour les villes de plus de 200 000 habitants :

- Lille : 34 %
- Marseille : 26,8 %
- Strasbourg : 24,06 %
- Rennes : 21,37 %.

Le taux de taxe d'habitation moyen 2006 dans les dix villes françaises de plus de 200 000 habitants est de 22,98 %.

Enfin, si je m'attache au taux, c'est que c'est le seul paramètre qui relève de la municipalité. C'est la commune qui détermine le taux qui s'applique aux taxes.

Le raisonnement en produit que vous évoquez à chacun de nos débats –et que vous ne manquerez pas de m'opposer- est un raisonnement d'élu qui se cale sur le produit global dont il estime avoir besoin.

Enfin, comme je le disais, vous n'avez pas résisté au jeu de yoyo fiscal.

Dans la tradition du grand ancien, qui n'est pas là ce soir, une petite baisse avant les élections...

Retour sur ce yoyo pour les curieux d'histoire.

En 1990, au lendemain des élections municipales de 1989, une délibération municipale a supprimé l'abattement spécial au profit des contribuables non assujettis à l'IRPP. Et hop, une petite hausse !

En 1996, au lendemain des élections municipales de 1995, une délibération a supprimé l'abattement général au profit de tous les contribuables assujettis à la TH, ce qui devait entraîner une augmentation de près de 28 %. Rappelez-vous, notre Maire honoraire déclarant à l'époque : « cela nous a échappé »...

En 2000, afin de préparer votre élection municipale, le taux de taxe d'habitation est passé à 22,6 % contre 24,51 %, soit une baisse de 10 % en année pré-électorale.

En 2001, année des élections municipales, ce taux a encore baissé à 21,59 %.

Toujours en 2001, mais cette fois après les élections municipales et dans la perspective du transfert de fiscalité Ville-Communauté, vous avez fait ré-instaurer un abattement général à la base certes mais à hauteur de 5 % alors que celui-ci aurait pu être de 15 %. Je l'avais dénoncé à l'époque.

Et maintenant, évidemment, une petite baisse.

J'en viens à ma dernière observation avant de conclure.

Le budget 2008, vous nous le préparez comme si la crise du changement climatique n'existait pas. J'ai d'ailleurs bien entendu tout à l'heure la façon très pincée dont vous parliez du

Grenelle de l'Environnement qui, au fond, n'a pas vraiment eu lieu... D'ailleurs, est-ce le dépit de voir, encore une fois, une excellente initiative du Président de la République, qui vous empêcherait d'emprunter le même chemin ?

J'ai bien vu le dépit d'Eric QUIQUET parlant du Grenelle des Discours, comme un enfant dépossédé de ses jouets, même si José BOVÉ a pourtant reconnu les avancées de cette concertation.

Ce qui a été décidé est pourtant historique. Un accord a été trouvé et ce compromis entre les uns et les autres n'a été rendu possible que par la prise de conscience que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'homme a mis lui-même sa propre existence en cause.

On aurait pu imaginer la réactivité d'une Majorité comprenant les Verts à la hauteur de cet événement et pas des petits projets.

Le débat que nous avons eu en Communauté Urbaine sur le plan climat nous a pourtant sensibilisés sur les économies de chauffage dans l'habitat. Oui, il y a une réelle marge de manœuvre dans l'habitat ancien. Jean KOVITCHI, que je citais à la Communauté Urbaine, rappelait que 15 000 km en voiture, c'est 5 000 Kwh. Le chauffage annuel d'une maison de 100 m², c'est 18 000 Kwh ! Cela vaut le coup de se bouger !... Il faut une révolution dans l'habitat qui constitue un gisement de réduction des gaz à effet de serre.

Qu'avez-vous prévu vraiment à la hauteur dans ce domaine ?

Je suis, je vous le dis, très déçu par ce manque de réactivité et surtout par le manque de dimension. Ne faites pas, je vous en conjure, de fixisme en politique.

Le « fixisme », c'est le refus, même devant des évidences, de modifier les propres options qu'on a préalablement définies. On avait déjà connu la même réaction lors du refus de signer le contrat de cohésion sociale et je ne reviens pas sur votre entêtement en ce qui concerne la vidéo-protection.

Ce refus de modifier vos options vous conduit pourtant à des résultats dont vous ne pouvez pas être satisfaits.

Monsieur de SAINTIGNON, vous disiez tout à l'heure : « tous les indicateurs financiers sont au vert », mais vous n'êtes pas un banquier, Monsieur de SAINTIGNON ! Les finances de cette Ville sont, selon vous, dans une forme exceptionnelle. Mais cette forme exceptionnelle n'empêche pas la dislocation sociale des quartiers de la ville !

C'est cela qui devrait interpellier le fond de la conscience de la Gauche de cette ville et de ses alliés, passés, présents et futurs !

La multiplication des centres de pouvoir et la main-mise sur ces centres, Conseil Général, Communauté Urbaine, Région, n'a pas davantage permis la reconquête économique et sociale nécessaire. Il y a toujours malheureusement presque 16 % de chômage à Lille intra-muros. Toujours deux fois plus de RMIstes que la moyenne nationale !

Et dire que la campagne politique s'est faite ici à Lille sur le thème de l'équilibre des pouvoirs ! Belle victoire que celle-là, tiens !

Un jour, les Lillois finiront par vous demander des comptes et vous demanderont, comme dans la parabole des talents : « qu'avez-vous fait de vos pouvoirs ? »

(temps de parole : 11 minutes 50)

Madame le Maire.- Au moins, les Lillois seront éclairés, c'est bien.

Monsieur RICHIR.

Monsieur RICHIR.- L'intérêt du débat d'orientation budgétaire est d'essayer d'aller de la réalité objective des chiffres à l'analyse nécessairement subjective des choix.

En terme d'objectivité, il nous paraît juste de noter la réduction de la dette, c'est un chiffre, elle a d'ailleurs un intérêt important par les temps qui courent, c'est qu'elle n'est pas neutre en terme de notation financière et qu'elle peut permettre ainsi dans les années qui viennent de financer des investissements au meilleur taux possible à un moment où on peut craindre que les tensions inflationnistes ne se répercutent sur les taux des marchés.

Nous avons noté une habileté à aller chercher un certain nombre de financements, on l'a vu au travers de Lille 2004, l'exposition actuelle au Tri postal le montre aussi puisque, somme toute, cette manifestation prestigieuse a un coût modéré pour les finances locales.

Nous notons la stabilité de la masse salariale, avec toutefois une inquiétude qui n'a pas été évoquée, qui n'est peut-être que hypothétique mais qu'il ne faut pas oublier, c'est que le rendez-vous sur le financement des retraites qui ne devait avoir lieu qu'en 2012 est avancé en 2008. Monsieur FILLON, Premier Ministre, l'a dit, il l'a reconnu lui-même, par rapport à ce qu'il avait avancé en tant que Ministre des Affaires Sociales du Gouvernement Raffarin et on sait que l'une des caisses de retraite parmi les plus menacées dans la tranche 2010-2015 est la CNRACL. Il n'est pas exclu que nous devions, dans les années qui viennent, envisager des hausses de taux de cotisation.

Nous ne faisons pas de politique fiction mais il y a là une possibilité de « dérive » des coûts salariaux des collectivités locales dans cette perspective.

Nous avons noté, en particulier ceux d'entre nous qui sont un peu habitués à la gestion de budgets d'associations ou d'organismes importants, l'intérêt des négociations des contrats et d'une rationalisation des achats. Ce sont des mesures peu visibles mais pourtant extrêmement efficaces en terme de retour pour ceux qui les pratiquent.

Enfin, l'équilibre investissement/fonctionnement, 15 % pour l'investissement, 85 % pour le fonctionnement est assez classique dans des communes faisant partie d'une intercommunalité où on sait que le gros des compétences d'investissement sont dans l'intercommunalité et moins dans la commune.

Nous notons le dynamisme d'un certain nombre de recettes, dynamique des locaux d'activité, des locaux de bureaux, en ce qu'elles rapportent du foncier.

Dynamique de l'immobilier avec toutefois un risque que nous connaissons les uns et les autres qui est ce que j'appellerai par un horrible néologisme le risque « de robienisation » des villes, c'est-à-dire de voir l'ensemble des programmes de Robien dans les villes massivement consacrés à des appartements de type II et type III, de voir tiré vers le haut le prix du mètre carré et de faire fuir de ce fait les classes moyennes qui ne trouvent plus à se loger à de tels prix tirés par le haut par le marché de l'immobilier mais aussi et surtout par ce phénomène de Robien.

On peut d'ailleurs espérer que dans les années qui viennent d'autres mécanismes apparaissent pour permettre l'accès au logement des classes moyennes.

Au train où vont les choses, si j'approuve les grandes lignes du Grenelle de l'environnement, espérons que dans un réflexe très franco-français on ne durcisse pas de façon inconsidérée les normes sur les bâtiments neufs. Un chef d'entreprise du BTP me disait récemment qu'à la suite du Grenelle de

l'environnement, il fallait s'attendre à des hausses de 15 à 23 % du prix au mètre carré du neuf dans la plupart des villes de France. Il y aura là probablement des choix importants à faire.

La baisse des taux.

Là, pour le coup, c'est de bonne guerre, ramener au taux du début de mandat, la démarche est habile.

Nous n'avons pas à voter sur ce débat d'orientation budgétaire, c'est un débat, comme son nom l'indique, nous voterons, en son temps, sur le budget.

Je voudrais quand même pousser un petit coup de gueule sur le passage du pacte de croissance au pacte de stabilité. Là, on quitte le débat droite/gauche.

Pour tous les lecteurs attentifs des revues consacrées aux communes, La Gazette des Communes, Le Moniteur, etc, tous les responsables des grands groupes d'élus, qu'il s'agisse des Maires de France, qu'il s'agisse des Maires des petites communes, des Maires des moyennes communes ou des Maires des grandes communes, tous ont reconnu le risque que comportait ce passage du pacte de croissance au pacte de stabilité.

J'aime bien la géographie, j'aime bien les cartes, et quand on regarde les cartes INSEE qui montrent les communes qui ont une population pauvre et un potentiel fiscal élevé, on se rend compte que Lille s'y trouve ainsi que 10 communes de la Communauté Urbaine. Finalement, au travers de cela, on voit bien que le gros risque de ce passage est que ce traitement non différencié aboutisse à une perte d'équité.

Je m'explique et je conclus là-dessus.

Finalement, les communes qui sont le plus victimes de ce passage sont celles qui ont sur leur territoire les populations les plus pauvres parce que, au bout du compte, celles qui n'ont pas à répondre aux besoins des populations les plus en difficulté vont pouvoir se débrouiller.

Les autres, quelles qu'elles soient d'ailleurs, et il peut s'agir aussi bien de villes de droite que de villes de gauche, se retrouvent à devoir faire appel à leurs propres moyens pour accompagner un certain nombre de désengagements de l'Etat.

Aujourd'hui, c'est une réalité, elle est là, elle n'est ni de droite, ni de gauche.

Enfin, dernier point, mais on y reviendra plus longuement lors de la discussion du budget, je pense que, dès le débat d'orientation budgétaire, on pourrait intégrer des réflexions sur la manière dont on analyse la qualité des services rendus au travers d'un certain nombre de politiques.

Je prends l'exemple de la propreté ou du programme éducatif global, le PEG.

Finalement, peut-être devrait-il y avoir, dès le débat d'orientation budgétaire, une évaluation de quelques-unes des grandes politiques précédemment menées de manière à orienter les choix qui seront faits.

Je ne doute pas que vous les faites en interne, je l'espère et je le pense. Peut-être serait-ce l'occasion de présenter l'évaluation de quelques-unes des grandes politiques qui marquent le mandat.

Je vous remercie.

(temps de parole : 6 minutes 40)

Madame le Maire. - Merci, Monsieur RICHIR.

Monsieur CUCHEVAL.

Monsieur CUCHEVAL. - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, personne ne s'attend ici, en cette fin de mandat, à de grands bouleversements de nos orientations budgétaires.

Celles qui nous sont proposées traduisent au contraire un souci de continuité qui se veut de bon aloi, comme si le mandat de ce Conseil Municipal et de sa majorité était illimité et reconductible, si vous permettez cette expression qu'on applique généralement à d'autres domaines.

Pourtant, bien des choses ont évolué depuis un an.

Habituellement, nous évoquons ici des désengagements de l'Etat qui affaiblissent les collectivités territoriales.

D'autres dispositions sont annoncées ou mises en œuvre qui viennent aggraver la situation.

Ainsi, le rapport Pierre RICHARD remis en décembre 2006 alors que nous votions notre budget 2007 et sur lequel nous reviendrons.

Le Président du Conseil Economique et Social y formule 50 propositions sur les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques locales.

Nous sommes donc au cœur de notre sujet.

Suivant ce rapport, il ne suffirait même plus que l'Etat réduise sa fiscalité pour les plus favorisés, les collectivités territoriales devraient également réduire leurs dépenses, bien qu'elles soient confrontées à des besoins sociaux de plus en plus criants, ceux d'une population qui subit la précarisation de l'emploi, la baisse des salaires et la hausse des prix.

D'autres l'ont souligné également.

Pour le Gouvernement, les collectivités locales dépensent encore trop et il s'agit d'y mettre bon ordre.

Il ne fait pas de doute que, une fois passées les prochaines échéances municipales et cantonales, les attaques contre les dépenses publiques reprendront de plus belle, en conformité avec les règles établies depuis le traité de Maastricht comme l'écrit Monsieur Philippe VALDOUX, Vice-Président du groupe DEXIA et auteur d'un autre rapport tout aussi calamiteux.

En effet, la concurrence libre et non faussée que les électeurs ont mise à la porte en rejetant le traité constitutionnel européen revient par la fenêtre avec le traité simplifié de Madrid qui serait adopté dans le dos du peuple. Le vocabulaire y est plus patelin mais les orientations et les intentions sont restées exactement les mêmes.

Dans l'immédiat, il s'agit de faire passer la pilule. C'est ainsi que François FILLON a découvert cet été que la France était en état de faillite. Rien de moins. Et cela, après le vote du fameux paquet fiscal de 15 milliards d'euros offert aux plus aisés.

Ce n'est pas un écart de langage tel qu'on aurait pu l'attendre d'un Premier Ministre hyperactif et trépidant, Monsieur FILLON est un homme calme et posé. C'est plutôt l'expression d'une stratégie délibérée. Pour que nos concitoyens acceptent l'inacceptable, des choix économiques

difficiles, il faut d'abord qu'ils se sentent menacés, non pas par le capital financier mais par la fatale conjoncture à laquelle nous serions tous soumis. Il faudrait qu'ils soient convaincus qu'en dehors d'un nouveau resserrement de leur ceinture il n'y a point de salut.

La réalité est tout autre. Les cadeaux fiscaux aux entreprises représentent depuis vingt ans 450 milliards d'euros, c'est près de la moitié de la dette. Cette dette est une imposture, un prétexte à pression sur les finances locales qui empêche la satisfaction des besoins et même de plus en plus des droits élémentaires de la population.

La justification officielle de ces exonérations c'est l'emploi. Soyons clairs, cela ne marche pas. 80 % de cet argent ne sert pas l'emploi, ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Cour des Comptes.

En dépit de ce constat, la loi de finances pour 2008 prépare de nouveaux allègements de charges à hauteur de 31 milliards d'euros qui ont été détaillés par d'autres également.

Encore une fois, la contradiction n'est qu'apparente. En réalité, tout ne va pas si mal. En quatre ans, les dividendes des actionnaires ont augmenté de 70 % et les salaires de 6,6 %.

Fermons le ban, mes chers collègues. La chasse à la dette n'est pas une contrainte telle que nous devrions assumer, même partiellement, des responsabilités qui ne sont pas les nôtres, la dette publique locale représente moins de 10 % de la dette publique totale.

Pourtant, l'Etat reste notre principal financeur et dispose d'un outil de contrainte et de chantage à l'endettement qui menace notre capacité à réaliser nos engagements, comme nous l'a exposé tout à l'heure Pierre de SAINTIGNON, mais cette réalité nouvelle, c'est bien une réalité de droite. Je fais allusion à ce que vient de dire Monsieur RICHIR.

Si nous disposons de ressources nouvelles conjoncturelles, Créatis hier, le Casino aujourd'hui, cela ne doit pas être pour aller au-devant des convoitises de la bulle financière. Le Gouvernement maîtrise parfaitement les dispositifs techniques qui lui permettent, en s'appuyant sur les besoins bien réels de la population, de se débarrasser de dépenses qui lui incombent.

Je pourrais multiplier les exemples mais je n'en prendrai qu'un : le Projet Educatif Global.

Tout en soulignant sa qualité, comment ne pas mettre en parallèle la charge financière qu'il représente pour la Ville et les suppressions de postes dans l'Education Nationale ?

J'en appelais l'an dernier, au nom du groupe communiste, à un budget de résistance. Je crois qu'il faut aujourd'hui passer à l'offensive. A peine plus de six mois après les élections présidentielles et législatives, certaines gesticulations ne peuvent plus masquer la réalité. Le traditionnel état de grâce a vécu. Les Lillois ont plus que jamais besoin d'une politique de gauche visible et tangible d'investissements qui soutiennent l'emploi, d'une politique des ressources humaines qui pèse sur les salaires vers le haut et sur la précarité vers le bas et dans le respect exemplaire de nos engagements.

J'espère, mes chers collègues, que votre ferme soutien aux orientations nous permettra d'envisager l'avenir avec sérénité et avec l'appui des Lillois.

Je vous remercie pour votre attention.

(temps de parole : 5 minutes 50)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, quelques mots en réponse aux interventions de mes collègues, en les remerciant de la qualité de leurs interventions.

Monsieur Philippe BERNARD, nous n'avons pas la même vision d'Euralille. Vous y voyez un quartier de bureaux, j'y vois un quartier de logements, de sports, d'espaces verts, de culture, un quartier tertiaire aussi qui prend sa place au cœur de la ville et qui est un nœud de transports fondamental pour notre métropole, pour notre région et pour l'eurorégion.

Vous dites avec un effet de manches que je n'aurais pas dit la vérité sur la dette et vous dites avec des mots savants que je n'aurais pas osé employer, que si j'avais ajouté les crédits revolving à la dette, j'aurais des chiffres différents.

Alors, je vais le dire très clairement.

L'encours de la dette, c'est 142 M€. Les crédits revolving, c'est 18 M€. $142 \text{ M€} + 18 \text{ M€} = 160 \text{ M€}$. C'est exactement ce que j'ai dit. Et 160 M€, c'est 730 €/habitant quand ils étaient à 882 €/habitant en 2001.

Monsieur BERNARD, vous parliez des fonctionnaires dans un discours un peu général et toujours identique. Je veux simplement vous dire que la moyenne des fonctionnaires de cette Ville correspond à la moyenne des fonctionnaires en nombre des grandes villes de France.

Enfin, vous contestiez nos analyses. Moi, je prends appui sur la Chambre Régionale des Comptes qui a fait un travail sérieux, c'est une institution très sérieuse qui prend du temps et qui regarde tout dans le détail. Or, son rapport, qui n'a pas l'habitude d'être un rapport de complaisance pour quiconque et qui est un rapport objectif, dit ce que j'ai dit. C'est pour cela qu'à un moment donné j'ai dit que je faisais ma démonstration, rapport de la Cour des Comptes en main, de manière que les choses soient claires.

C'est d'ailleurs sur les tonalités générales ce que disent tous les maires de France, de droite comme de gauche.

Je remercie Martine FILLEUL et Dorothee DA SILVA pour leurs interventions, interventions de fond qui montrent que nous partageons cette vision de la ville, que nous partageons cette analyse des résultats de l'action municipale et que nous sommes aussi en accord avec cette idée que gérer une ville à un instant T, pendant un mandat, c'est aussi préparer le mandat suivant et le mandat d'après, et le mandat d'après, car nous travaillons pour l'éternité. C'est le devoir des élus d'être dans cette posture et c'est je crois ce que nous avons fait.

Je remercie Dominique PLANCKE pour son intervention et je prends acte de ce qu'il a déclaré sur le plan local d'action pour le commerce qui avait suscité quelques échanges entre nous à l'issue du dernier Conseil Municipal. Oui, un plan est fini, on peut toujours aller plus loin. Un plan est fini, c'est un nouveau plan qui commence. Nous n'aurons de cesse d'aller dans notre ville vers le mieux pour les commerçants et vers le mieux pour la diversité des commerçants présents dans notre ville.

On le sait, il y a une loi, elle n'est pas applicable aujourd'hui, elle n'est pas constitutionnelle. Il faut revenir à une loi pour aboutir à quelque chose qui permettra aux villes de préempter sur les baux commerciaux pour qu'on puisse organiser le commerce de centre-ville, mieux qu'on ne le fait aujourd'hui.

Nous sommes aux côtés des commerçants, nous dialoguons avec eux, nous essayons de créer les conditions pour que le développement se fasse mais aussi en réaffirmant que dans notre ville le marché existe et que le commerce s'y développe.

Je ne pleurerai pas sur la formidable attractivité de la ville. Oui, on veut venir à Lille. Oui, on veut s'installer à Lille. C'est parce que la ville est devenue ce qu'elle est. La ville a grandi, elle s'est développée, elle est attractive, c'est une ville où on peut faire à la fois du bon business et développer des activités de qualité. Je ne pleurerai pas sur cette situation, c'est évidemment le résultat de la politique que nous avons menée.

J'ai compris mais je laisse au Maire le raisonnement sur le taux de fiscalité et les craintes qui sont derrière.

Christian DECOCQ a fait une grande déclaration et j'avoue que, ne serait-ce que pour cela, j'aurais aimé venir au Conseil Municipal ce soir. Il nous a dit qu'il y avait effectivement une différence entre la droite et la gauche. C'est un point d'accord. Je pense qu'on pourrait même l'inscrire au procès-verbal. Il y a effectivement une différence significative entre la droite et la gauche, y compris dans la manière de mener l'action municipale.

Vous dites, cher Christian DECOCQ, que le débat d'orientation budgétaire qui prépare le budget est un débat conservateur.

Non, fondamentalement non. C'est un budget démocratique. C'est le dernier budget de sept années d'exercice, c'est un budget qui termine les engagements d'un mandat. C'est un budget qui s'applique à terminer les engagements d'un mandat, promesses tenues, en consolidant formidablement l'ensemble des paramètres financiers de la ville.

Pourquoi ?

Parce qu'il ne vous a pas échappé que dans quelques mois les Lillois vont se prononcer. Il ne vous a pas échappé non plus que les Lillois vont mettre une équipe en responsabilité de la ville.

Eh bien je le dis, quelle qu'elle soit, cette équipe va trouver des finances pures, des finances saines, des finances qui permettent d'investir, qui permettent d'aller de l'avant. C'est cela le boulot de ceux qui ont la responsabilité des finances de cette ville.

Vous avez beaucoup de mérite parce que vous avez quand même réussi à remplir quelques pages, dans un espace qui n'était pas large, que je ne vous avais pas laissé large parce que je finissais par dire ce que nous avons fait.

Enfin, de là à dire que vous avez des doutes sur le personnel, sur sa densité ou son nombre, par rapport à l'efficacité des services rendus. D'abord, je disais que nous nous situons dans la moyenne des villes. C'est quand même très curieux de prendre l'exemple de la police municipale quand on est le représentant d'un Gouvernement qui a supprimé 160 postes de policiers nationaux à Lille.

Il n'est pas davantage crédible de dire que Lille ne serait pas concernée par le développement économique et que seule la Communauté Urbaine le serait.

Monsieur DECOCQ.- J'ai dit le contraire...

Monsieur de SAINTIGNON.- Enfin, partagez un soupçon de notre vie quotidienne et vous comprendrez ce qu'est l'action des élus municipaux et des élus communautaires, les deux sont indispensables pour faire naître une nouvelle industrie à Altadis par l'arrivée de Décathlon qui relocalise toute une série de productions d'Asie et de l'Est pour produire à Lille pour le monde entier.

Je passe sur les Galeries Lafayette dont l'événement a été salué parce que c'est un événement majeur.

Vous dites que la ville de Lille est la plus chère de France.

Vous nous avez habitués à l'entendre tout au long des sept ans.

Alors, une dernière fois, Monsieur DECOCQ, puisque c'est la fin de ce mandat. Je vais prendre un document qui n'est pas un document de la Ville, c'est celui du MINEFI, c'est-à-dire le Ministère de l'Economie et des Finances, ce n'est pas celui de la Ville de Lille.

Que dit-il ?

Il dit la chose suivante.

Prenons les villes de plus de 200 000 habitants, Marseille, Strasbourg, Rennes, Lille, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nice, Bordeaux, la moyenne du produit direct des impositions, c'est-à-dire la multiplication du taux dont vous avez parlé -je trouve curieux d'ailleurs que vous reveniez là-dessus- par les bases qui donne les résultats suivants :

- moyenne française de ces villes que je viens de citer : 516 €/habitant
- Lille : 505 €/habitant

Et ce produit varie de 500 à 688 €/habitant.

Alors, Monsieur DECOCQ, ce débat est terminé entre nous. Vous êtes le partisan des taux, je suis le partisan de ce que paient les Lillois. Et je constate que les Lillois paient en moyenne moins cher que la moyenne des dix villes de 200 000 habitants que je viens d'évoquer, source Ministère de l'Economie et des Finances. Je tiens évidemment à la disposition de qui le veut le tableau qui est ici puisqu'il est exemplaire.

Plus, même source, même Ministère, j'observe ce qui s'est passé dans la période de 2001 à 2007 : la taxe d'habitation pour les mêmes villes a progressé en France en moyenne de 4,7 % et, pour Lille, de 1,3 %.

La taxe foncière a progressé de 5,2 % et, pour Lille, de 2 %.

Voilà ce que je voulais dire pour que les choses soient très claires.

Après, vous avez parlé de ce qu'on devrait faire, de ce qu'on aurait dû faire pour s'intéresser à la situation sociale des quartiers de la ville.

C'est quand même un peu fort de café. Il se trouve que j'ai le privilège d'être élu depuis plus de vingt ans et de voir comment on a mis à Lille les choses dans le bon ordre. Le combat de Pierre MAUROY pour faire renaître le centre de Lille et faire arriver l'ensemble des transports.

La consolidation dont Martine AUBRY a parlé en disant que c'était par là qu'il fallait commencer pour tirer l'ensemble des quartiers de la ville vers la place que chaque Lillois doit avoir, qui doit être une place au choix.

Eh bien, aujourd'hui, cela s'appelle Faubourg de Béthune, cela s'appelle place de Fives, Lille-Sud, Moulins, l'ensemble des quartiers qui sont inscrits dans une dynamique de rénovation urbaine, de politique d'insertion, de politique d'emploi, des centaines d'emplois qui reviennent dans les quartiers populaires.

C'est cela le résultat de notre attention, c'est cela le résultat de notre politique.

Je remercie Jacques RICHIR pour ses interventions qui sont à la fois justes et objectives. Je le dis parce qu'il s'est fondé sur des chiffres, sur des faits et je prends comme une proposition qui mérite d'être regardée la manière dont on pourrait, à l'occasion d'un débat d'orientation budgétaire, choisir, choisir peut-être ensemble, des sujets qui mériteraient d'être analysés dans leurs résultats pour mieux éclairer le débat qui suivra dans le mois d'après dans le cadre du vote du budget.

Je ne me prononce pas là-dessus car c'est un débat que nous devons avoir tous ensemble mais, en tous les cas, je le prends comme une proposition intelligente car naturellement, vous l'avez compris, la transparence est de rigueur, la volonté que nous avons d'informer les élus sur les conditions d'élaboration d'un budget, c'est notre règle et donc tout ce qui peut y contribuer aura notre faveur.

Et je remercie Michel CUCHEVAL pour son intervention. C'est une intervention de cadrage politique général, en sachant que naturellement la Ville s'inscrit dans une préoccupation d'ensemble.

Budget de résistance. J'allais dire que nos sept années sont des années de progrès pour les Lillois. Nos sept années sont des années de progrès pour que notre ville soit plus attractive, plus brillante, plus inscrite dans la lumière, à une condition, c'est que la place soit réservée à chacun ; à une condition, que nous soyons chaque jour aux côtés des plus démunis, chaque jour aux côtés des plus pauvres.

C'est ce que nous faisons depuis sept ans. C'est cela que nous terminons avec ce budget et que, je l'espère, nous aurons à poursuivre dans l'avenir.

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Mes chers collègues, je voudrais dire quelques mots à la fin de ce débat important et de qualité.

Je remarque d'ailleurs que, depuis que nous organisons ces grands débats, ils sont toujours de qualité, cela honore tous ceux qui se sont exprimés.

Effectivement, ce débat d'orientation budgétaire est particulièrement important, comme cela a été rappelé par plusieurs d'entre vous, puisqu'il s'agit du dernier budget de la fin du mandat.

Vous dire réellement, en revenant sur les faits parce que c'est la seule chose qui compte, Monsieur DECOCQ, le plaisir que j'ai aujourd'hui à soulever trois points majeurs par rapport à ce débat qu'a présenté Pierre de SAINTIGNON.

Tout d'abord, nous avons réalisé les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois.

C'était d'abord, Pierre de SAINTIGNON vient de le redire, de porter le développement économique et social du cœur de ville dans tous les quartiers.

Certes, vous l'avez dit, le taux de chômage à Lille a réaugmenté. Il avait baissé quand Lionel JOSPIN était au pouvoir, il a réaugmenté. Nous ne sommes pas malheureusement en charge de la politique macro-économique et de la politique de l'emploi.

Mais si nous n'avions pas été là avec la politique économique qui a été menée, avec le retour des entreprises sur lesquelles nous avons travaillé, avec le développement du commerce, et je salue le travail qui a été fait par Jacques MUTEZ et Pierre de SAINTIGNON, eh bien, nous n'aurions pas aujourd'hui les résultats que nous avons.

Donc, tout d'abord, des quartiers qui bougent.

Ensuite, je le dis, alors que le pouvoir d'achat est le problème n°1 des Français, on ne veut pas en parler. Vous avez parlé de la dernière campagne, mais quand même, qu'est-ce qu'ont retenu les Français de cette dernière campagne ? Travailler plus pour gagner plus.

Non seulement ils ne travaillent pas plus parce que la croissance n'est pas là, parce que le choc de confiance est aujourd'hui un choc de méfiance vis-à-vis du Président de la République de la part des entreprises. Mais il faut le dire, l'augmentation du pétrole, du logement, des taxes diverses et variées, des impôts, la baisse des remboursements par exemple en matière de santé, font que le pouvoir d'achat est le problème n°1 des Français.

Et comme nous sommes une ville qui est à peu près répartie comme la population française, nous ne sommes pas une de ces grandes villes qui ont exclu leurs classes populaires, vous l'avez rappelé, 55 % des Lillois ne paient pas d'impôts, nous voulons être aux côtés, dans nos missions, dans nos responsabilités, de ceux qui ont le plus de difficultés.

Aussi, je suis heureuse que nous ayons pu accompagner par exemple par les études surveillées prises en charge par la Ville, par la réduction très forte du prix de la restauration scolaire pour les personnes en difficultés, par la ville de la solidarité qui accompagne les familles qui ont des difficultés, celles qui aujourd'hui souffrent le plus.

Et puis, j'allais dire, le paquet sur ce qui est essentiel, c'est-à-dire faire en sorte que les classes populaires, je le dis très simplement, restent dans notre ville, alors que partout en France, dans les grandes villes dont vous parliez tout à l'heure, ces classes populaires sont refoulées de plus en plus loin en banlieue et en zones périurbaines car nous avons, pendant ce mandat, à la fois acquis le foncier, mis en place les moyens de financement pour faire ce qui est déjà une réalité, passer de la création de 750 logements par an à 1 500 logements par an, 10 000 dans les cinq années qui viennent.

Nous sommes la seule grande ville de France qui a aujourd'hui 23 % de logements sociaux et autant de social de fait dans le logement privé et qui continue à construire dans ces nouveaux logements le tiers en logement social, y compris dans tous les quartiers. Pour moi, c'est une grande fierté car nous savons à la fin de ce mandat que les classes populaires resteront à Lille alors qu'elles ont déjà fui toutes les grandes villes en France et que nous garderons une ville équilibrée avec des hommes et des femmes riches et avec des hommes et des femmes qui sont aujourd'hui dans la difficulté et que nous voulons porter vers une meilleure qualité de vie.

C'est pour moi l'élément majeur avec ce Projet Educatif Global qui vise à permettre à chaque enfant de réussir sa vie. Là aussi, Michel CUCHEVAL a eu raison de le dire, quand on voit la réduction des moyens de l'Education Nationale, quand on voit effectivement qu'on ferme des classes à Lille alors que, vous le disiez, il y a de la misère, il y a de la pauvreté, eh bien, c'est le moment d'avoir des classes avec 15 ou 20 enfants. Non, on nous ferme des classes à Lille alors que nous, nous accompagnons, en permettant aux enfants non seulement d'être accompagnés sur le plan scolaire mais aussi de s'ouvrir à la culture, au sport, à la citoyenneté, comme nous le faisons avec ce Projet Educatif Global.

La deuxième chose sur laquelle je voulais insister, c'est l'investissement.

Pendant ce mandat, nous avons augmenté l'investissement de 50 % par an, de 30 à 45 M€ en moyenne.

Ces investissements, ce ne sont pas des Tours Eiffel qui gagnent tous les jours, c'est un travail permanent, par exemple, de réhabilitation de toutes les écoles qui le nécessitaient. C'est essentiel pour nous mais cela ne se voit pas. Ce ne sont pas des bâtiments qui sortent de terre mais c'est essentiel pour l'accès de tous à l'éducation, pour avoir de bonnes conditions de vie.

J'ajoute à cela les quatre collèges que le Conseil Général construit avec nous.

Donc, un investissement qui est passé de 30 à 45 M€ et dont la très grande partie se situe dans les quartiers les plus en difficultés de notre ville. Les changements, nous les voyons, il suffit d'ouvrir les yeux, que ce soit à Fives, à Lille-Sud, à Wazemmes, à Moulins, aux Bois-Blancs, au Faubourg de Béthune, il faut vraiment les regarder.

Le troisième point sur lequel je voulais insister, c'est la réduction de l'endettement car nous avons fait tout cela en réduisant l'endettement de 30 % ; l'endettement, c'est-à-dire préparer l'avenir.

Alors que vous soutenez un Gouvernement qui augmente la dette publique, l'endettement de notre pays, en réduisant d'ailleurs les impôts de ceux qui vont bien, on a du mal à entendre vos propos aujourd'hui sur les résultats de ces sept années.

Je répondrai d'ailleurs à Monsieur BERNARD, pour que les choses soient tout à fait claires, que les produits de Créatis ne sont pas pris en compte puisque nous n'avons perçu aujourd'hui que 10 M€ sur les 48 M€ de Créatis, les 38 M€ viendront l'année prochaine. Pas plus que ne sont inscrites dans ce désendettement les ressources qui viendront du Casino.

Nous parlons donc bien de ressources permanentes et nous ne sommes pas en train de biaiser par des ressources ponctuelles comme cela est le cas avec la vente de Créatis.

On en arrive ensuite à la fiscalité.

Nous nous étions engagés auprès des Lillois, toutes choses étant égales par ailleurs, à essayer de maintenir le niveau de fiscalité voire à le réduire.

Nous l'avons augmenté en 2003 puisque la réduction des dotations de l'Etat, ceci a été dit et expliqué, a entraîné une baisse de ressources de 5 M€ pour la Ville.

Baisse des dotations, augmentation des missions que nous avons à porter.

Nous n'avons pas augmenté les impôts avec un équivalent de 5 M€ de recettes, nous les avons augmentés avec un équivalent de 2,3 M€. Néanmoins, c'était une petite augmentation.

Ce que nous avons souhaité aujourd'hui, ce n'est pas une baisse d'impôts avant les élections, non, c'est symbolique. C'est symbolique de deux choses.

D'abord, symbolique parce que ce n'est pas important en terme de montant.

Ensuite, c'est surtout symbolique d'une façon de faire de la politique.

Nous avons dit en 2003 que si nous arrivions à faire tout ce que nous avons promis de faire aux Lillois, en fin de mandat, nous remettrions le taux au niveau où il était initialement. Point.

Donc, ce n'est pas une baisse d'impôts, 1,8 M€, c'est un retour, comme nous l'avons dit, à ce qui avait été promis puisque nous pouvions le faire.

Je vous entends, Monsieur DECOCQ. Vous dites qu'il y a un clivage politique. Bien sûr. Il n'y a que Monsieur SARKOZY aujourd'hui qui, avec sa politique d'ouverture que vous soutenez au plan national, mais pas, si je comprends bien, au plan local, explique que dans le fond, droite et gauche, tout le monde peut être d'accord pour faire la même politique.

Je suis en désaccord profond avec la politique qui est menée au niveau national et c'est la raison pour laquelle, avec la majorité –et je remercie l'ensemble des groupes de la majorité et ceux qui se sont exprimés- nous partageons la même vision.

Nous essayons, là où nous le pouvons, avec les missions de la Ville, de contrecarrer une politique particulièrement injuste et qui par ailleurs est inefficace quand on regarde à la fois l'augmentation de la dette, la faible croissance et l'absence de confiance qu'ont aujourd'hui à la fois les entreprises et les ménages par rapport à la politique menée, j'allais dire par le Gouvernement, non, par le Président de la République.

Alors, oui, il y a une différence entre la gauche et la droite, aujourd'hui peut-être encore plus que jamais. Quand vous dites « Par idéologie, vous ne voulez pas donner au privé » mais moi je regarde ce que cela donne en matière d'enseignement, en matière de santé. Vous vous référez souvent aux Etats-Unis. Vous savez que les Etats-Unis dépensent 12,5 % de leur PIB en matière de santé et laissent 40 millions d'Américains sans accès aux soins.

Eh bien, nous, nous préférons le public qui ne dépense que 9 % en France pour la santé, sans doute d'ailleurs insuffisamment, mais qui donne la CMU et qui permet à 5 millions de Français d'être soignés gratuitement.

Et puis, effectivement, au niveau de la Ville, nous appliquons la même chose et Pierre de SAINTIGNON a eu raison de dire que lorsque vous dites « Vous n'avez pas assez augmenté la police municipale –qui a augmenté, vous le reconnaissez- à votre place je me tairais car il nous manque 400 policiers à Lille, tout le monde le reconnaît, y compris la Ministre de l'Intérieur actuelle et 160 nous ont été retirés depuis que Monsieur SARKOZY a été Ministre de l'Intérieur.

La voilà la réalité. Donc, on ne peut pas sans arrêt jouer des deux côtés.

Vous avez parlé aussi d'un budget qui n'est pas moderne parce qu'il ne règle pas le problème du climat. Nous apportons notre pierre, Monsieur DECOCQ, et je m'étonne que vous disiez cela dans une ville qui vient d'être reconnue par le Ministère de l'Equipement et de l'Urbanisme et par la Commission Européenne comme étant une ville qui crée des quartiers d'économie durable.

Cela est vrai aux Bois Blancs, cela est vrai à Lille-Sud, cela est vrai à Moulins.

Savez-vous qu'aujourd'hui tous nos appels d'offres de logements, privés comme publics, à Lille vont en dessous des normes HQE ?

Alors que les normes HQE sont de 130 kwh/m² annuels, nous imposons 100 kwh/m² annuels. Là, c'est pour le privé.

Laissez-moi vous dire, pour ne donner qu'un seul exemple, que pour le public nous venons par exemple de réaliser, Alain CACHEUX le sait mieux que quiconque, à Fauvet-Girel, un logement social, passif, qui ne dépense que 15 kwh/m² et par an et ce n'est que le premier pas de ce que nous sommes en train de faire.

Nous sommes également en train de terminer le marché sur les chaufferies qui va réorganiser toutes les chaufferies de la ville et réduire la quantité d'énergie produite, tout en les modernisant. Je ne reviens pas sur l'aide que nous apportons aux Lillois.

J'ai vu que vous aviez préparé votre papier avant que je ne parle, vous pensiez que j'allais taper à bras raccourci sur le Grenelle de l'environnement, mais je ne l'ai pas fait, Monsieur DECOCQ. Vous auriez pu changer un peu votre papier.

J'ai simplement dit qu'il le fallait pour faire prendre conscience, même si nous sommes conscients des insuffisances, et nous n'avons pas été les seuls à le dire.

Permettez-moi de vous dire un dernier mot sur le yoyo, votre fameux yoyo. Comment pouvez-vous dire cela ?

En dehors du fait que c'est un joli mot et que vous vous dites qu'il va être repris dans les titres des journaux. Mais nous parlons sérieusement.

Dois-je vous redire que nous n'avons augmenté les impôts que très peu et en 2003, alors que toutes les grandes villes –je ne parle pas des villes de la métropole, je les ai là, toutes les villes de vos amis, je peux vous dire qu'elles ne seront pas comme nous à 0. % d'augmentation d'impôts, pour ne pas être désagréable, je ne vais pas vous les citer mais je les tiens à votre disposition- je regarde les grandes villes françaises.

Dans les dix plus grandes villes de France, il n'y a que deux villes qui n'ont pas augmenté les impôts depuis 2002 et qui ont réduit leur endettement, c'est Nice et Lille. Et il y a une grande différence qui est qu'à Lille, 55 % des Lillois ne paient pas d'impôts et que Nice, comme vous le savez, est une des villes les plus riches de France qui peut donc ne pas augmenter ses impôts.

Mais nous, nous avons fait ce choix-là en gérant au mieux, cela a été dit par Madame DA SILVA tout à l'heure, en gardant notre vision collective, comme l'ont dit Dominique PLANCKE et Martine FILLEUL, et en réduisant l'endettement.

Pierre MAUROY avait effectivement baissé les impôts une autre fois en 2000-2001 parce que la croissance était là, parce que nous étions dans une période où le Gouvernement avait fait réduire le chômage, la croissance était là et les ressources arrivaient, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Je remercie Monsieur RICHIR d'avoir dit ce qui vous gêne, d'ailleurs, le Front National aussi a été gêné par cela, j'ai entendu dire « Quel talent, Monsieur de SAINTIGNON, de nous faire croire que c'est toujours la faute de l'Etat », mais, ce n'est pas nous qui le disons. Je regarde le rapport qui vient d'être réalisé par le groupe fiscalité locale du Parlement qui explique par exemple que le pacte de stabilité va retirer 440 M€ aux collectivités territoriales alors que le même budget 2008 leur donne pour 600 M€ de plus de charges. Voilà la réalité.

Le talent de Pierre que je salue moi aussi, ce n'est pas un talent pour raconter des balivernes, c'est un talent malheureusement pour mettre le doigt, comme l'a fait Jacques RICHIR, sur la réalité.

Le Gouvernement, lui, fait du yoyo, pas le même que nous. On baisse toujours les impôts pour les mêmes et on augmente toujours pour les mêmes. Le voilà le vrai yoyo. 15 milliards d'euros par an de baisses d'impôts pour les catégories les plus privilégiées alors qu'on augmente tout aujourd'hui, y compris d'ailleurs sur le plan de la sécurité sociale avec les franchises et les recettes qui vont venir des Français et sans doute malheureusement aussi avec une TVA sociale après les élections.

Franchement, je ne comprends pas ces propos. Plus exactement, si, je les comprends, mais je pense qu'on pourrait avoir un petit peu plus de mesure quand on sait qu'on a aujourd'hui un Gouvernement qui baisse les impôts de manière injuste pour les plus favorisés.

La vraie crise de notre pays aujourd'hui n'est pas celle d'un pays qui accepte des réformes, c'est celle d'un pays qui refuse l'injustice et qui n'accepte plus ce qui est en train de se passer, c'est-à-dire que tous les matins des hommes et des femmes se disent « Est-ce que je vais envoyer mon gamin à la restauration scolaire ? » « Est-ce que je vais pouvoir demain payer mon loyer ? » « Comment vais-je faire samedi pour pouvoir remplir mon caddy ? »

La réalité des choses, sans démagogie, Monsieur DECOCQ, c'est celle-là.

Eh bien, nous essayons, là où nous sommes, d'accompagner ces personnes et de faire en sorte que notre ville, parce que je voudrais terminer de manière positive, continue à grandir, à rayonner.

Vous dites que les classes moyennes ne viennent plus mais il y a 14 000 nouveaux habitants à Lille. Sans doute n'ont-ils pas compris que les impôts à Lille étaient dans la moyenne de la France.

Le rayonnement, ce sont les entreprises qui reviennent, ce sont les touristes, c'est le magnifique succès que nous avons en matière de culture, ce sont les grands sportifs qui viennent chez nous. Tous ces gens-là n'ont sans doute pas compris que la ville allait mal.

Nous, au contraire, nous voyons une ville qui continue à se développer et qui le fait en préparant l'avenir parce que c'est cela aussi notre engagement politique. C'est peut-être encore une différence entre la gauche et la droite. Ce budget en est un parfait symbole.

Remplir nos engagements, notre vision de gauche, oui, portés par un humanisme et une volonté de justice, désendetter pour préparer l'avenir et garder nos possibilités d'investissement demain.

Et puis surtout taxer le moins possible ceux qui ont le moins d'argent. C'est aussi simple que cela. Et, à cet égard, je comprends que vous ne votiez pas le budget car nous sommes vraiment en désaccord profond, peut-être pas avec vous-même d'ailleurs, je le sais bien, mais par rapport à une politique que vous défendez parce que vous devez le faire, ce que je peux comprendre, mais qui aujourd'hui ne répond pas aux problèmes de notre pays.

Je souhaite remercier la majorité parce que c'est un dernier budget que nous préparons et que c'est celui des engagements tenus, d'une ville où bien sûr beaucoup d'hommes et de femmes souffrent et c'est pour cela que l'on veut continuer, figurez-vous, continuer à avancer pour aller vers eux parce que c'est d'abord cela qui est notre priorité. J'espère que nous pourrons effectivement le faire avec eux par la suite.

Voilà simplement ce que je souhaitais vous dire.

(applaudissements)

Le Conseil Municipal prend acte.

07/945 – Exercice 2007 - Dotations nouvelles et complémentaires – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision Modificative n° 6.

07/946 – Exercice 2007 - Programmes d'équipement de la section d'Investissement – Autorisations de programme et crédits de paiement - Décision Modificative n° 6.

07/947 – Caisse du Crédit Municipal de Lille - Evolution de la dotation - Admission en recettes de 38 750 000 € - Convention financière entre la Ville et la CCML.

Adoptés.

07/948 – Caisse de Crédit Municipal de Lille - Compte financier- Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière - Exercice 2006 - Budget Primitif 2007 – Information.

07/949 – Fondation Masurel - Compte financier - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière - Exercice 2006 - Budget Primitif 2007 – Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

07/950 – Divers produits communaux - Admissions en non valeur.

Adoptés.

DECENTRALISATION

07/951 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

07/952 – Crédits décentralisés – Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

INFORMATIQUE

07/953 – Acquisition de matériel informatique pour la Ville de Lille et ses communes associées.

Adopté.

Madame le Maire - Nous allons maintenant aborder un sujet qui rentre complètement dans le débat et qui est totalement politique, celui du logement ancien.

Je redis quelques chiffres : 23 % des Lillois sont dans le logement social et au moins autant dans le logement social de fait, sans doute plus, qui est le logement privé.

Nous avons agi contre le logement insalubre et indécent. Nous avons agi pour remettre les logements sur le marché.

Mais nous agissons, à côté du projet de modernisation et de création des 10 000 logements prévus dans nos quartiers, sur ce grand projet qui porte sur les quartiers anciens.

Je laisse tout de suite la parole à Marie-Christine STANIEC.

Chemise n° 27

GRAND PROJET URBAIN

Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire

07/1054 – Grand Projet Urbain - Projet de rénovation urbaine de l'habitat ancien –
Approbation de la convention financière ANRU « quartiers anciens ».

Madame le Maire, chers collègues, dans plusieurs interventions ce soir, il a été question du logement parce que c'est une problématique majeure pour une grande partie de la population, qu'elle soit âgée ou jeune, qu'il s'agisse de familles, de personnes en difficulté sociale ou de jeunes couples.

Aujourd'hui, que ce soit à Lille, comme dans tout le département du Nord ou en France, cette question est vraiment une thématique majeure.

Alors, c'est vrai, Madame le Maire, lorsque vous nous avez demandé à Alain CACHEUX et à moi-même de travailler sur cette question en début de mandat, on était dans un contexte un peu particulier. On avait l'habitude depuis de nombreuses années de travailler sur ces questions-là dans la ville et vous nous avez proposé des objectifs que l'on va considérer comme étant des objectifs simples :

D'abord, augmenter l'offre de logements parce qu'il y a un problème de logement sur la ville. Augmenter l'offre, cela va se concrétiser de façon lisible par la création de logements, 10 000 logements, et notamment la création de logements à vocation sociale.

Mais c'est également la nécessité de reconstruire le foncier, les réserves foncières puisque, si on construit aujourd'hui, on le fait sur les réserves qui ont été faites par nos prédécesseurs ; donc reconstituer les réserves foncières pour que, demain, on puisse encore avoir une politique de logement.

Un objectif de mixité sociale. C'est effectivement très simple. Cela veut dire que, dans chaque îlot, il doit y avoir des jeunes, des moins jeunes, des familles ; dans chaque îlot, on doit pouvoir avoir du logement social et du logement privé, du locatif, de l'accession. On peut avoir du privé locatif, du locatif social, de l'accession sociale ou de l'accession privée.

L'ensemble doit être cohérent et mixte de telle sorte que l'on puisse avoir, dans chaque secteur, une réelle mixité.

Pour cela, il y a une opération que nous menons aujourd'hui et qui est extrêmement simple, à savoir que dans tous les projets de constructions neuves, il y a une obligation de construire des logements sociaux. C'est une nouveauté, cela n'existe pas partout en France, loin de là. Nous avons été remarqués pour cette originalité puisque nous avons imposé un pourcentage minimum de 25 % dans toute construction neuve, pas seulement par quartier, mais dans chaque construction.

Une qualité résidentielle. Là encore, c'est un objectif simple.

Tout à l'heure, Monsieur DECOCQ a évoqué la nécessité de travailler dans l'habitat social et privé neuf mais également dans l'habitat ancien sur la qualité environnementale et sur la gestion des charges qui vont rester aux locataires et aux propriétaires.

Je peux vous rassurer, Monsieur DECOCQ, c'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis longtemps et nous avons intégré l'ensemble des contraintes, y compris dans l'habitat ancien. J'y reviendrai un peu tout à l'heure pour expliquer pourquoi.

Nécessité de lutter contre les fléaux que sont l'insalubrité, l'indécence ou la vacance. Quand on est dans une ville où il y a 12 000 demandes de logements sociaux en attente, avoir des logements vacants ou insalubres est un véritable fléau. Nous devons travailler sur cet habitat pour remettre du logement sur le marché et donc offrir aux personnes qui le souhaitent des logements convenables.

C'est vrai que cela se construit dans une histoire de la ville.

Sur les questions d'habitat, l'histoire de la ville est ancienne. Nous avons travaillé sur des constructions neuves, sur des démolitions, sur du logement ancien. Depuis longtemps, nous avons fait du logement social dans l'ensemble des quartiers, que ce soit le Vieux-Lille, le Centre ou Vauban, où nous avons plus de 20 %, 24, 25, 26 % dans certains secteurs, de logement social. Donc, nous sommes très largement au-delà des normes et cela, depuis longtemps.

Nous avons également depuis longtemps travaillé sur la qualité urbaine. En effet, nous avons souhaité à la fois faire du logement social, mais en même temps travailler sur la qualité urbaine. Donc, nous avons une ancienneté de travail sur ces questions.

Pour autant, aujourd'hui, le marché pose un problème. Quand on est un jeune couple et qu'on veut acheter une maison sur la ville, le prix au m² est tel que cela pose des difficultés.

Lorsqu'on est jeune et qu'on veut avoir un logement locatif pour démarrer, le prix des loyers est exorbitant.

Nous avons donc aujourd'hui un problème dans cette ville, alors qu'on pourrait faire comme dans d'autres communes, c'est-à-dire laisser faire le marché, laisser le privé construire, laisser les loyers aller de l'avant et se dire qu'on ne peut pas faire grand-chose.

Eh bien, dans le cadre d'une politique de Gauche, différente d'une politique de Droite, dans le cadre d'objectifs simples déterminés et proposés par le Maire en début de mandat, nous avons décidé de travailler sur l'habitat dans la ville, à la fois sur le logement neuf et locatif, et locatif social, mais aussi sur l'habitat ancien.

Pourquoi l'habitat ancien-?

Tout à l'heure, j'ai évoqué les problèmes de vacance, les problèmes d'insalubrité. Depuis quatre ans, vous m'avez souvent entendu parler, à propos des délibérations que nous avons prises, des actions que nous mettons en place sur la ville, mais je vais vous rappeler rapidement, car il faut toujours le faire, que nous avons travaillé sur les courées, sur la vacance, sur l'insalubrité, sur l'indécence ; nous avons mis en place un certain nombre d'outils, les cellules d'insalubrité, opérationnelles par quartier ; nous travaillons au financement avec les associations ; nous avons passé une convention avec la CAF... tout cela s'inscrit dans un programme global que nous menons en lien étroit avec LMCU.

J'entends parfois cette remarque disant qu'il ne faudrait pas que nous ayons une politique différente de LMCU. Mais nous avons bien une politique semblable qui s'inscrit complètement dans le PLH de LMC et nous ne faisons pas de doublon, même si nous avons recruté des personnes très qualifiées sur le sujet parce qu'un programme communautaire doit se décliner sur chaque territoire en fonction de la spécificité du territoire. Et sur la ville de Lille, nous avons décliné le PLH communautaire pour avoir la réponse la plus adaptée possible aux problématiques que nous connaissons.

Donc, un programme qui se décline sur trois niveaux.

Un plan de lutte contre l'habitat indigne ; un plan concernant les courées et un Projet urbain « quartiers anciens » qui intervient de façon plus lourde et systématique sur des îlots que nous avons identifiés comme étant plus difficiles.

Je rappelle également que ce volet « habitat ancien » s'inscrit complètement dans l'ensemble du volet « habitat » de la Ville. Au départ, nous avons déposé un dossier unique sur le logement social et sur l'habitat ancien. Il nous a été demandé de travailler sur deux dossiers, mais pour nous, au niveau de la Ville, c'est bien une réflexion globale et cohérente.

Avec cet objectif de travail sur l'habitat social et l'habitat ancien, nous pouvons proposer un parcours résidentiel aux personnes qui peuvent être logées dans des immeubles et notamment des petits immeubles collectifs à un ou deux niveaux, voire dans des maisons y compris dans des maisons de courées.

Voilà pourquoi je me permets d'insister parce que, quelquefois, on pourrait avoir l'impression que les deux se dispersent.

(projection de photographies)

Vous avez là un exemple de ce que l'on peut faire.

Pourquoi ces photos pour montrer ce que l'on peut faire ? On pourrait dire « d'accord, c'est quelque chose de simple, on connaît ». Alors oui, on connaît, mais on ne se rend pas du tout compte de ce que c'est que vivre dans un logement insalubre lorsqu'on n'en a jamais vu.

Parfois, vous avez une famille de 5 personnes qui vit dans un logement insalubre. Parfois, ce sont des familles dont les enfants ont des problèmes liés au saturnisme. Parfois, ce sont des familles qui viennent en catastrophe parce que le plafond est tombé et que le propriétaire ne veut pas faire les travaux. Parfois encore, ce sont des familles qui viennent nous voir parce que le propriétaire a coupé l'électricité, le chauffage, qu'il a vendu la maison et qu'il ne s'est absolument pas préoccupé des locataires qui étaient à l'intérieur. Il a vendu en disant que les locataires allaient partir, mais les baux ne sont pas des choses aussi simples et donc pour faire partir les locataires, ils utilisent des moyens qui ne sont pas toujours très honnêtes.

Nous avons donc décidé de travailler sur l'ensemble de ces questions, à la fois en mobilisant des propriétaires, des locataires et en mobilisant les outils que nous offrent un certain nombre de lois.

Je rappelle les outils que nous offrent la loi SRU, la loi ENL, ce sont des outils importants qui nous permettent d'avancer de façon très concrète pour les habitants.

Ces outils nous permettent également de travailler sur les loyers. Parfois, on nous dit qu'il est difficile de travailler sur les loyers. C'est vrai quand on n'a pas la volonté politique de le faire, on peut laisser les loyers courir mais si on a la volonté de le faire, on peut travailler dessus.

Comment ? Tout simplement en passant des contrats avec les propriétaires.

Un propriétaire bailleur qui accepte de travailler avec nous, nous lui facilitons l'accès aux subventions et, en échange, il accepte de faire du loyer conventionné. Le loyer conventionné permet d'avoir l'APL et d'avoir un prix de loyer tout à fait raisonnable, nettement différent du loyer libre. On est à 4 ou 5 €/m², ce qui n'a rien à avoir avec le loyer libre. Et là, on est sur une volonté politique forte et très volontariste parce que cela veut dire qu'on mobilise des aides financières importantes de la Collectivité qui, je le rappelle, n'a pas d'obligation, dans le cadre de ses missions, sur le logement.

Economie de charges, Monsieur DECOCQ, je voudrais revenir un peu là-dessus pour vous expliquer comment on fait parce qu'on peut l'annoncer et puis, ne pas le faire.

Nous, nous avons travaillé avec Danièle POLIAUTRE à la fois sur la formation des entreprises, la qualification des petites entreprises, pour savoir comment elles peuvent travailler et avoir des outils pour limiter les charges.

Nous travaillons sur l'information des propriétaires et nous avons mis en place une équipe qui permet de conseiller aux propriétaires comment il peut faire des travaux de réhabilitation en utilisant des matériaux qui vont lui permettre de gérer de façon intelligente l'avenir et notamment tous les problèmes d'effet de serre mais également vont lui permettre de diminuer les charges qui restent à la charge du locataire lorsqu'il a payé son loyer.

Tout à l'heure, Madame le Maire évoquait un immeuble « passif », lorsque vous avez une charge d'électricité et de gaz qui est réduite à sa plus simple expression, je puis vous assurer que le locataire en est particulièrement heureux. D'abord, il ne se retrouvera pas en difficulté sociale à cause

de charges d'électricité qui augmentent de façon spectaculaire et ensuite, au niveau de la Ville, nous serons satisfaits d'avoir participé à l'ensemble des politiques d'économie d'énergie, que ce soit sur l'électricité, le gaz ou l'eau puisque dans les logements anciens, on peut également travailler sur la récupération des eaux, notamment des eaux de pluie pour les toilettes.

C'est une réflexion que nous avons menée et qui se concrétise de façon très précise pour les propriétaires. Nous avons des opérations qui sont réalisées, on n'est pas dans le vague, on pourra vous en montrer si cela vous intéresse. Aujourd'hui, on sait exactement comment il faut faire et comment on peut proposer des réponses qualitatives.

Ce projet d'habitat ancien, c'est effectivement sur l'intérieur des logements, mais c'est également sur l'extérieur. Il est important d'insister sur cet aspect parce que vous l'avez vécu dans d'autres projets auparavant, il ne suffit pas de travailler sur l'intérieur des logements, il faut aussi travailler sur les espaces autour pour que l'ensemble des espaces se qualifient et que l'on puisse améliorer tout un quartier, à la fois en mobilisant les bailleurs sociaux sur la requalification urbaine de certains de leurs bâtiments, mais également en travaillant sur les espaces publics qui sont autour et en travaillant sur la restructuration des réseaux.

Les objectifs opérationnels très intéressants et importants. On parle de 1330 logements 900 réhabilités, 95 démolis, 344 restructurés et reconstruits et à la fin de l'opération, nous aurons 85 % du locatif en loyer modéré, 63 accessions sociales à la propriété.

Vous voyez bien que, y compris dans l'habitat ancien, nous allons travailler de façon majeure sur cette question et, y compris, sur la mixité.

Sur la méthodologie, nous avons eu des études, des statistiques, nous avons fait un repérage par îlots et des études par diagnostic qui nous ont permis de repérer rapidement les îlots sur lesquels nous devons travailler de façon prioritaire.

Nous allons mener un plan d'action globale à 3 niveaux d'intervention :

- Acquérir, restructurer, recycler les îlots ;
- Recycler les immeubles dégradés et abandonnés ;
- Renforcer les aides aux propriétaires pour réhabiliter y compris leur logement parce que, certes, nous travaillons avec des propriétaires bailleurs mais il ne faut jamais oublier que nous travaillons également avec des propriétaires occupants.

Je voudrais vous rappeler également comment nous intervenons.

Nous intervenons à la fois de manière coercitive, je le rappelle toujours, préemption, obligation de travaux, lorsque le propriétaire ne souhaite pas travailler avec nous, mais aussi de façon extrêmement dynamique lorsque le propriétaire est un partenaire. En effet, lorsqu'il s'agit d'un propriétaire occupant qui a des difficultés, nous pouvons subventionner à hauteur de 90 % ; et lorsqu'il s'agit d'un propriétaire bailleur qui accepte de faire du loyer conventionné, nous pouvons le subventionner, comme sur nos dernières opérations, à 80 %.

Ce sont des outils qui sont à la fois coercitifs et incitatifs, de telle sorte que nous puissions avoir une réelle action sur l'habitat ancien.

Sur les objectifs opérationnels et les niveaux d'intervention, on vous a montré une carte rapide pour voir les secteurs sur lesquels nous allons intervenir.

Nous allons intervenir sur Moulines, Wazemmes, Fives avec les opérations déconcentrées sur l'ensemble de la Ville parce que, même si dans la délibération qu'on vous présente, on cible trois quartiers, je vous rappelle que nous travaillons aussi sur l'habitat ancien sur le Vieux-Lille, sur le

Centre, de telle sorte que l'habitat ancien dans le diffus soit accessible y compris de manière sociale sur l'ensemble de la ville.

Nous allons travailler par îlots. On est là sur quelque chose qui doit être complété.

Acquisition, relogement, remembrement foncier, démolition totale ou partielle, restructuration immobilière lourde, aménagement. Ce sont des mots qui sont importants et qui peuvent être parfois inquiétants, on pourrait dire : « oui, mais vous allez nous démolir des logements ». Alors oui, on va en démolir, mais rassurez-vous, il y a déjà beaucoup de logements vacants dans les opérations que nous avons identifiées.

A propos des logements vacants, c'est pour cela que nous allons profiter de cette restructuration pour travailler un peu différemment de ce qu'on avait fait jusqu'à présent.

Si je prends l'exemple des courées, les premières opérations faisaient de la réhabilitation de courées, mais là, nous allons prendre maison par maison et faire une maison avec deux.

Sur les immeubles isolés, là aussi nous allons travailler avec les propriétaires occupants lorsqu'il y en a, ou avec les propriétaires bailleurs, sur la restructuration des immeubles, toujours dans l'esprit d'améliorer la qualité du logement.

Sur le niveau 3 d'opérations, nous allons mobiliser les opérations programmées d'amélioration de l'habitat, de telle sorte que l'on puisse obtenir des loyers maîtrisés. Je rappelle que l'on peut obtenir du loyer social, très social et maîtrisé et notre objectif est d'avoir 90 % de loyers maîtrisés sur les opérations que nous allons mener.

C'est donc une opération extrêmement lourde et importante qui va mobiliser beaucoup d'énergie et beaucoup de financement.

Nous avons demandé un financement complémentaire puisque l'opération total coûte 72 M€. C'est une opération majeure qui va se faire avec les partenaires financiers que nous connaissons, LMCU, la Région, le Conseil Général, l'ANRU, les bailleurs et la Ville.

Vous voyez que la part de l'ANRU qui va nous être attribuée est égale à 13 %. C'est une part de financement d'Etat loin de ce qu'on avait espéré au départ. Ce n'est toutefois pas négligeable parce que cela permet de mobiliser d'autres financements.

Vous voyez que la part de la Ville est à 6 M€, soit 9 %, alors que nous sommes là sur une compétence d'Etat. Donc, là aussi, on voit que quand on fait une politique de Gauche, avec la volonté d'intervenir sur l'ensemble de la Ville, pour que toutes les populations puissent y trouver leur place, je puis vous confirmer qu'il y a un réel intérêt à avoir un travail important.

Dernier point sur lequel j'insiste rapidement. Chaque famille sera accompagnée de façon individuelle comme nous l'avons fait pour les opérations de restructuration du logement social. Et bien entendu, quand je dis « accompagnement individuel » nous irons voir chaque personne.

Merci.

Madame le Maire.- Merci, Madame STANIEC.

J'ouvre maintenant le débat.

Monsieur RICHIR.

Monsieur RICHIR.- C'est typiquement un dossier qui devrait recevoir, je l'espère du moins, un large accord, qui allie des politiques successives, des moyens mis en place par le Gouvernement précédent et qui, aujourd'hui, sur Lille peut trouver une concrétisation importante.

C'est un projet qui est important parce qu'il est humainement indispensable, socialement juste avec des retombées essentielles en matière de santé et il s'avère, d'autre part, écologiquement efficace.

Il est humainement indispensable parce que c'est un des scandales de notre société moderne que de laisser des dizaines de milliers d'hommes et de femmes de tous âges, d'une part à la rue, mais également dans ces files d'attente du logement. C'est le cas aujourd'hui d'un nombre important de jeunes et de jeunes familles. Le Secours Catholique montrait dans son étude la semaine dernière que c'était le cas aussi de façon croissante des personnes de 50 à 60 ans en situation de précarisation, qui est un public dont on parle peu, mais dont on voit s'accroître la précarisation.

C'est une mesure qui est socialement juste. En effet, quelles inégalités plus flagrantes que celles liées au logement et à la santé.

La santé, venons-y.

On sait que ces logements insalubres sont une des causes, participent à la mauvaise santé. On parle bien sûr du saturnisme et dans notre région des intoxications au monoxyde de carbone. Quand on sait qu'aujourd'hui, le taux d'intoxication est le triple dans cette région par rapport à la moyenne nationale et déjà plus de 100 interventions dans le Nord/Pas-de-Calais depuis le 1^{er} novembre sur cette problématique.

Or, on voit aujourd'hui dans des supermarchés à bas coût de cette ville des promotions sur les poêles à pétrole qui reflourissent et on voit ces populations qui vont à nouveau se chauffer au pétrole parce que c'est le seul moyen de pouvoir acheter ces bouteilles au jour le jour.

On sait bien qu'à travers ces politiques, c'est cela que l'on combat et que l'on combat durablement.

Enfin, c'est écologiquement efficace puisqu'on sait que, dans les villes -on a beaucoup insisté lors du Grenelle de l'Environnement- l'une des mesures les plus efficaces, c'est bien l'amélioration de la qualité des logements et en particulier du logement ancien puisque les émissions de CO² de ces logements sont tout à fait considérables.

Enfin, j'ajouterai un dernier point, mais brièvement, et un peu en réponse à ce que disait Dominique PLANCKE tout à l'heure. Je ne partage pas nécessairement comme une mesure prioritaire la politique de préemption des baux commerciaux. Je pense que ce sont des sommes importantes et que dans les villes, dans les choix qu'il y a à faire, il y a peut-être mieux que cela.

En fait, ce qui est essentiel, c'est d'étendre le centre-ville, de manière à ce qu'on n'ait plus des milliers de m² de logements non occupés dans l'hyper-centre qui devient une espèce de galerie commerciale à ciel ouvert, mais à étages vides, si j'ose dire... et probablement qu'en pratiquant une extension du centre-ville, non seulement on peut ramener du logement au cœur du centre-ville mais on ramène également du commerce dans les parties moins centrales de la ville-centre.

Lorsqu'il faut choisir dans l'affectation de moyens, on sait aujourd'hui que les ressources sont rares et dans les choix à faire, peut-être faudra-t-il se concentrer sur ces politiques-là. En tout, on ne peut que se réjouir de les voir ainsi se développer et espérer qu'elles continueront et seront abondées dans les années à venir.

Merci.

Madame le Maire.- Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, c'est vrai qu'on a beaucoup parlé en matière de logement de l'effort de construction que les collectivités publiques devaient faire en particulier sur les segments très sociaux.

C'est vrai aussi qu'en matière d'habitat ancien, trop souvent, la Ville comme la Métropole étaient un peu en retrait. Et pour accueillir les gens que le marché n'est pas capable de loger, il est souhaitable que la Collectivité publique intervienne.

Autant le logement social, c'est souvent en France un peu pour certains une obligation de résidence, autant il existe parfois à l'étranger, chez nos voisins, un logement privé conventionné avec des obligations très fortes qui répondent en grande partie au souci qui est le nôtre.

J'ajoute que, contrairement à ce qui a été dit, l'effort de rénovation du parc privé ne résout pas non plus les problèmes de loyer. Et je ne suis pas entièrement convaincu de ce qui a été développé quant à la politique de soutien des propriétaires.

Deuxième chose, le recensement des logements et des vacances.

C'est souvent l'absence de connaissances qui nous empêche de déterminer l'ampleur des moyens à mettre en œuvre et surtout quelles sont les raisons qui ont poussé certains propriétaires à ne pas louer leur bien ? Et là, à mon avis, la réflexion n'est pas suffisamment poussée en la matière.

J'ai un peu le sentiment qu'au-delà du Grand Projet Urbain dont nous discutons aujourd'hui, nous faisons une mauvaise analyse des causes de la crise du logement.

On va y remédier certes par des colmatages financiers de l'Etat ou des Collectivités, colmatages providentiels, oubliant aussi que l'explosion des impôts locaux et les ponctions sur le patrimoine ont des conséquences réelles sur l'offre de logement.

J'en viens maintenant précisément à ce qui nous a été présenté de manière très détaillée.

Finalement, ne repasse-t-on pas les mêmes plats, puisque la convention signée avec l'ANRU date du 4 août 2006 et j'aimerais bien savoir quels sont les crédits nouveaux par rapport aux crédits ANRU qui ont déjà été validés ? Combien de logements ont été réhabilités en dehors des périmètres ANRU ?

On le voit bien, Madame le Maire et cela nous renvoie au débat que nous avons eu à l'instant avec Pierre de SAINTIGNON, l'Etat en la matière apporte son écot à l'édifice, 72 M€, les chiffres ont été rappelés... les efforts de l'Etat et des différents partenaires publics...

Madame le Maire.- Monsieur BERNARD, si vous permettez, 72 M€ c'est le coût. L'Etat apporte 9 M€.

Monsieur BERNARD.- Oui, oui, j'ai bien compris, c'est d'ailleurs dans le tableau...

Madame le Maire.- C'est pour dire que quand « l'Etat finance », oui... l'Etat finance un peu plus de 10 %.

Monsieur BERNARD.- Ce que je veux dire, c'est que l'ensemble des crédits ANRU ont été consommés par la Ville lors de la première présentation des dossiers.

Monsieur CACHEUX.- Mais non !

Monsieur BERNARD.- Cela renvoie d'ailleurs à ce problème de l'ANRU puisque le rapport de l'Observatoire des zones urbaines sensibles rappelait que si 28 500 logements étaient démolis, seulement 19 800 ont été reconstruits. Vous voyez que, d'abord, la règle de 1 pour 1 n'est pas respectée mais, en plus, chose que l'on risque de retrouver sur Lille et la Métropole, on ne respecte pas non plus la taille des logements qui ont été détruits, puisqu'on détruit des 5 pièces et on ne reconstruit que des 3 pièces en moyenne, ce qui fait que les tensions sur le marché du logement vont rester importantes.

Vous voyez, Madame le Maire, que nous ne sommes pas entièrement convaincus par les propositions qui nous ont été faites dans le cadre de cette rénovation de l'habitat ancien. C'est la raison pour laquelle nous nous abstenons.

Madame le Maire.- Madame CLERBOUT.

Madame CLERBOUT.- Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints; Mesdames, Messieurs, cette délibération, après celle du 27 juin 2005, va permettre à la Ville d'entrer dans une phase plus opérationnelle d'éradication de l'habitat indigne.

Il est en effet essentiel que la Ville de Lille s'engage dans la mise en place d'un tel dispositif.

A Lille, comme sur l'ensemble de la métropole, la question du logement est un enjeu majeur sur lequel nous devons tous nous mobiliser.

En effet, notre agglomération souffre d'un manque important de logements et d'une faible diversification de l'offre nouvelle, les constructions envisagées en termes de logement social et de logement intermédiaire à l'échelle de la métropole étant largement insuffisantes pour répondre aux besoins.

Certaines mairies qui, aujourd'hui encore, refusent d'appliquer la loi SRU ou le font à reculons, sont dans ce domaine largement responsables.

Aujourd'hui, certains salariés ne trouvent pas à se loger à des prix accessibles. Des familles démunies sont interdites de logements sociaux par manque d'offres sur le territoire.

Cet état de fait a pour conséquence, au-delà du déficit de logements que connaît aussi notre ville, de voir ressurgir avec violence un problème tout aussi délicat et préoccupant, l'habitat indigne.

A chaque drame du mal-logement, la lumière est mise sur le caractère aigu de la crise du logement. L'émotion est unanime, elle n'amène malheureusement pas les autorités publiques et notamment l'Etat à changer radicalement leur politique en la matière.

La situation de certaines familles est dramatique. Des femmes, des hommes, des enfants vivent dans la peur simplement parce que habiter dans leur immeuble ou leur appartement, c'est risquer sa vie tous les jours.

Nous ne pouvons rester insensibles à l'angoisse vécue au quotidien par ces familles pour qui logement rime avec péril.

Ajoutons à cela le fait qu'elles n'ont pas le choix de leur trajectoire résidentielle, soit parce qu'elles sont toujours en attente d'un logement social, soit parce que leurs ressources ne leur permettent pas de se loger dans de l'habitat non conventionné.

Assignées à résidence sans aucune perspective résidentielle, ces familles subissent directement les conséquences du mal-logement. Nombreux sont les problèmes de santé et les pathologies diverses dus aux mauvaises conditions d'habitat.

Le mal-logement favorise également l'exclusion sociale et l'échec scolaire des enfants. Il participe à la désagrégation de la sphère familiale et conduit finalement à la perte de repères, notamment des plus jeunes.

On le sait, les interventions de réhabilitation et de rénovation dans l'habitat diffus sont souvent plus complexes, plus lourdes et plus onéreuses que lorsqu'il s'agit de traiter avec un propriétaire unique, un bailleur HLM par exemple.

De plus, l'environnement réglementaire et législatif est très pauvre en matière de traitement dans l'habitat indigne. Le règlement de cette question dépend donc avant tout de la volonté politique et notamment des élus locaux.

On peut donc remercier Madame STANIEC de sa ténacité sur le sujet, et se féliciter que notre Ville ait le courage et la volonté d'intervenir tant au niveau de l'habitat diffus qu'au niveau des hôtels meublés, le courage de lutter contre les marchands de sommeil, et de rendre décentes des logements indignes et constituant l'unique habitation pour des familles. Car si l'état d'urgence est à décréter, c'est bien sur cette question.

Nous sommes conscients que le champ des actions des collectivités reste malgré tout limité et ne permettra pas de résoudre à lui seul la crise du logement car certaines causes de cette crise sont beaucoup plus profondes et d'ordre beaucoup plus structurel.

Le libéralisme acharné défendu par le Gouvernement enrôle tous les pans de notre société, y compris l'habitat.

Ce libéralisme, qui se nourrit des inégalités pour générer des profits, construit une marchandisation du logement à rebours du droit fondamental.

Ainsi, malgré l'argent public de plus en plus généreusement injecté pour la rentabilisation immobilière, le marché démontre son incapacité à répondre aux besoins des ménages.

Face à ce bouleversement, les élus communistes prônent un retour de l'intervention publique au plus haut niveau de l'Etat afin de stopper la mécanique destructrice du libéralisme. Avec mes collègues du Groupe Communiste, nous défendons l'idée de créer un service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.

Nous avons la chance à Lille de disposer d'un certain nombre d'associations dynamiques, actives sur la question du logement et ayant une très bonne connaissance des réalités du terrain. Il est important d'impliquer très fortement ces acteurs et, au-delà, tous les réseaux investis dans le champ de l'habitat et du logement afin d'apporter des réponses cohérentes et éclairées et qui pourraient être le fruit d'un travail en commun, responsable et bénéfique à tous.

La Ville de Lille doit créer une véritable ingénierie de l'habitat, elle doit en être le pilote et y associer la société civile afin de relever une fois pour toutes le défi urgent d'éradication de l'habitat indigne.

Je pense sincèrement que c'est avec tous les Lillois et Lilloises qu'il faut agir pour construire une ville respectueuse de ses habitants et de son environnement.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Madame ROUGERIE-GIRARDIN.

Madame ROUGERIE-GIRARDIN.- Merci.

Je voulais vous dire que le projet de rénovation urbaine que la Ville a engagé pour améliorer les conditions (de vie) dans nos quartiers est ambitieux, que le volet concernant l'habitat social à Lille-Sud comme à Moulins est enfin bien parti et que notre dossier sur l'habitat ancien qui rassemble de nombreux partenaires, Marie-Christine STANIEC nous en a fait la liste, vient d'être validé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Elus et services y ont beaucoup et longuement travaillé depuis trois ans, à Moulins, je suis bien placée pour le savoir, et je les en remercie.

En effet, dans mon quartier, on compte 80 % de locataires dont plus de la moitié dans le parc privé, majoritairement composé de logements datant d'avant 1948, sans confort et souvent insalubres.

On y compte aussi 65 courées et ce sont 1850 familles qui sont allocataires du RMI.

Moulins est avec Fives et Wazemmes l'un des quartiers les plus touchés par l'habitat insalubre.

La première cellule d'insalubrité de Lille y a été mise en place dès 2004. Elle fait remonter des situations préoccupantes et urgentes sur le parc privé qui sert, on l'a vu, de logement social à la population la plus précaire. Et on sait très bien que les marchands de sommeil y sévissent.

Rien que pour 2006-2007, la cellule de veille a déjà traité une centaine de dossiers.

Le projet de rénovation urbaine et de l'habitat ancien s'appuie sur le financement de tous les partenaires que la Ville a mobilisés.

Au total, ce seront 900 logements réhabilités sur les cinq prochaines années dans nos trois quartiers grâce à une OPAH massive et de qualité en direction des propriétaires bailleurs mais aussi de ces petits propriétaires résidants aux très modestes revenus.

En pleine crise du logement, et alors que le parc social est loin de pouvoir répondre à la demande, cette opération va permettre non seulement la réhabilitation de nombreux logements mais aussi la remise sur le marché de logements vacants dégradés et la reconstruction des îlots les plus insalubres.

Le résultat, ce sera une multiplication de l'offre et une plus grande souplesse d'un logement social privé dans les quartiers populaires d'habitat ancien.

Moulins, Fives et Wazemmes garderont leur image de quartiers traditionnels ouvriers avec leurs maisons de ville et leurs courées auxquelles les habitants demeurent très attachés. A deux pas du centre-ville, leur attractivité n'en sera que plus grande.

La rénovation de ces secteurs permettra d'améliorer la qualité de vie et la santé de leurs habitants, alors même qu'une étude menée à Saint-Vincent montre l'impact de la qualité du logement sur la santé, mauvaise qualité de l'air liée au chauffage, à l'humidité, saturnisme lié au plomb contenu dans les anciennes peintures, dans les canalisations, pour ne citer que ceux-là.

Il ne faut pas négliger non plus la création d'emplois, souvent dans de nouveaux métiers, en particulier pour les jeunes de nos quartiers, qui découleront de ces importants travaux de réhabilitation.

L'enjeu, au moment où le prix des matières énergétiques flambe, c'est que cette rénovation contribue à faire baisser les charges liées à l'habitat dégradé. On sait que la consommation énergétique y est souvent doublée, voire triplée.

Après le Grenelle de l'Environnement, des réglementations en la matière vont être prises ; nous devons être vigilants pour qu'elles ne fassent pas déraiser les charges supportées par les habitants et pour que, au final, elles ne renforcent pas les discriminations face au logement.

Enfin, et surtout, les efforts consentis par notre municipalité ne peuvent, ni ne doivent se substituer aux moyens que nécessite une véritable éco-réhabilitation compatible avec le maintien des familles modestes dans leur quartier.

Maintenant que les engagements des partenaires de la Ville sont assurés, nous allons pouvoir entrer dans la phase d'information et de concertation avec les habitants, quartier par quartier, îlot par îlot, maison par maison, comme nous l'avons déjà fait pour les habitants de la barre grise du boulevard de Strasbourg à Moulins et comme nous continuons à le faire à la Porte de Valenciennes.

Mais comme pour chacune des opérations de rénovation d'habitat social, je voudrais insister sur l'importance de pouvoir mener, à cette occasion, un véritable projet d'accompagnement social, partenarial, sous pilotage de la Ville de Lille.

Il doit notamment porter sur l'accompagnement en matière de relogement temporaire avec des opérations tiroirs et une volonté importante de mener un vrai parcours résidentiel avec ces familles.

Il doit aussi porter sur le renforcement des services à des populations fragilisées, en nous appuyant sur des associations comme les APU ou le CAL-PACT dont les missions doivent être renforcées.

Et pour ceux qui le souhaitent, une aide en matière de retour ou d'accès à l'emploi doit être proposée, mise sur pied, qui passe souvent par leur professionnalisation.

Le développement d'une gestion urbaine de proximité associant les habitants particulièrement dans les secteurs en travaux doit pouvoir être mis en place.

Enfin, l'anticipation en matière d'aménagement et d'équipements structurants pour lesquels la population doit être consultée doit être dans notre ligne de mire.

Ainsi, prend corps peu à peu ce Grand Projet Urbain que nous voulons avec vous pour notre Ville, Madame le Maire.

Je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire.- Merci, Madame ROUGERIE.

Je vais donc mettre aux voix cette importante délibération.

Je suis heureuse de voir que nous sommes quasi unanimes pour considérer que ce projet est un complément majeur de notre rénovation et de la création de 10 000 logements nouveaux dans la ville dans les cinq ans qui viennent.

Je remercie Marie-Christine STANIEC et les services de la Ville pour l'important travail qui a été réalisé parce que, cela n'a l'air de rien mais aller rechercher dans la ville, îlot par îlot, immeuble par immeuble, les réponses à apporter en ce qui concerne la rénovation mais aussi la lutte contre l'habitat insalubre et l'habitat indécemment mais aussi les logements qui ne sont pas aujourd'hui sur le marché et qui, avec l'aide que nous pouvons apporter, peuvent y revenir. C'est ainsi effectivement que l'on donne des réponses à tous ces habitants qui attendent des logements mais aussi des logements de qualité.

Je voulais vraiment vous en remercier et me féliciter que Fives, Moulins et Wazemmes, qui ont une forte quantité de logements sociaux de fait dans ce logement privé, soient véritablement au cœur de ce projet.

Je mets au vote ce projet.

Qui vote pour ? (L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National)

Abstention ? (Front National)

Très bien. Merci beaucoup.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

07/1055 – Grand Projet Urbain – Subvention à l'association MAJT pour son projet de relocalisation du foyer ATRIUM situé à Lille.

Adopté.

PERSONNES AGEES

07/1051 – Après-midi du Sébastopol – Convention de partenariat pour la saison 2007-2008.

Ce rapport est retiré.

ACTION SOCIALE LIEE U LOGEMENT

07/1052 – Associations en matière d'Action Sociale liée au Logement – Avenants aux conventions.

07/1053 – Transfert de l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Wazemmes rue de l'Abbé Aerts – Aménagement.

Adoptés.

Madame le Maire. - Je passe maintenant la parole à Monsieur CACHEUX.

Chemise n° 8

GRAND PROJET URBAIN

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

07/976 – Grand Projet de Rénovation Urbaine - Site associé de reconstruction "Frémy-Courbet" Vente de parcelles communales à Lille Métropole Habitat-OPAC de Lille.

07/977 – Grand Projet de Rénovation Urbaine - Site associé de reconstruction "Frémy Courbet" Vente de parcelles communales à Pierres & Territoires de France.

07/978 – Grand Projet Urbain – Approbation du complément au dossier de Réalisation de la ZAC Arras-Europe

Madame le Maire, très rapidement, un certain nombre de délibérations qui concernent le projet ANRU habitat social dont on a longuement parlé lors de la présentation du dossier habitat privé que vient de faire Marie-Christine STANIEC.

Pour souligner également un certain nombre d'échanges fonciers qui sont réalisés et qui sont la traduction très concrète du fait que ce dossier continue d'évoluer positivement.

Par ailleurs, nous allons modifier très légèrement, pour tenir compte des remarques de la Préfecture, le dossier de réalisation de la ZAC Arras-Europe que nous avons déjà adopté le 25 juin 2007. En effet, un certain nombre de nouvelles normes relatives au traitement des sols pollués matérialisées par une série de circulaires de février 2007 ont conduit à ces légères modifications.

Voilà très rapidement présentés les dossiers relatifs aux opérations de renouvellement urbain.

J'ajoute que par ailleurs nous acquérons auprès de Réseau Ferré de France un terrain de grande ampleur à Lille-Sud pour y réaliser une implantation économique déjà annoncée.

Enfin d'autres délibérations plus classiques viennent compléter les délibérations relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à l'action foncière.

Dernier point. Sur le dossier Fives Cail Babcock, nous utilisons une procédure du Code de l'Urbanisme, l'article L.111-10 qui nous permet de déterminer le périmètre de prise en considération du projet d'aménagement tel qu'il a été défini par le cabinet AUC qui a été lauréat du marché de définition lancé par Lille Métropole Communauté Urbaine.

Cette définition du périmètre renforce la sécurité juridique au cas où nous aurions à donner éventuellement un certain nombre de sursis à statuer sur les autorisations d'urbanisme qui pourraient être sollicitées par nos concitoyens. Elle permettrait aussi de mieux asseoir une intervention publique plus significative si celle-ci s'avérait nécessaire au niveau de la maîtrise du foncier.

Voilà, Madame le Maire, les délibérations que je souhaitais évoquer et sur lesquelles des collègues ont des remarques à faire.

Adoptés.

Madame le Maire.- Merci infiniment.

Monsieur LABBEE, je vous donne la parole sur la délibération n° 07/970.

URBANISME

07/970 – Prise en considération du projet d'aménagement FCB.

Monsieur LABBEE.- Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, nous avons avec cette délibération attendue de longue date, sauf erreur, la première projection de ce que pourrait devenir le site Fives Cail Babcock.

Ce site, comme le dit le texte, présente un caractère stratégique pour le quartier de Fives et la commune d'Hellemmes. Mais c'est également pour Lille et la métropole une réalisation importante et il ne faut pas manquer les rendez-vous avec l'avenir.

D'ailleurs, vendredi soir, à la Communauté Urbaine, une délibération de même nature et sur le même objet sera présentée.

Nous avons tous conscience, et Monsieur CACHEUX l'a rappelé, que les documents que nous avons ne sont qu'une toute première approche encore indéfinie de ce que sera le futur projet pour Fives Cail.

D'ailleurs, nous notons des variantes dans les délibérations entre Lille et la Communauté Urbaine. A la Communauté Urbaine, le texte d'octobre évoquait un parc urbain de 5 hectares ; le 6 novembre, le texte a été modifié, heureusement, le parc urbain passe à 7 hectares, mais la délibération lilloise parle d'espaces verts en réseau sur 7 hectares environ.

De même, sur le nombre de logements, il y a des variantes puisque, à Lille, on nous dit « Entre 600 et 750 » et à la Communauté Urbaine « Entre 600 et 900 ».

Bref, nous avons tous conscience que ce n'est qu'un avant-projet de texte. D'ailleurs, le journal Lille Magazine annonce une vaste concertation qui sera menée avec la population courant 2008 donc, rien n'est arrêté sinon quelques points validés par les collectivités et doublés de quelques idées d'aménagement fournies par l'agence AUC.

Alors, et parce que c'est en large part l'avenir de Lille-Est qui va s'élaborer avec ce projet, nous allons dans les mois à venir, avec enthousiasme, alimenter la réflexion commune par le travail du groupe et participer à la réflexion d'ensemble.

D'ores et déjà, quelques remarques ponctuelles et une réflexion générale.

Première remarque.

Il est proposé un réseau de lagunage destiné à recevoir les eaux de pluie. Sur le plan joint à la délibération, nous trouvons l'indication d'un bassin déversoir des eaux pluviales.

Nous avons déjà ici indiqué, et nous réitérons le propos, qu'il serait préférable d'avoir un plan d'eau, alimenté tant par les eaux de pluie que par un petit forage qui écrêterait la nappe phréatique en période de hautes eaux.

Faut-il rappeler qu'à Fives nous avons deux causes d'inondation :

- la première est liée aux eaux de pluie qui affluent par le réseau des égouts, la réponse a été donnée par la Communauté Urbaine avec la construction des réservoirs souterrains ; une réponse complémentaire pourrait être donnée par ces bassins déversoirs ;

- mais il y a une autre cause d'inondation, c'est la remontée -évidemment, c'est moins spectaculaire- de la nappe phréatique. Rappelez-vous que le prieuré de Fives est là où il y a le PLACHE, c'est-à-dire l'endroit géologiquement le plus bas où les eaux affluent. Nos caves connaissent ces remontées de nappe phréatique.

Nous réitérons la proposition que nous avons faite il y a quelques années avec cette proposition de lacs, de plans d'eau alimentés par cette double voie.

Ma deuxième remarque concerne la densité de l'habitat et les espaces verts.

Nous avons tous en vue que rien n'est arrêté, ni la nature de l'habitat, ni même la surface destinée aux espaces verts. Plus il y aura d'espaces verts -je pense que tout le monde sera d'accord pour le dire- et plus nous serons satisfaits. Mais les mots ont un sens. Entre les deux délibérations que nous avons, à Lille pour l'une, à la Communauté Urbaine pour l'autre, nous préférons le terme parc

urbain plutôt que le terme réseau d'espaces verts parce que ce réseau d'espaces verts est sans doute à géométrie aléatoire et à destinée hypothétique.

Troisième remarque. Elle concerne la réutilisation des halles ateliers. Pour ceux qui connaissent Fives, ces gigantesques ateliers où l'on fabriquait tant de choses pour le monde entier. On va transformer deux ou trois de ces halles, vraisemblablement trois, en parking silo.

Faut-il vraiment garder dans le paysage fivois les trois ou quatre ateliers visés par le plan ?

Et faut-il créer à Fives plus de 1 000 places de stationnement en parking silo ?

Nous sommes perplexes, tant sur la sauvegarde des bâtiments en cause que sur la destination qu'on leur réserve.

Quatrième remarque, celle-là est plus positive.

Avec joie, le groupe a constaté que le projet sauvegarde la halle emblématique, vous savez, celle qui se situe dans le prolongement direct du boulevard de l'Usine et le projet réserve l'utilisation de cette halle.

Pour nous, c'est ici que se joue en très large part le succès de l'opération envisagée.

Chers collègues, Roubaix a su transformer sa piscine en musée mondialement connu. Lille a su transformer un bâtiment ingrat utilisé par le service postal en un lieu privilégié.

Eh bien, cette halle préservée et restaurée doit devenir un nouveau pôle d'attractivité métropolitain.

Imaginez. Imaginez en front d'un large boulevard, le boulevard de l'Usine, un bâtiment emblématique qui a une histoire, un passé, j'oserai dire une âme, au volume impressionnant, dans un environnement vert, très accessible, ouvert, sans difficultés de stationnement même si l'on supprime les parkings silo.

Imaginez cette halle fivoise où convergeraient pour telle ou telle occasion, telle ou telle réalisation, tel ou tel spectacle, des centaines et des centaines de personnes.

Imaginez le boulevard de l'Usine retrouvant comme à ses plus grandes heures son animation passée.

L'Agence d'Urbanisme avait indiqué qu'un équipement structurant, la friche Fives Cail Babcock, aurait un effet de booster sur l'ensemble du quartier. Alors, place à l'imagination et place à l'exigence.

Mais l'on ajoutera quand même une réflexion d'ensemble.

Madame le Maire.- Le temps est dépassé de 2 minutes mais ce n'est pas grave, continuez.

Monsieur DECOCQ.- Il démarre juste...
(rires)

Madame le Maire.- C'était bien ce que je craignais, Monsieur DECOCQ. C'est pour cela que je rappelais le temps.

Allez-y, Monsieur LABBEE.

Monsieur LABBEE.- Plus que pour les habitants d'aujourd'hui, Madame le Maire, nous décidons pour les générations à venir. Nous savons à Fives le poids des décisions qui ont été prises en matière d'urbanisme par les générations précédentes.

Nous savons d'ores et déjà un certain nombre de choses.

Le grand stade qui se construira, là où vous savez...
(rires)

Nous savons également qu'une nouvelle gare TGV est prévue vraisemblablement du côté de Lesquin/Seclin ; que la zone de la gare Saint-Sauveur ne restera pas non plus en friche ; qu'il y a des hectares de terrains intra muros, propriété de Réseau Ferré de France, qui n'auront plus d'utilité ; qu'il n'est pas pensable non plus que subsiste la coupure physique entre Lille et Fives et, pour prendre un exemple, le tram-train, il y aura vraisemblablement un arrêt, il faut avoir la chose en tête, à la gare actuelle, en face du boulevard de l'Usine. Alors, pourquoi construire sur l'entrée du boulevard de l'Usine si l'on se projette sur l'avenir ?

Cela ne serait qu'une mauvaise opération.

Dans nos choix et dans les décisions que nous devons arrêter sur la destinée des 17 hectares de Fives Cail Babcock, soyons éclairés par la question plus globale de l'avenir de Lille-Est pour que les choix d'aujourd'hui n'obèrent pas les réalisations de ceux qui nous succéderont.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Très bien.
Merci, Monsieur LABBEE.

Est-ce sur la même délibération, Monsieur BERNARD ? (oui)
Je vous passe la parole.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, déjà plus de six ans que Fives Cail a fermé et effectivement les projets et les attentes sur ce secteur concernent, au-delà du quartier de Fives d'ailleurs, l'ensemble de la ville, voire de la métropole.

C'est normal, comment pourrait-on se désintéresser d'une friche aussi gigantesque en plein centre-ville dont l'avenir est décisif pour notre ville puisqu'il permettrait, si cette césure était en quelque sorte guérie, de relier le cœur de ville et son aile Est ?

Il est vrai qu'au fur et à mesure que les années passent les inquiétudes grandissent. Je citerai simplement pour mémoire l'histoire des pollutions dont le type et les profondeurs ne sont pas forcément connus.

Quand j'entends parfois, pour ne pas le citer, notre collègue Maire d'Hellemmes, Gilles PARGNEAUX, dire qu'un simple apport de terre suffirait à résoudre le problème des pollutions, que l'on se souvienne de Jean-Baptiste Lebas pour éviter ce genre de simplicité.

L'écoute des habitants existe déjà depuis de nombreuses années mais c'est surtout un discours de la méthode, Madame le Maire, que vous leur proposez. Car aux habitants de Fives, sur ce secteur, on a tout proposé : le grand stade, le musée de l'homme, la fondation Pinault, le service d'incendie et de secours, voire un cimetière.

Eh bien, depuis que vous avez entamé vos démarches de concertation et même si, effectivement, les négociations sont longues entre Fives, la DRIRE, Lille Métropole, le Conseil Régional, etc, on a quand même le sentiment que l'horizon recule à chaque réunion.

Certes, notre collègue Jean-Louis FREMAUX nous dit...

Monsieur FREMAUX.- Talentueux...

Monsieur BERNARD.- Talentueux collègue nous dit qu'il a fallu quinze ans pour aboutir sur la place de Fives, on pourrait attendre aussi longtemps pour l'ensemble du secteur de Fives Cail Babcock.

Et le principe pollueur/payeur ne devrait pas être l'arbre qui cache la forêt mais plutôt mettre en lumière les difficultés de la municipalité à proposer un réel projet d'envergure. Il n'est d'ailleurs pas suffisant, en la matière, de répondre aux appétits des promoteurs en proposant ce type de projet. Car il y a un certain nombre d'observations qui sont tout à fait essentielles pour l'avenir de ce secteur.

Tout d'abord, le désenclavement de Fives. Sans pour autant créer de nouvelles saignées supplémentaires et des trouées qui ruineraient toute ambition dans ce secteur, prendre en compte le lourd passé industriel de cette ville, sans pour autant, cher Jean-Louis FREMAUX, sacraliser cette friche, il faut effectivement retrouver l'engagement de Fives dans ces constructions anciennes, dans sa contribution au pont locomotive, c'est un travail de mémoire que nous avons à accomplir dans les meilleures conditions.

Et comme cela a été rappelé par Pascal LABBEE, la géométrie variable à la fois des logements et des espaces verts. Je m'inquiète aussi énormément de cette expression « espaces verts en réseau ».

Vous l'avez compris, Madame le Maire, les habitants se sentent un peu délaissés et attendent évidemment beaucoup la Ville au tournant. Pour reprendre une expression, encore talentueuse, du néanmoins talentueux Jean-Louis FREMAUX qui disait en 2004 qu'il souhaitait mettre du soleil dans les rues, j'ai un peu le sentiment que, sur ce dossier, ce sont les nuages qui s'amoncellent.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Si vous le permettez, avant de donner la parole à Monsieur RICHIR, je voudrais quand même que vous vous souveniez d'une chose : nous sommes tous dans les starting-blocks, c'est-à-dire que l'aménageur a été choisi il y a plus de deux ans par la Ville et que nous attendions une décision de Monsieur le Préfet qui est enfin venue il y a deux mois. Donc, je le dis très simplement, les habitants attendent, je les comprends, nous attendons de la même manière, nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot, nous sommes intervenus en permanence auprès du Préfet, la DRIRE est débordée et a souhaité terminer, et je la comprends, toutes les études de pollution pour pouvoir faire payer le pollueur, à savoir l'entreprise. Or, le début de ces études remonte à plus de trois ans et c'est seulement il y a quelques semaines que le Préfet a pu envoyer l'arrêté permettant à la Communauté Urbaine d'acquiescer.

Je le dis très clairement ici. Monsieur LABBEE, vous intervenez vous-même sur le fond du dossier de Fives Cail, vous dites qu'il faut relier Fives Cail au reste du quartier et à Hellemmes. Bien sûr, cela fait partie de notre projet, le désenclavement, c'est un des axes majeurs. Vous nous dites « Il nous faut à la fois des logements et des espaces verts ». Bien sûr, c'est évidemment dans nos intentions.

Vous nous dites aussi « Il faut un lieu clé, genre lieu culturel ou lieu sportif ». Oui, nous l'avons dit dans l'appel d'offres. Tous ces éléments sont dans l'appel d'offres que nous avons confié à AUC.

Nous avons déjà eu des propositions et nous comptons lancer une grande concertation mais, pour ce faire, encore faut-il que la collectivité locale soit propriétaire de FCB. Or, ce n'est pas chose faite puisque la Communauté Urbaine ne pouvait pas acquérir tant que nous n'avions pas cet arrêté le permettant.

Nous sommes depuis quelques semaines à nouveau en discussion très lourde, la Communauté Urbaine et nous-mêmes, avec le propriétaire pour pouvoir effectivement bénéficier du prix qui avait été prévu dès le départ, ce qui est loin d'être évident.

Je le dis et si j'insiste autant là-dessus c'est parce qu'il va bien falloir que les services de l'Etat, au moment où on veut réduire partout le nombre de fonctionnaires, soient un peu plus nombreux si on veut éviter que, pour un problème de pollution pour lequel on n'a pas suffisamment de personnes pour le régler, on attende pendant trois ans une autorisation pour acquérir un terrain alors que, encore une fois, le projet est clair dans nos esprits, non pas précis, mais clair dans ce que nous souhaitons y faire. Non pas précis parce que nous voulons une large concertation avec les habitants.

Je regrette moi aussi ces retards, peut-être plus que tout, parce que nous savions combien le quartier de Fives attendait ce magnifique projet qui va à la fois le désenclaver et apporter des moyens complémentaires de logement, mais aussi des possibilités de promenade. Nous avons un projet qui est magnifique et nous avons à réfléchir sur ce pôle d'attractivité que pourrait être le pôle culturel.

Donc, voilà, je le dis, il faudrait des moyens complémentaires pour qu'on évite d'avoir à attendre aussi longtemps pour sortir un projet comme celui-là mais croyez bien que, autant du côté de la Communauté Urbaine que du côté de la Ville, aucun temps n'a été perdu, nous sommes dans les starting-blocks.

Je voulais vraiment vous apporter ces informations pour dire que je partage votre sentiment mais que, malheureusement, nous ne pouvions pas faire mieux qu'il n'a été fait jusqu'à présent.

Je passe la parole à Monsieur RICHIR.

Monsieur RICHIR.- Très brièvement puisque beaucoup de choses ont été dites sur deux délibérations.

La même, Fives Cail Babcock. Bien sûr, nous serons tout à fait favorables au fait de prendre en considération ce projet, avec en particulier l'un d'entre eux qui est passionnant, le lycée international d'hôtellerie et de restauration. Ce sera quasiment une véritable école d'application de la politique lilloise de tourisme et de rayonnement international. Voilà un atout tout à fait essentiel.

L'occasion de donner à ce quartier l'oxygène et l'air dont il a besoin.

Avec également, Pascal LABBEE le disait, des choses sûrement très intéressantes dans les halles qui vont être conservées et quelque chose qui fera l'objet de toutes les attentions tant à la Ville qu'à la Communauté Urbaine, c'est-à-dire la réflexion sur l'amélioration de la réponse en transports en commun. Quand on sait là aussi le temps qu'il faut pour faire bouger les choses, mais les choses bougeront dans le bon sens.

Le deuxième dossier sur lequel je voulais intervenir pour dire que là aussi on ne peut que se réjouir de la décision prise par la Ville d'acquérir ces terrains, c'est sur la rue de Marquillies au Faubourg d'Arras. Ce sont des terrains essentiels pour réussir la rupture de cette fracture urbaine que représente cette zone.

Divers projets ont déjà été évoqués. J'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer à plusieurs reprises, je pense que beaucoup y croient, c'est la possibilité sur ce site de réaliser un jour un palais omnisport. La question n'est pas d'une actualité immédiate, il y a là toute une réflexion à mener.

En tout cas, on voit à quel point aujourd'hui ces espaces qui ont constitué des lieux de fracture urbaine mais qui en même temps ont été des lieux de prospérité, en leur temps, peuvent demain permettre de tracer et d'écrire une nouvelle ville et de casser une bonne fois pour toutes ces fractures urbaines.

En ce sens, ce sont des dossiers extrêmement emblématiques des dix à quinze prochaines années de notre ville.

Nous serons heureux de les voter.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.
Monsieur CACHEUX.

Monsieur CACHEUX.- Très rapidement, Madame le Maire, puisque vous avez déjà dit beaucoup de choses sur le dossier de Fives Cail Babcock.

Je ne reviens pas sur ce que vient de dire Jacques RICHIR sur l'emprise foncière, près de 9 hectares quand même, acquis par la Ville à des tarifs défiant toute concurrence. Reconnaissons-le, la négociation avec Réseau Ferré de France a été bien menée dans le plus strict respect des intérêts de la Ville.

C'est effectivement un dossier emblématique si on veut réduire, non pas supprimer, la coupure qui existe entre le centre-ville et le quartier de Lille-Sud. Je ne dis pas supprimer parce que, à travers l'existence du périphérique Sud, le fait que, dans la révision du schéma directeur, nous ayons abandonné la rocade Sud pérennise pour fort longtemps le boulevard périphérique Sud et interdit un réaménagement qui aurait pu être, dans l'hypothèse inverse, complètement différent. Je pense que cette coupure demeurera même si on l'aura très sensiblement réduite du côté de la rue du Faubourg des Postes par tout le travail qui a été mené à travers la halle de glisse, son parvis, l'hôtel de police et du côté de la rue du Faubourg d'Arras, avec les aménagements qui seront proposés.

Pour revenir sur le dossier de Fives Cail Babcock, en complément de ce que disait Madame le Maire, deux ou trois choses très simplement par rapport aux interrogations fort légitimes de Monsieur L'ABBEE sur le contenu du dossier:

D'abord, j'ai bien noté les précisions qu'il nous demandait au niveau du réseau de lagunage. C'est un aspect du dossier que l'on pourra reprendre très sereinement, je le dis avec beaucoup de simplicité, n'ayant pas connaissance des autres aspects qu'il a évoqués.

En revanche, sur la terminologie utilisée, parc urbain ou espaces verts en réseau, cela découle tout simplement du choix du parti d'aménagement que nous avons fait. Un parc urbain, c'est une unité complète alors qu'un réseau d'espaces, ce sont plusieurs espaces. Comme là, dans le cadre du parti d'aménagement que nous avons retenu, il y a plusieurs espaces qui sont envisagés, c'est pour cela qu'on parle de réseau. Avec un point très fort quand même qui permet de donner toute sa dimension notamment dans la partie du dossier qui est en lien avec la commune associée d'Hellemmes.

S'agissant des parkings silo, c'est la conséquence directe des propositions d'aménagement qui nous ont été faites puisque, à partir du moment où vous avez un certain nombre de logements et où vous faites le choix de supprimer une circulation automobile, il faut bien que ceux qui seront dans ces logements aient une solution en matière de stationnement.

Sur la grande halle qui est préservée et restaurée, il faudra effectivement que nous réfléchissions le moment venu sur l'équipement structurant qui pourrait valoriser considérablement ce quartier de Fives.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire sur cette délibération.

Madame le Maire. - Merci beaucoup, Monsieur CACHEUX.

Je mets aux voix la délibération n° 07/970
Qui vote pour ? (L'ensemble du Conseil Municipal)

Adopté.

Pas de votes contraires sur les autres délibérations de M. CACHEUX ? (non)
Merci beaucoup.

07/967 – Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association Architecture et Maîtres d'ouvrage Club Régional Nord/Pas-de-Calais.

07/968 – Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille.

07/969 – Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) - Réduction du périmètre de la réserve d'infrastructure n° 58 - Liaison rues d'Austerlitz et du Marché.

07/971 – Travaux de déconstruction de l'ancienne usine Polyfeutre et ses annexes, sise 167 rue de l'Arbrisseau.

Adoptés.

ACTION FONCIERE

07/972 – Garage sis à Lille, 149 rue de Rivoli, cour Delecroix - Achat par la Ville à Monsieur et Madame LOSTE.

07/973 – Marché de services sur le patrimoine foncier de la Ville - Missions de diagnostic de l'état de solidité et de salubrité du domaine privé.

07/974 – Relocalisation de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - Bail emphytéotique entre la Ville et le CCAS.

07/975 – Achat par la Ville de Lille à Réseau Ferré de France de parcelles à Lille, rues de Marquillies et du Faubourg d'Arras.

Adoptés.

Madame le Maire. - Monsieur KANNER, sur la délibération n° 07/983, la rénovation des Dintelières.

Chemise n° 11

C.C.A.S.

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

07/983 – Versement d'une subvention d'investissement pour la réhabilitation de la résidence des Dintelières au C.C.A.S. de Lille.

Madame le Maire, quelques mots rapidement puisque Madame STANIEC, dans le cadre de ses responsabilités au sein de notre municipalité, présentera un power-point sur toute une série de rénovations – réhabilitations qui ont été lancées par le biais du CCAS en sa qualité de maître d'ouvrage.

Pour vous dire simplement la satisfaction qui est la mienne puisque notamment dans la dernière réhabilitation qui est prévue la Ville de Lille a décidé d'être à côté de son CCAS pour équilibrer le plan de financement, mesure nécessaire pour équilibrer ce projet et aboutir notamment à la sortie en loyers tout à fait raisonnables pour les futurs locataires de cette résidence qui rouvrira probablement à la fin de l'année 2009.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur KANNER.

Madame STANIEC, de belles images et un petit commentaire.

Madame STANIEC.- Tout à fait, Madame le Maire.

Vous allez donc voir rapidement quelques images sur les réhabilitations des résidences locatives. Je rappelle que ce ne sont pas des résidences dans lesquelles il y a des personnes dépendantes, il s'agit bien de personnes qui vivent chez elles comme n'importe qui, je me permets d'insister.

Donc, une démarche portée par le CCAS. Patrick KANNER, en tant que Vice-Président, sous la responsabilité de Martine AUBRY, a pris la décision de faire un travail de réhabilitation des résidences.

Voilà les actions menées dans le cadre du CCAS.

Réhabilitation de résidences vieillissantes :

- . les Meuniers, rue des Meuniers
- . le Beigneau
- . les Dintelières

Avec un souhait majeur de rénover les bâtis mais également les appartements.

Le principe est de mobiliser des moyens financiers qui ne sont pas ceux de la Ville mais ceux des bailleurs de telle sorte que l'on puisse promouvoir une offre de qualité et surtout, ce qui est important pour les locataires, de pouvoir bénéficier de l'APL.

L'idée est donc de travailler avec les partenaires.

Pour la résidence de Wazemmes, c'était avec LMH, toujours en gardant le local qui se trouve en bas et qui permet d'avoir un local associatif mais également de maintenir un lien social puisque c'est le CCAS qui prend en charge le coût de la surveillante.

Sur le Beigneau et les Dintelières, le partenaire est CMH, avec la même réflexion qui est menée, c'est-à-dire des professionnels, une propriété qui va rester au CCAS, mais des travaux qui vont être effectués par le bailleur.

Là aussi, une volonté forte de maintenir un lien social puisque le concierge reste pris en charge par le biais du CCAS et une action qui reste à l'intérieur des logements puisque nous continuons à assurer la petite maintenance.

L'accompagnement s'est fait sur ces résidences et si je me permets de présenter ces deux résidences, c'est parce qu'on va faire la même chose sur les Dintelières.

Un accompagnement individualisé des personnes :

- . pour l'organisation du déménagement
- . les démarches administratives
- . également l'accompagnement financier parce qu'un déménagement a un coût, il faut faire le transfert de la ligne téléphonique, etc...

Cela a été pris en charge par le CCAS.

Sur la résidence de Wazemmes, les travaux sont terminés, 1,5 M€ d'investissement, ce qui est quand même important, avec une réalisation de logements dans laquelle on a plus de logements qu'au départ parce qu'on a pu travailler sur des surfaces complémentaires pour augmenter le nombre de logements, avec des petits studios, des grands studios, ce qui permet d'avoir beaucoup plus de confort que ce qui existait auparavant.

Bien entendu, chaque logement est adapté à une mobilité réduite.

Les loyers, qui sont accessibles à l'APL, sont tout à fait dans les normes du logement social de LMH.

Sur le Beigneau, le premier bâtiment est terminé. Les bâtiments 2 et 3 restent à travailler. On est sur la même démarche qu'avec LMH, à savoir qu'on a un accompagnement majeur des habitants.

Je vous invite vraiment à aller visiter cette résidence. Si vous voulez voir un logement avant et après, nous pouvons même vous organiser une petite visite pour voir quel est le confort à l'arrivée des bâtiments que nous avons rénovés.

Là, nous aurons un peu moins de logements à l'arrivée parce que nous avons diminué les surfaces pour avoir des grands appartements, y compris sur des T II puisque nous avons des couples qui souhaitent avoir une vraie chambre.

Sur les Dintelières qui nous intéressent particulièrement ce soir, une résidence qui va être réhabilitée de façon extrêmement importante, là aussi, avec le partenaire CMH qui va être notre partenaire financier puisqu'ils vont prendre en charge l'essentiel des travaux, sauf une part non négligeable qui va être portée par le CCAS et une autre part par la Ville. Pourquoi ?

Parce que, à l'arrivée, nous allons avoir du logement social, y compris des logements PLAI, c'est-à-dire des logements à loyers très sociaux sur cette résidence pour personnes âgées.

Même démarche, le concierge restera pris en charge par le CCAS.

C'est une résidence beaucoup plus lourde en travaux que les autres parce qu'elle a moins bien vieilli encore que les autres. Mais, à l'arrivée, nous aurons des loyers avec APL, des logements PLAI.

Là aussi, des logements T II et T III parce qu'il y a une possibilité pour certains couples de bénéficier d'un confort un peu différent.

Voilà, Madame le Maire, très rapidement.

Simplement pour insister sur la nécessité dans la ville d'avoir des réponses différentes pour les personnes qui veulent vivre à domicile. Là, l'intérêt est que le concierge est pris en charge par le CCAS et donc que nous restons très en lien avec les locataires.

Nous avons à chaque fois un lieu d'accueil qui est un club qui permet d'ouvrir les résidences sur le quartier.

C'est une politique dynamique et assez originale que nous menons là avec le CCAS.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame STANIEC.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour ? (L'ensemble du Conseil Municipal)

Unanimité.

Je vous en remercie.

07/984 – Convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de Lille.

Adopté.

Madame le Maire.- Dernière intervention, Madame VERBRUGGHE, pour nous présenter la semaine de la solidarité internationale.

Madame VERBRUGGHE.- Merci, Madame le Maire.

La semaine de la solidarité internationale est un rendez-vous national de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable.

Les objectifs de la semaine sont d'informer sur les enjeux de la solidarité et de la coopération internationales et de favoriser l'esprit critique sur les inégalités entre le Nord et le Sud, les impacts de la mondialisation, le développement durable, l'émergence d'une citoyenneté individuelle et collective active.

C'est également encourager le partenariat entre tous les acteurs de la société pour construire un monde plus juste et plus solidaire.

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Lille prépare une semaine d'animation et de sensibilisation autour des thématiques de la solidarité internationale et du développement durable dans le cadre de cet événement national. Vous avez un petit document sur table pour tous les élus.

Pour ce faire, la Ville s'appuie sur un comité de pilotage de 14 associations lilloises et comme l'an dernier nous avons choisi d'occuper différents lieux de la ville, l'objectif étant d'aller au-devant du public, de le rencontrer dans des lieux qu'il fréquente, tout au long de l'année mais où il n'est pas habituel de parler de solidarité internationale.

Cette manifestation s'organise autour de deux temps forts.

Une opération de sensibilisation des agents municipaux et une semaine d'animation dans différents lieux.

Deux grandes actions de sensibilisation des agents municipaux : un déjeuner de sensibilisation au commerce équitable et au tourisme solidaire aura lieu ce vendredi 16 novembre au restaurant municipal et au foyer. Cette opération a lieu depuis 2003 et connaît chaque année un réel succès.

En plus du commerce équitable, les agents municipaux pourront cette année découvrir une nouvelle forme d'engagement, le tourisme solidaire.

Et puis, un déjeuner d'engagement qui aura lieu le lundi 19 novembre et où, là, ce sont les agents municipaux qui viendront présenter à leurs collègues les engagements solidaires qu'ils prennent dans leur vie personnelle.

Plusieurs thèmes seront abordés : le tourisme solidaire, la consommation responsable, les finances solidaires ou l'éducation au développement.

Des associations lilloises seront également présentes pour répondre aux différentes questions que se posent les agents municipaux sur ces thématiques.

En ce qui concerne la semaine elle-même, son lancement aura lieu ce vendredi 16 novembre à 19 heures, dans le Hall de l'Hôtel de Ville, avec le vernissage de l'exposition Voix et visages d'enfants du Mexique.

Ensuite, nous irons dans différents lieux de la ville : la maison de quartier de Vauban, la maison de quartier de Moulins, le cinéma l'Univers, le centre social Marcel Bertrand, le cinéma le Métropole, le café citoyen.

Nous serons également accueillis dans l'auditorium du Palais des Beaux-Arts où nous aurons toute une soirée sur le cinéma ainsi qu'à l'Institut Supérieur d'Agriculture.

Lors de chaque animation, les Lillois se verront remettre ce livret d'engagement du citoyen solidaire afin de découvrir les engagements concrets qu'ils peuvent prendre sur Lille pour agir en faveur de la solidarité internationale.

Voilà, Madame le Maire.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame VERBRUGGHE, c'est une très belle initiative.

Si vous permettez, mes chers collègues, deux mots de Madame CULLEN sur l'exposition « Pays vert, Pays noir » de notre beau Musée d'Histoire Naturelle.

Chemise n° 15

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN

Adjointe au Maire

07/1001 – Subventions aux associations culturelles.

07/1002 – "Bals à Fives" - Programmation 2008.

07/1003 – Accord cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des travaux d'aménagement de lieu culturel temporaire sur le site Saint-Sauveur.

07/1004 – Opéra - Délibération complémentaire - Modification des statuts de l'E.P.C.C. – Désignation des représentants.

07/1005 – Travaux de restauration de la toiture de l'Opéra de Lille - Dôme de scène – Avenant n° 1 au marché de travaux n° 60830 - Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre n° A61312.

07/1006 – Association "Le Théâtre de la Découverte à la Verrière" - Convention d'objectifs 2006/200.

07/1007 – Organisation d'une exposition de l'œuvre "Very Hungry God" de Subodh Gupta du 20 octobre 2007 au 13 janvier 2008 à l'Eglise Sainte Marie- Madeleine.

07/1008 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "L'Atelier de la Monnaie" - Convention de mécénat entre la Ville et la Caisse d'Epargne du Pas-de-Calais.

07/1009 – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et la Société des Eaux du Nord – Restauration d'une œuvre d'art.

07/1010 – Palais des Beaux-Arts - Organisation de l'exposition "Les Caprices de Goya".

07/1011 – Palais des Beaux-Arts - Organisation de l'exposition "Lumières du Nord" à l'automne 2008.

07/1012 – Palais des Beaux-Arts - Conventions liant les Villes de Lille, Bailleul, Saint-Omer et le Ministère de la Défense relatives à des dépôts d'œuvres.

Adoptés

07/1013 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Exposition "Pays'âges" - Convention de mécénat entre la Ville et la Société Vinci Energies Nord.

Madame le Maire, mes chers collègues, du 16 décembre prochain au 3 août 2008, le Musée d'Histoire Naturelle présente une exposition qui s'intitule « Pays'âges ».

En valorisant les collections géologiques et industrielles lilloises, cette exposition traite de l'évolution du paysage dans notre région et illustre les liens entre paysage et énergie depuis 300 millions d'années pour s'ouvrir sur le débat énergétique actuel.

Pour mémoire, le programme « Pays vert, Pays noir » se déploie de 2006 à 2008 et se compose d'une exposition itinérante, itinéraire qui parcourt déjà le territoire régional, d'une exposition au Musée d'Histoire Naturelle de Lille « Pays'âges » et d'un volet de coopération européen –COAL- avec la Ruhr et la Silésie.

Les objectifs de ce programme sont d'ordre culturel, sociétal et territorial, participer au changement de l'image du bassin minier, illustrer la coopération métropolitaine et sensibiliser le public à la culture scientifique et au développement durable.

A voir donc à partir du 16 décembre.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Il n'y a pas d'opposition sur la délibération n° 07/1013 ? (non)

Adopté.

07/1014 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Exposition "Pays'âges" - Vente de catalogues.

07/1015 – Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition d'un fonds photographique.

07/1016 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Exposition "Pays'âges" – Contrat d'occupation du domaine public pour la création d'un lieu de restauration légère au sein de l'exposition.

07/1017 – Maison Folie de Wazemmes - Convention Crédit-Loisirs.

Adoptés.

Madame le Maire.- Je voudrais signaler un vote séparé du Front National sur la délibération n° 07/1018.

07/1018 – Association CALL 911 - Versement d'une subvention.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés, le Groupe Front National votant contre.

Madame le Maire.- Encore quelques instants, mes chers collègues, pour vous demander un vote global d'approbation sur les chemises 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

– Séance du 25 juin 2007 – Procès-verbal.

– Compte rendu au Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

07/931 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.

07/954 – Versement d'une subvention exceptionnelle au C.I.D.F.F. de Lille (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Adoptés

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

07/932 – Commune Associée d'Hellemmes – Subvention à l'association Cercle Apollon Hellemmois.

07/933 – Commune Associée d'Hellemmes – Convention de mise à disposition d'un terrain par Lille Métropole Communauté Urbaine.

07/934 – Commune Associée d'Hellemmes – Acquisition par la Commune de l'immeuble sis 230 rue Jacquard à Hellemmes.

07/935 – Commune Associée d'Hellemmes – Hameau du Corsaire – Rues des Forgerons et des Modeurs – Classement des voies dans le domaine public communautaire – Saisine du Notaire.

07/936 – Commune Associée d'Hellemmes – Installation de systèmes de récupération d'eau pluviale – Attribution de primes.

07/937 – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de primes.

Adoptés.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

07/938 – Commune Associée de Lomme – Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) – Suppression de la réserve superstructure n° 7 - « Agrandissement du jardin public Rossignol », rue Anatole France.

Adopté à la majorité, le Groupe des Verts votant contre.

07/939 – Commune Associée de Lomme – Etude de diagnostic Habitat Social et Urbain pour le programme de rénovation du quartier de la Délivrance à Lomme – Avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes.

07/940 – Commune Associée de Lomme – Subventions exceptionnelles aux associations sportives.

07/941 – Commune Associée de Lomme – Maison du Citoyen – Avenant au marché de travaux.

07/942 – Commune Associée de Lomme – P.E.G. – Enjeu n° 2 « la parentalité » - Mise en oeuvre du lieu ressource parentalité.

07/943 – Commune Associée de Lomme – Engagement de la Ville de Lomme dans l'appel à projets 2007 du Conseil Régional « accompagnement des populations à l'innovation » - Modification de la délibération n° 07/929 du 8 octobre 2007.

Adoptés.

Chemise n° 5

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Adjoint au Maire

07/955 – Revalorisation d'emploi.

Adopté.

Chemise n° 6

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

07/956 – Association Sportive du Vieux-Lille - Avenant n° 1.

07/957 – Mise en place de bâtiments modulaires à usage de salles de classe et de vestiaires provisoires pour l'hébergement des enfants de l'école Rosette de Mey dans le cadre de la construction du complexe sportif du Faubourg de Béthune et de la reconstruction de l'école - Avenant n° 2 au marché n° 60500-2.

07/958 – Rénovation de la toiture de la salle de sports Louison Bobet, rue de Bouvines à Lille-Fives - Appel d'offres.

07/959 – Parc des nouveaux sports - Réalisation d'une clôture fermant le site rue de Marquillies – Autorisation de signature du marché après négociation.

07/960 – Opération Lille Neige, Village d'Hiver et Patinoire – Ville de la Solidarité – Manifestations et Fêtes – Sport – Tarification

07/961 – Lille Neige – Règlement intérieur

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

07/962 – Grand Projet Urbain - Complexe sportif Driss Berkani dans le quartier de Lille-Sud – Autorisation de signature des marchés de travaux.

Adopté.

Chemise n° 7

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

07/963 – Alimentation sèche pour animaux, fourrage et litières – Avenants au MAPA n° A62150.

07/964 – Alimentation sèche pour animaux, fourrage et litières – Procédure d'appel d'offres.

07/965 – Attribution d'une subvention à l'association Kwata.

07/966 – Européen Association of Zoos and Aquaria - Attribution d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n° 9

**QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

07/979 – Association Léo Lagrange Consommation Nord - Projets Outils pédagogiques et Reportage - Transports/Pollutions - Attribution d'une subvention

07/980 – Forum Européen Respiro - Versement d'une subvention au Secrétariat Européen de l'ICLEI.

Adoptés.

Chemise n° 10

**ECONOMIES D'ENERGIE ET
ENERGIES RENOUVELABLES**

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

07/981 – Demande de subventions auprès de la Région Nord/Pas-de-Calais et de l'ADEME pour l'installation de panneaux photovoltaïques au jardin des sports du Faubourg de Béthune.

07/982 – Demande de subventions auprès du la Région Nord/Pas-de-Calais et de l'ADEME pour l'installation de panneaux solaires au complexe sportif Maryse BASTIE et à la Base de Phalempin.

Adoptés.

Chemise n° 12

SANTE

Rapporteur : Monsieur SULMAN
Conseiller Municipal délégué

07/985 – Attribution d'une subvention à un organisme à caractère social - Santé.

07/986 – « Accompagnement méthodologique et technique à la réalisation du Diagnostic experts et réseau de santé dans les quartiers".

07/987 – Diagnostic experts et réseaux de santé dans les quartiers.

Adoptés.

Chemise n° 13

FAMILLE ET AIDE AUX PARENTS

Rapporteur : Madame DANGREAUX-VARLEZ
Conseillère Municipale déléguée

07/988 – Soutien aux actions autour de la famille - Subventions 2007 aux associations.

Adopté.

Chemise n° 14

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

07/989 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée ainsi que les avenants.

07/990 – Réalisation de diagnostics, investigations et études techniques sur le bâti de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'une consultation.

07/991 – Fourniture de bois et matériaux de construction pour les services municipaux de la Ville et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Marché sur appel d'offres ouvert.

07/992 – Marché de travaux à Lille Grand Palais - Appel d'offres ouvert - Changement des portes de livraison de la zone exposition.

Adoptés.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

07/993 – Prolongation par avenant de deux marchés de maintenance des installations thermiques (avenant 2 au marché 21788 et avenant 3 au marché 91068) – Autorisation de signature.

07/994 – Accord cadre portant sur les travaux de désamiantage des bâtiments communaux de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

07/995 – Marché de travaux à l'Union Française de la Jeunesse, rue Macquart - Appel d'offres ouvert - Réalisation de la toiture.

07/996 – Marché de services sur Fives Cail Babcock (FCB), boulevard de l'Usine – Appel d'offres de gardiennage et télésurveillance.

07/997 – Entretien des vitres et des locaux des bâtiments communaux de la Ville et de la commune associée d'Hellemmes - Marché n° 41043 - Avenant n° 2 pour le lot 1 – Avenant n° 2 pour le lot 2.

Adoptés.

07/998 – Missions de vérification des installations de gaz et d'électricité dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes - Avenant n° 1.

Ce rapport est retiré.

07/999 – Marché de services - Locaux modulaires pour la Propreté Publique au chemin de Bargues - Appel d'offres de location avec option d'achat.

Adopté.

07/1000 – Prestations de maintenance et de vérification des installations et équipements de protection contre l'incendie dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes – Avenant n° 2 au marché n° 40593.

Ce rapport est retiré.

Chemise n° 16

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE
PUBLIQUE**

**Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée**

07/1019 – Livre et lecture publique – Attribution de subventions.

07/1020 – Bibliothèque municipale - Acquisition d'un document ancien – Subvention de l'Etat.

07/1021 – Bibliothèque municipale - Subventions du Centre National du Livre - Fonds thématiques : "littérature italienne" et "collections d'histoire".

07/1022 – Bibliothèque municipale - Subvention du Centre National du Livre - Aide à la vie littéraire : "Italirenfête : un voyage littéraire en Italie".

Adoptés.

Chemise n° 17

PETITE ENFANCE

**Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire**

07/1023 – 3ème Contrat Enfance - Attribution d'une subvention à diverses associations.

07/1024 – Accord cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur les travaux d'aménagement et de réhabilitation de la crèche de Fives.

Adoptés.

Chemise n° 18

ECOLES

**Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire**

07/1025 – Restructuration de l'école Viala Voltaire, rue de Colmar - Aménagement d'un restaurant scolaire - Ajustement du coût d'opération.

07/1026 – Restructuration de l'école Turgot dans le quartier de Lille-Sud – Travaux de gros œuvre étendu – Autorisation de signature des marchés.

07/1027 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

Adoptés.

DEMOGRAPHIE

07/1028 – Recensement de la population.

Adopté.

Chemise n° 19

ANIMATION - JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

07/1029 – Projets Jeunesse - Convention d'attribution de subvention à l'Association NODO WEAR.

Adopté.

INTEGRATION

07/1030 – Plan Local d'Intégration - Programmation 2007 - Subvention à la Confédération Régionale des Rapatriés Harkis.

Adopté.

Chemise n° 20

STATIONNEMENT

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

07/1031 – Stationnement payant sur voirie – Avenant n° 1 – Augmentation du montant du marché.

07/1032 – Stationnement payant sur voirie - Approbation du rapport de gestion 2006 – Solde du contrat.

Adoptés.

07/1033 – Comptes rendus d'activité 2006 des parcs de stationnement du Centre d'Affaires des Gares, Grand Place, Vieux-Lille, Opéra et République – Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

C.L.S.P.D.

07/1034 – Association Itinéraires - Avenant n° 2 à la convention.

07/1035 – Versement d'une subvention à l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) – Prévention du surendettement des ménages.

Adoptés.

Chemise n° 21

VOIRIE

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

07/1036 – Coeur historique du quartier de Wazemmes - Requalification de la voirie et des espaces publics de la rue d'Iéna - Ajustement du coût d'opération – Autorisation de lancer la consultation de travaux - Autorisation de signer un marché complémentaire avec le maître d'oeuvre.

Adopté.

Chemise n° 22

LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

07/1037 – Extension de l'I.A.E. - Restauration et aménagement de l'aile Nord de l'ancien Hospice Général de Lille - Marchés complémentaires aux marchés de travaux.

Adopté.

Chemise n° 23

ECONOMIE SOLIDAIRE.

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

07/1038 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire – PLDESS - Mise en place du SOL Coopération par le Centre Social Mosaïque.

07/1039 – Plan Pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire - Subvention à l'Association DIESS.

07/1040 – Plan pluriannuel de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PLDESS) MOS'ART - Association de Préfiguration de la Régie de Quartier de Fiyes.

07/1041 – Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Subvention à l'Association Maison Régionale X 2000.

Adoptés.

Chemise n° 24

COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

07/1042 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'association des Lions d'Or.

07/1043 – Association Lille Centre Animations, Comité d'Animation du Vieux-Lille et Association des Commerçants de la place Rihour, des rues des Fossés et de la Vieille Comédie - Avenants.

07/1044 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Union Commerciale Saint-Maurice Pellevoisin.

07/1045 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).

07/1046 – Plan Local d'Action du Commerce pour le développement du Commerce et de l'Artisanat 2007/2010 - Renouvellement de la convention prêts bonifiés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole (CCILM).

Adoptés.

Chemise n° 25

MARCHES DE PLEIN AIR

Rapporteur : Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée

07/1047 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Délibération modificatrice suite à un trop perçu par le syndicat professionnel des Commerçants, Artisans, Producteurs Agricoles non sédentaires de produits alimentaires Région Nord/Pas-de-Calais.

07/1048 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

07/1049 – Association Caulier Fives Animation - Avenant n° 3.

Adoptés.

Chemise n° 26

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur.: Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

07/1050 – Subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.

Adopté.

Chemise n° 28

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

07/1056 – Subvention au centre social Rosette de Mey - Maison de quartier des Bois- Blancs – Financement d'une action spécifique en direction de la jeunesse.

07/1057 – Politique de la Ville - Subvention à l'association des Usagers du Centre Social "Mosaïque" - Projet Jeunesse.

07/1058 – Politique de la Ville - Subvention à l'association « Inter'actions ».

07/1059 – Politique de la Ville - Subvention à l'association La Esperanza.

Adoptés.

Madame le Maire.- Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une très bonne soirée.

La séance est levée.

(Séance levée à 21 heures)